

- Il n'est pas nouveau de proposer une information plus large et plus pointue dans les collèges, les lycées et à l'université, mais il est par contre certain qu'il faut poursuivre cette démarche. Les plaquettes et autres documents sur les métiers, les formations, les cursus pour tel ou tel métier, les niveaux de diplômes requis pour les écoles, les lieux de formation sont multiples... Les élèves de tous les établissements pourront bientôt consulter un logiciel du Ministère de l'Éducation Nationale qui est un véritable répertoire de toutes les formations. Les entreprises devraient pouvoir y accéder également.

- En revanche il serait original, avec les moyens audiovisuels d'aujourd'hui, de filmer les gens sur leur lieu de travail, dans tous les secteurs d'activités, afin de montrer aux élèves les réalités de telle ou telle profession. Ces vidéos prendraient en considération tous les niveaux de qualification du métier pour permettre aux jeunes de choisir parmi l'éventail des formations. Ne serait-il pas possible de réaliser une rubrique sur les formations, les métiers et l'orientation, qui serait diffusée une fois par mois dans une des nombreuses émissions pour la jeunesse ?

- Les moyens financiers et humains nécessaires à une bonne pratique de l'orientation dans les CIO sont insuffisants. Le travail au cas par cas de tous les élèves dans ces centres devient de plus en plus délicat car les jeunes sont d'année en année plus nombreux à poursuivre des études et les effectifs du personnel n'augmentent pas (en 1992/1993 il y avait 108 personnes attachées à l'orientation scolaire dans l'académie de Caen pour 170 000 élèves (de la sixième à l'université) sur une période de 38 semaines de 5 jours...). Ce problème est d'autant plus important que la majorité des élèves n'a pas de projet professionnel clairement défini...

- Dans le principe, chaque établissement doit posséder un local pour la documentation. Des personnes que nous avons rencontrées nous indiquaient que des établissements n'en avaient pas... Il faudrait /...

alors attribuer un local pour l'orientation dans chaque établissement scolaire où les élèves pourraient consulter toutes les brochures, plaquettes, fiches sur les métiers, documents sur les formations, etc.... Une personne recrutée pour plusieurs établissements apte à donner des conseils et des renseignements sur toutes les filières, les métiers et les centres de formations existants permettrait aux élèves de dialoguer et d'élaborer une stratégie d'orientation. Cette personne faciliterait le travail des professeurs principaux, des chefs d'établissement et des enseignants chargés de l'information sur l'orientation qui ne peuvent pas remplir ce rôle à 100 %.

- *Développer au maximum une orientation qui prendrait à la fois en considération les résultats scolaires, les aptitudes intellectuelles et les qualités personnelles de l'élève (mobilité, habilité, sensibilité, caractère, sociabilité, motivation, force de travail ou de réflexion, etc...).*
- *Les classes surchargées des collèges et des lycées (plus de 30 élèves par classe) nuisent à tout dialogue personnalisé entre les jeunes et les enseignants. Tout le monde affirme pourtant que les entretiens individuels permettent de cerner la personnalité d'un élève afin de mieux le guider dans ses choix de scolarité. Ce problème est d'autant plus important que les élèves de cinquième très jeunes ne sont que très rarement préoccupés par leur avenir... Une réduction des effectifs dans les collèges et les lycées s'impose.*
- *La mise en place d'une nouvelle pratique de l'alternance dans les collèges et les lycées quelque soit la classe est souvent avancée par nos interlocuteurs. Les périodes en entreprise peuvent soit sensibiliser les élèves à tels ou tels métiers, soit les dissuader car au contact du terrain ils ne sont plus motivés. Ils pourraient alors changer de voie avant les choix définitifs. La pratique active de l'alternance dont le déroulement n'est pas simple aujourd'hui, peut trouver un nouvel élan grâce à l'attention portée par les écoles d'ingénieurs notamment (les "stages ouvriers").*

- *Sur les politiques scolaires en général, les récentes propositions gouvernementales sur le maintien des écoles dans les zones rurales sont approuvées. La scolarisation, mais surtout la préscolarisation (dans des classes à plusieurs niveaux) jouent un rôle non négligeable dans la réussite scolaire des jeunes (les études du CERA sont claires à ce propos).*
- *Plus globalement, il faut poursuivre le mouvement d'élévation du niveau général de la scolarité en Basse-Normandie déjà commencée. Les résultats sont encourageants et les nombreux retards sur l'ensemble du pays se réduisent. Nous devons aider tous les jeunes pour qu'ils sortent du système éducatif avec un métier et un diplôme en poche.*
- *Parallèlement à cette politique pédagogique de l'Éducation Nationale il faut, par des mesures d'accompagnement qui sont du ressort des collectivités territoriales et notamment du Conseil Régional, faciliter l'orientation des jeunes. Ainsi, la construction de bâtiments, de locaux, de classes nouvelles afin d'augmenter les capacités d'accueil (qui affectent l'orientation lorsqu'elles sont trop faibles car faute de place les jeunes se dirigent vers des filières qui ne leur plaisent pas !) des collèges et lycées est à poursuivre (les exemples sont déjà nombreux dans notre région : lycée Laplace, lycée Malherbe, création du lycée de Carentan, etc...). D'autre part, faciliter la mobilité des jeunes des zones rurales qui veulent faire des études loin de leur famille demande d'autres mesures. Il faut se pencher sur l'amélioration et la création des conditions d'hébergement (internat, logement chez l'habitant, aides au logement, etc...) pour ouvrir de nouvelles perspectives d'études. Car les lieux de formation sont parfois uniques dans certaines filières (plasturgie à Alençon).*

- *Il serait souhaitable maintenant de réaliser en France et en Basse-Normandie une étude très fine sur les filles et leur orientation. Les nuances de l'orientation entre les garçons et les filles sont très marquées aussi bien au niveau de la réussite scolaire, du taux d'obtention du baccalauréat, que dans l'accès aux*

/...

formations supérieures, etc.... Ainsi relever les causes, les barrages et les obstacles que rencontrent les filles, sources de ces différences, semble être aujourd’hui un impératif vers lequel nous devons porter nos efforts.

- *Dans le Géographie Sociale n° 9, M Hérim (Directeur du CERA) propose au regard des disparités interrégionales qui existent sur les formations, de découper l'espace français en grands systèmes de formation régionaux avec des spécificités marquées qui s'intégreraient au modèle standard national. Ces systèmes régionaux pourraient développer des stratégies spécifiques de formation sur le long terme.*

2.2. 1 LES FORMATIONS ET LES ENTREPRISES

Depuis maintenant plusieurs années, les entreprises, qu'elles soient nationales, régionales ou locales recherchent de plus en plus de diplômés ayant au minimum fait deux ans d'études après le baccalaureat. L'avancée technologique et les mutations sans cesse renouvelées des métiers obligent les entrepreneurs à avoir une connaissance pointue des formations de leurs futurs collaborateurs. Or, si les niveaux de qualifications recherchés sont maîtrisés et clairement exprimés (baccalaureat professionnel, BTS et DUT), le contenu réel des formations est quant à lui souvent méconnu. Ainsi, comme nous l'avons déjà exprimé, les chefs d'entreprise pratiquent une surqualification des postes de travail. Ce comportement est préjudiciable à la fois aux détenteurs des diplômes à faible qualification, mais également à ceux qui ont des formations élevées, car ils sont sous employés et sous payés (système générateur de problèmes sociaux à terme)... Le manque certain de connaissances sur les formations entraîne ce déséquilibre.

Les entreprises ne sont pas forcément responsables de ce déséquilibre car elles reçoivent 100 demandes d'emploi pour une offre lorsqu'elles recherchent un collaborateur. Elles auraient tort de laisser le plus diplômé...

/...

Il existe des formations recherchées par des chefs d'entreprises qui ne sont pas enseignées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Ainsi les entreprises forment elles mêmes, à la vente et au marketing, leurs collaborateurs. C'est le cas de Renault, Peugeot-Citroën, EDF-GDF, France Télécom, etc... Cette situation n'est pas préoccupante puisque l'on considère que le but des formations destinées à la vente n'est pas de couvrir l'ensemble des métiers, mais bien de donner les rudiments essentiels, les bases générales indispensables (marketing, langues étrangères, conseil, etc...).

Les entreprises bas-normandes notent que le Ministère de l'Éducation Nationale manque de souplesse et de rapidité dans l'adaptation de ses formations face aux mutations économiques des métiers.

La Basse-Normandie se singularise des autres régions françaises par la pénurie des formations "post-bac" de haut niveau (écoles d'ingénieurs, de commerce...). Aussi les entrepreneurs cherchent-ils dans les académies voisines (Rennes, Rouen, Nantes mais surtout Paris) leurs futurs cadres et techniciens.

QUELQUES PROPOSITIONS ET SOLUTIONS ÉVENTUELLES :

- *Face aux besoins mal définis des entreprises, notamment pour les postes de travail, il serait peut-être utile de créer des lieux de rencontre où les différents corps de métiers pourraient, en dialoguant avec les personnes au fait des formations initiales, redéfinir leurs options d'embauche. En s'appuyant sur les travaux de la DRTE, de l'OREFOM ou de la CRCI sur l'évolution des formations et des métiers pour les prochaines cinq ou dix années, et en ouvrant le dialogue avec les structures de l'Éducation Nationale, on pourrait élaborer une véritable politique de l'emploi en Basse-Normandie.*

- *Il faudrait redonner à l'État, aux entreprises et aux employeurs les notions de hiérarchisation des diplômes, afin d'éviter la surqualification des postes de travail. Cette remarque s'applique également aux jeunes qui ne doivent pas dévaluer leur formation et leur diplôme.*
- *On pourrait utiliser le potentiel des salariés qui partent à la retraite, afin qu'ils communiquent aux jeunes diplômés leurs expériences du métier et le goût du travail.*
- *Il serait bon que les corps de métiers fassent des efforts importants pour redorer leur image de marque afin d'attirer les jeunes, comme l'ont fait les métiers du Bâtiment et des Travaux publics (sécurité, condition de travail, salaire, hygiène sur les chantiers, etc...). Aujourd'hui, il semble que le bâtiment a gagné un pari, et peut donner l'exemple !*
- *La formation des professeurs à l'orientation et aux métiers par la formation continue est à réaliser, car ils sont les premiers en contact avec l'enfant et ils peuvent estimer assez rapidement les capacités, les souhaits des élèves. L'information et l'orientation commencent par ce travail en profondeur.*
- *Il faudrait s'efforcer de donner à tous les jeunes une formation de base minimale, afin de favoriser l'insertion professionnelle et d'éviter les exclusions. Cette réflexion était déjà au cœur du Premier Schéma Prévisionnel des Formations de la Région en 1986.*
- *L'ouverture aux jeunes filles des filières et des formations autrefois jugées masculines est essentielle. Les mutations dans le domaine de la sécurité, les améliorations techniques et sanitaires de certaines branches d'activités, peuvent aujourd'hui séduire et attirer les filles. De plus, les pénuries de mains-d'œuvre peuvent, par l'arrivée des femmes sur le marché, se résorber dans un futur plus ou moins proche. Les modifications de comportements, à l'égard des filles dans les secteurs industriels, doivent se faire par ...*

l'intermédiaire des stages en entreprises, par exemple. L'État, relayé par le Rectorat met l'accent, depuis quelques années, sur l'orientation des filles et sur leur insertion dans le secteur secondaire industriel. Des campagnes de sensibilisation et d'information sont menées dans les lycées, à l'ONISEP, dans les salons et dans les forums des métiers.

- *On pourrait élargir l'alternance et la développer, depuis les formations de niveaux IV et V, jusqu'aux formations universitaires. L'alternance est un des bons moyens pour améliorer la connaissance du monde du travail et des réalités des métiers pour les jeunes. Elle permet aussi de redonner le goût des études et de la réussite professionnelle à des jeunes exclus du système scolaire et totalement désabusés. L'alternance est porteuse d'innovation et de progrès. Il faut les considérer comme complémentaires plutôt qu'opposés.*
- *Notons également qu'il faut que l'alternance fonctionne le mieux possible, que le choix des partenaires soit judicieux et méticuleusement effectué. Les rapports entre partenaires économiques et éducatifs doivent se multiplier (ils existent déjà au sein des "Zones d'Education Cohérentes", qui se calquent sur le bassin d'emploi et regroupent des collèges, des lycées et des entreprises locales). Le collège du Teilieu prend une part active à ce programme de partenariat, car les entreprises locales sont estimées et connues.*
- *Les stages en entreprise, qui existent depuis plusieurs années, doivent être mieux harmonisés. Tous les intervenants le constatent, les stages en entreprise arrivent souvent en fin d'année scolaire en concurrence les uns avec les autres. Les entreprises sollicitées expriment une certaine lassitude vis à vis des demandes constantes de la part des établissements scolaires de l'Éducation Nationale, mais aussi des formations de la Chambre de Commerce, des établissements privés, etc.... Une meilleure répartition des stages sur les neuf mois de la période scolaire serait un premier pas vers la décongestion des mois de mai et juin. Il faudrait également éviter de proposer aux entreprises des stagiaires de niveaux très différents, car au moment de choisir entre un jeune en BTS et un élève de CAP pour des stages non rémunérés, la concurrence est déloyale. Il y a / ...*

des risques pour que dans un futur proche, les jeunes de formation de niveau IV et V ne trouvent plus de stages. Ce problème est à résoudre également dans le cadre de l'alternance et de l'apprentissage.

- Il ne faut plus laisser au bord du chemin des jeunes sans la moindre formation. C'est par un jeu de passerelles entre l'école et l'entreprise que ces jeunes en échec scolaire retrouveront leur place dans la société. Il existe déjà au sein des collèges des 4^{ème} de remobilisation et des 3^{ème} d'insertion. Ces classes ont pour but de redonner aux élèves en difficulté une nouvelle chance de reprendre un cursus scolaire. Ils sont orientés, le plus souvent, vers l'apprentissage pour obtenir un CAP ou un BEP.
- Il faut développer des stratégies de formation, en permettant par exemple, à un bachelier généraliste de faire, s'il pense que sa formation l'exige, un baccalauréat professionnel par une année supplémentaire (sa culture générale facilitera l'acquisition des techniques).

Il serait possible également, d'adapter la durée de formation d'un jeune en CAP ou BEP selon ses capacités, avec une année de plus par exemple, en lui donnant des cours de soutien dans les matières qu'il ne maîtrise pas encore. Cette expérience était en place au collège de Saint-Hilaire (50) pour les élèves de sixième et de cinquième en difficultés. Ils avaient trois ans pour assimiler tout le programme au lieu des deux années normales. Faute de moyens et d'enseignants, cette tentative pilote n'existera plus dès la prochaine rentrée de septembre 1993 ...

La mise en place de modules dans les formations initiales CAP/BEP/BAC pro de la vente, par exemple, (automobile, produits de luxe, produits viticoles, micro-informatique, etc...) est une solution à étudier. D'autres secteurs sont à analyser de ce point de vue, notamment dans les métiers et les formations du secteur tertiaire. Les modules d'enseignement de la réforme des lycées vont dans ce sens puisqu'un jeune pourra choisir de travailler de manière plus approfondie des matières qu'il aurait mal assimilées. Ainsi, son niveau scolaire général va s'améliorer ainsi que ses chances d'accès à la classe de terminale, puis au baccalauréat...

- Pendant longtemps, le Ministère de l'Éducation Nationale est apparu comme monolithique, lent et inadapté aux bouleversements économiques de la société française. Or, depuis plusieurs années maintenant l'Éducation Nationale se penche sur ce problème structurel et la séparation récente entre le Ministère de l'Éducation Nationale et le nouveau Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche devrait contribuer à rendre une certaine souplesse au système éducatif.

- Il existe déjà des structures propres au Ministère de l'Éducation Nationale qui permettent à des jeunes ayant échoué à leur examen (CAP ou BEP) de le préparer à nouveau : ce sont les MOREA (Module de Représentation à l'Examen par Alternance). Les Formations Complémentaires d'Initiatives Locales (FCIL) sont mises en place après demande d'un établissement scolaire auprès du Rectorat, qui s'est aperçu que les PME-PMI locales avaient un besoin non satisfait en main d'œuvre qualifiée. Ces structures souples, à durée déterminée, permettent de répondre rapidement à un besoin local. De plus, ces formations suscitent l'approbation des professionnels. Il serait peut-être souhaitable que la formule soit élargie aux formations supérieures, et que leurs fonctionnements aient un budget propre et non, comme c'est le cas actuellement, des financements au compte goutte (le Rectorat donne un quota d'heures à l'établissement siège d'une FCIL. Ces heures correspondent à des sommes/horaires que le chef d'établissement répartit entre les professeurs qui acceptent de faire des heures supplémentaires, ou qui ont un emploi du temps incomplet.).

- Les problèmes liés à l'environnement deviennent de plus en plus souvent des priorités : pourquoi ne pas former des jeunes à des métiers axés sur la lutte contre la pollution, la sauvegarde des littoraux et des espèces animales en voie d'extinction, etc.... D'autres secteurs porteurs peuvent aussi développer l'emploi dans notre région.

- *Les formations obsolètes, aux capacités d'insertion professionnelles inexistantes, seront progressivement abandonnées. A cet égard, il convient d'évoquer le cheminement qui a conduit, au lycée Laplace de Caen, à la transformation du bac professionnel F12 (collaborateurs d'architectes) qui était en crise, en un bac "décorateur d'intérieur". Toute la démarche est partie des réflexions de la base et de sa connaissance pointue à la fois de l'outil de formation et du métier.*
- *Après une période d'activité professionnelle ou de chômage, un jeune ne peut pas réintégrer un cycle scolaire normal. Il peut suivre des stages au GRETA ou à l'AFPA, mais il n'y a pas de structures où il pourrait réapprendre, se remettre à niveau. Si elle existait, cette structure aurait le double rôle de réintégrer un jeune dans un univers scolaire qu'il avait quitté tôt en lui redonnant certaines bases et une autre chance de finir ses études, ainsi qu'un nouveau contenu social.*
- *Il convient également de mettre l'accent sur la formation professionnelle continue qu'il ne faut plus considérer comme un outil de rattrapage d'une mauvaise formation, mais plutôt comme un moyen de donner aux salariés la possibilité, quelque soit le secteur d'activité, de connaître et d'apprendre les nouvelles techniques, les nouveaux produits, les évolutions du marché (demande/offre) sur une certaine période. Au mieux, il faudrait que des structures de formation soient intégrées au service des ressources humaines des entreprises régionales et/ou nationales. Pour celles de taille modeste (PME et artisans) une structure nationale ou régionale qui fournirait quelques semaines par an, des journées de formations en informatique, en gestion assistée par ordinateur, en service qualité..., pourraient être créée et généralisée. Cet organisme ne serait plus là pour la remise à niveau des candidats mais bel et bien pour tenter de les maintenir et, pourquoi pas de les préparer aux mutations à venir. Vaste projet, mais aujourd'hui il faut certainement tenter de comprendre l'actualité des phénomènes afin de pouvoir répondre rapidement aux progrès.*

/...

- *L'étude a dégagé plusieurs phénomènes propres à notre académie. Parmi ceux-ci, il en est un qui est critique, c'est le déficit des formations post-bac de haut niveau, et cela pratiquement dans tous les domaines. Les entreprises s'en plaignent et recrutent chez nos voisins. Les bacheliers se dirigent vers l'université ou s'exportent dans les autres académies. La situation est préoccupante. Même si ces dernières années, le schéma "Université 2000", les délocalisations universitaires et la création de sections d'IUT à Alençon et Cherbourg tentent de répondre aux demandes des jeunes, les écoles d'ingénieurs et de commerce sont toujours sous-représentées. L'accélération des créations de formations post-bac de haute compétence est essentielle, la Région peut intervenir favorablement aux côtés de l'Education Nationale par le financement d'infrastructures et de locaux.*
- *Enfin, des "États généraux de l'orientation, de la formation et de l'emploi" pourraient voir le jour et se tenir en Basse-Normandie dans les mois à venir. Ils serait le lieu privilégié des rencontres entre les chefs d'établissements, les chefs d'entreprises, les enseignants, les conseillers d'orientation psychologues, les psychologues, les chercheurs spécialistes du phénomène de l'orientation, les élus des municipalités, des départements, de la Région, etc... Notre région devenant ainsi le lieu d'une expérience pilote en France.*

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette étude commandée par le Conseil Économique et Social Régional de Basse-Normandie est significative de la volonté des acteurs régionaux de s'impliquer dans le processus de compréhension et de réflexion sur l'orientation. Mme Duru-Bellat parle même de "l'Institution Orientation" dans son ouvrage²¹ sur le fonctionnement de l'orientation.

Sur une période de six mois (durée relativement courte pour ce type d'étude), nous nous sommes attachés à établir un "instantané" de la situation des flux d'orientation dans les collèges et les lycées. Un inventaire prévisionnel des besoins des entreprises locales et régionales en formations professionnelles a été réalisé pour compléter la première phase de l'analyse. Le long travail de traitement informatique et d'entretiens a permis l'élaboration d'un éventail assez complet de remarques, de conclusions et de propositions. Certaines de ces notes n'apportent pas de solutions concrètes, mais plutôt des réflexions sur les objets de l'orientation et de l'accès à la culture pour tous.

En résumé, le travail accompli jette les bases de deux grands thèmes qui doivent être conjugués pour une réelle avancée des objectifs que se sont fixés l'Education Nationale et les collectivités territoriales.

D'une part, il faudrait redéfinir et simplifier les rôles et les compétences de chacun dans les organismes concernés, afin qu'il y ait une meilleure unité des politiques sur l'orientation, l'information et la formation. Ces structures (adressées aux élèves ou aux salariés) sont toutes utiles et fournissent un travail important, mais leurs

21) DURU-BELLAT MARIE., Le fonctionnement de l'orientation, genèse des inégalités sociales à l'école. Delachaux et Niestlé, 1988.

nombreux sigles sont difficiles à comprendre : MIF, ONISEP, CIO, SAIQ, CIFOP, OREFOM, AFPA, CFI, PAIQ, DDTEFP, GRETA, etc.... D'autres part, les entrepreneurs (syndicats patronaux, Unions Patronales, Organismes Consulaires, etc...) doivent réaliser une réelle estimation des formations initiales qu'ils recherchent. Une amélioration des définitions des postes de travail devra être entreprise. Ils devront également, comme le bâtiment, opérer des changements, radicaux parfois, dans leur fonctionnement, leur recrutement et leur image.

De son côté, l'Éducation Nationale devra, comme elle le fait déjà depuis un certain temps, créer des ponts avec le monde du travail (les ZEC sont à cet égard tout à fait intéressantes), tout en continuant les politiques d'élévation des niveaux de scolarisation. Corroborent cette politique, la création de formations post-bac de type BTS, DUT, école d'ingénieur et de commerce fournirait aux entreprises locales et régionales des techniciens, des cadres et des ingénieurs qu'elles recrutent actuellement ailleurs.

Ainsi, pour atteindre ces objectifs, il faut que des moyens financiers importants soient débloqués et que des hommes soient recrutés pour les appliquer. L'Etat et la Région sont ainsi les partenaires privilégiés de toute nouvelle politique d'éducation.

Des efforts et des résultats positifs viennent déjà récompenser l'engagement de tous. Il y a, nous le notons, une réduction des retards scolaires, des redoublements. Il y a également des actions de plus en plus nombreuses de partenariat entre les écoles, l'université et les entrepreneurs régionaux. Des démonstrations communes entre l'Etat et la Région existent, comme le PEF... Aucun organisme ne veut être laissé en dehors des débats. L'esprit est tourné vers la coopération de tous.

Les jeunes de Basse-Normandie attendent beaucoup aujourd'hui. Pour qu'ils ne soient pas déçus, tous les partenaires et acteurs du développement régional doivent travailler ensemble. La Basse-Normandie a des

/...

atouts, mais elle ne doit pas chercher des solutions seule, se retrancher. Elle doit, au contraire, participer activement à tous les débats et toutes les expériences.

Pourquoi ne servirait-elle pas d' "espace laboratoire" dans la mise en place d'une politique d'orientation et de partenariat novatrice ?

BIBLIOGRAPHIE

- CRCI. "Les besoins en formation des PME-PMI industrielles de Basse-Normandie". Février 1992.
- DRTE . "Les professions en fonction des métiers d'avenir, diagnostic et approche prévisionnelle".
Étude réalisée pour l'OREFOM en 1992.
- DRTE . "Bilan de l'emploi en Basse-Normandie". 1989.
- DURU BELLAT M. "L'école des filles". L'Harmattan, 1990.
- DURU BELLAT M. "Le fonctionnement de l'orientation, genèse des inégalités sociales à l'école".
Delachaux et Niestlé, 1988.
- FREMONT A. HERIN R. JOLY J. "Atlas de la France universitaire". Reclus 1992.
- GIRARDIN E. QUENTIN JB. VIVIEN V. "Atlas des Universités françaises". Rapport de DEA sous la
direction de M Hérin R. 1991.
- HERIN R. "Les disparités de scolarisation en France, un indicateur : le taux d'obtention du
baccaulaéat". 1990.
- HERIN R. "La scolarisation en Basse-Normandie", repères et références, CERA, 1986.
- MEN-DEP . "La relation formation emploi", Éducation et Formations n° 30, mars 1992.
- OREFOM . "Publics en difficultés en Basse-Normandie". 1991.
- ROUAULT R. "L'enseignement secondaire en Basse-Normandie 1986/1991". CERA CNRS-URA 915. Étude
pour le Conseil Régional de Basse-Normandie.
- GÉOGRAPHIE SOCIALES N°4. "Scolarisation, Formation, Emploi". 1987.
- GÉOGRAPHIE SOCIALES N° 9. "L'École en Europe". 1990.

SOURCES STATISTIQUES

- INSEE. La France des régions. 1993.
- INSEE. Statistiques et indicateurs des Régions françaises. 1992.
- MEN-DEP. Repères et références statistiques de 1986/1987 à 1991/1992.
- SAIO de Caen. Orientation depuis 1980/1981.

ARTICLES DE JOURNAUX

Ouest-France "Spécial Formation" du jeudi 18 mars 1993.

Ouest-France "Spécial Formation" du jeudi 8 avril 1993.

Le Monde Campus du 6 janvier 1993.

Le Monde Campus du 27 janvier 1993.

Le Monde Initiatives du 28 octobre 1992.

Le Monde Campus du 2 avril 1993.

LISTE DES SIGLES

<i>AFFPA</i>	<i>Association pour la Formation des Adultes</i>
<i>ANPE</i>	<i>Agence Nationale Pour l'Emploi</i>
<i>Bac. pro.</i>	<i>Baccalauréat Professionnel</i>
<i>BEP</i>	<i>Brevet d'Études Professionnelles</i>
<i>BEPA</i>	<i>Brevet d'Études Professionnelles Agricoles</i>
<i>BT</i>	<i>Brevet de Technicien</i>
<i>BTA</i>	<i>Brevet de Technicien Agricole</i>
<i>BTS</i>	<i>Brevet de Technicien Supérieur</i>
<i>CAP</i>	<i>Certificat d'Aptitude Professionnelle</i>
<i>CERA</i>	<i>Centre d'Étude Régionale et d'Aménagement</i>
<i>CCI</i>	<i>Chambre de Commerce et d'Industrie</i>
<i>CRCI</i>	<i>Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie</i>
<i>CEP</i>	<i>Certificat d'Éducation Professionnelle</i>
<i>CFA</i>	<i>Centre de Formation des Apprentis</i>
<i>CFI</i>	<i>Crédit Formation Individualisé</i>
<i>CIFOP</i>	<i>Comité d'Information sur les Formations Professionnelles</i>
<i>CIO</i>	<i>Centre d'Information et d'Orientation</i>
<i>CPA</i>	<i>Classe Préparatoire à l'Apprentissage</i>
<i>CPGE</i>	<i>Classe Préparatoire aux Grandes Écoles</i>
<i>CPPN</i>	<i>Classe Pré-professionnelle de Niveau</i>
<i>DDTEFP</i>	<i>Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle</i>
<i>DRTE</i>	<i>Direction Régionale du Travail et de l'Emploi</i>
<i>FCIL</i>	<i>Formation Complémentaire d'Initiative Locale</i>

/ ...

<i>GRETA</i>	<i>Groupement d'Établissements</i>
<i>Seconde IES</i>	<i>Seconde option Initiation Économique et Sociale</i>
<i>LP</i>	<i>Lycée Professionnel</i>
<i>MIF</i>	<i>Maison de l'Information sur les Formations</i>
<i>MOREA</i>	<i>Module de Représentation à l'Examen par Alternance</i>
<i>ONISEP</i>	<i>Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions</i>
<i>OREFOM</i>	<i>Observatoire Régional de la Formation et des Métiers</i>
<i>PAIO</i>	<i>Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation</i>
<i>PEF</i>	<i>Plan d'Évolution des Formations</i>
<i>SAIO</i>	<i>Service Académique d'Information et d'Orientation</i>
<i>SES</i>	<i>Section d'Éducation Spécialisée</i>
<i>STS</i>	<i>Section de Technicien Supérieur</i>
<i>ZEC</i>	<i>Zone d'Education Cohérence</i>

REMERCIEMENTS

Que toutes les personnes qui ont participé à cette étude soient remerciées pour leur coopération, et particulièrement :

- M. Hérin,** Professeur à l'Université de Caen et directeur du CERA.
- M. Alain,** Directeur de l'ICEP apprentissage de la CCI du Calvados.
- M. Catelin,** Directeur du collège du Teilleul dans la Manche.
- M. Etienne,** Directeur du CIFOP et de l'OREFOM.
- M. Gourvil,** Directeur de l'Institut de Formation des Travailleurs Sociaux de Caen.
- M. Januel,** Chef du Service Académique d'Information et d'Orientation du Rectorat de Caen.
- M^{me} Leclercq,** Directeur adjoint à la Direction de l'Éducation du Conseil Régional.
- M^{me} Lisbonis,** Groupe ESC Normandie Le Havre-Caen (CCI de Caen).
- M. Radoué,** Directeur du Centre d'Information et d'Orientation de Caen.

ANNEXE

*ORIENTATION A LA
FIN DE LA
CINQUIEME*

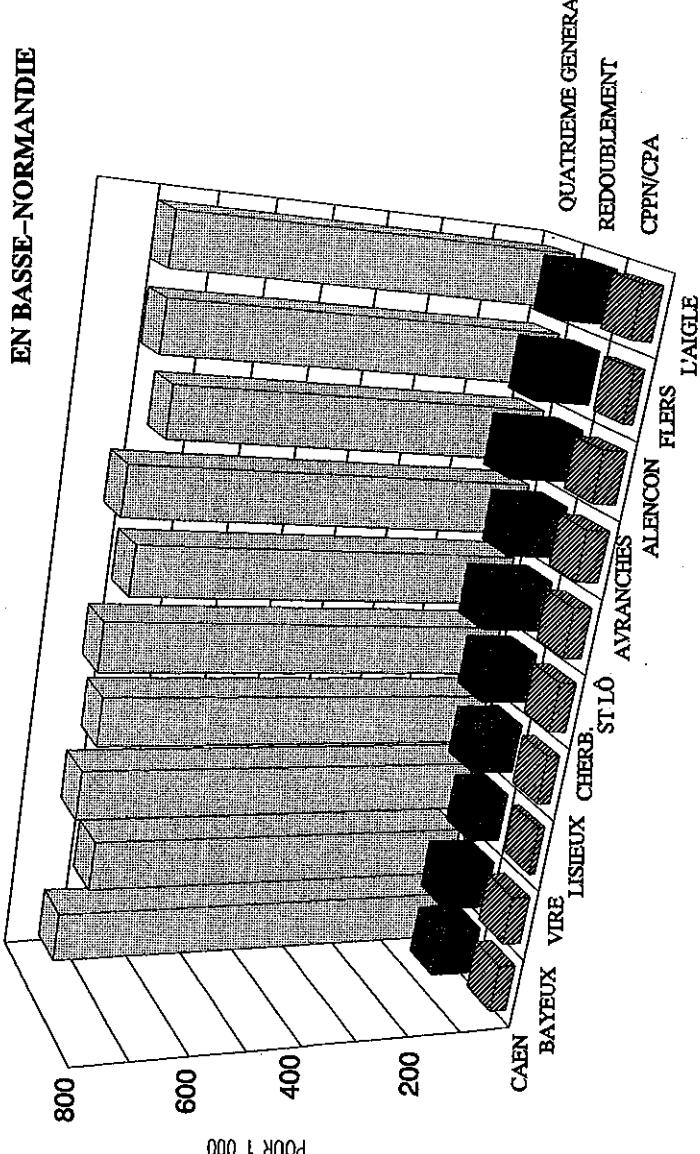
ORIENTATION APRES LA CINQUETEME DANS LES DISTRICTS SCOLAIRES BAS-NORMANDS
JUIN 1991

CPN/CPA	PEDO/THÉ	PS/PATR	PS/TEC	PAS/GENE	DIVERS
CAEN	31,82	80,45	30,23	90,23	746,14
BAYEUX	35,05	84,11	50,23	94,63	699,14
MER	11,89	59,44	11,89	153,05	738,48
LISIEUX	24,15	82,13	53,83	106,97	719,12
CHERBOUR	31,19	90,91	50,8	76,65	733,96
STLO	35,49	117,92	52,09	74,41	699,48
AVRANCHÉ	41,99	98,84	29,07	90,44	729,97
ALLOUCON	42,96	124,45	20,21	123,52	674,67
EIERS	17,82	104,68	32,29	132,52	703,79
LAIGLE	36,88	86,52	24,11	123,4	707,8
					21,28

CERA/BQ 1993

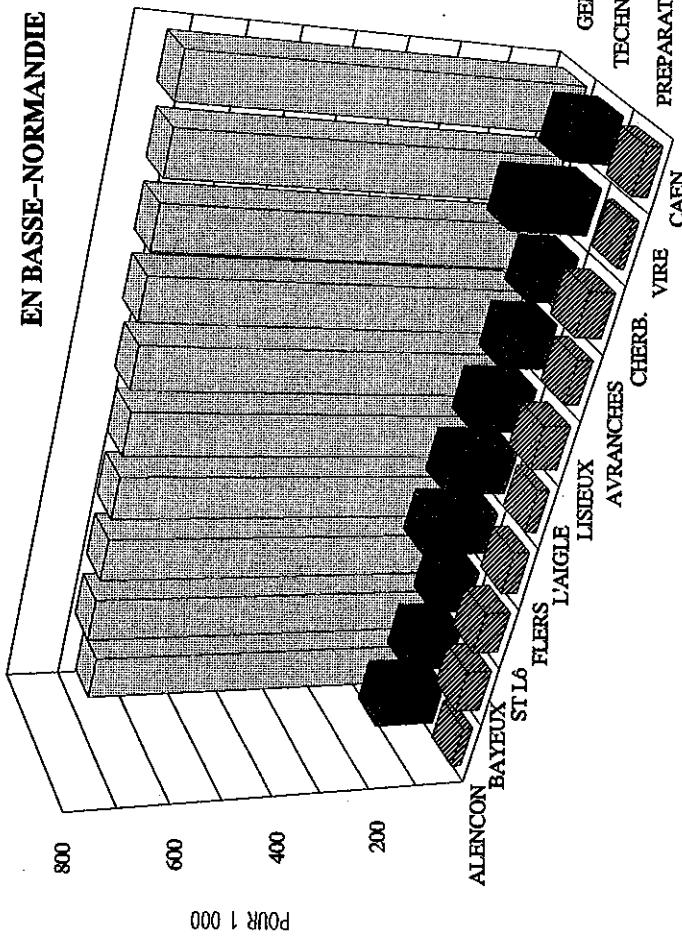
SOURCE : S.A.L.O RECTORAT DE CAEN

ORIENTATION APRES LA CINQUEME EN JUIN 1991
EN BASSE-NORMANDIE



CERA/BQ 1993

PASSAGE EN QUATRIÈME DES ÉLÈVES DE CINQUEME EN JUIN 1991

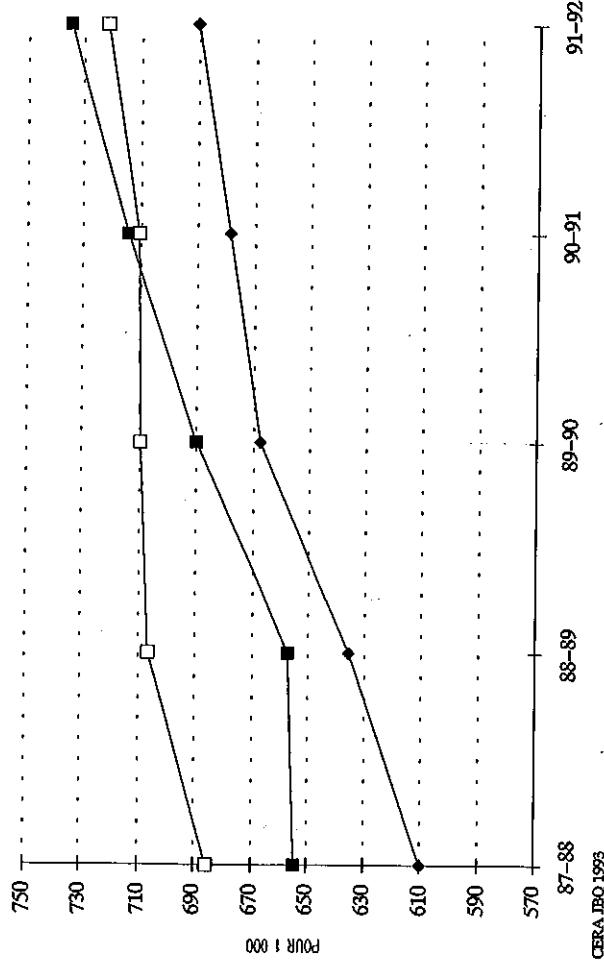


SOURCE : S.A.O. RECTORAT DE CAEN

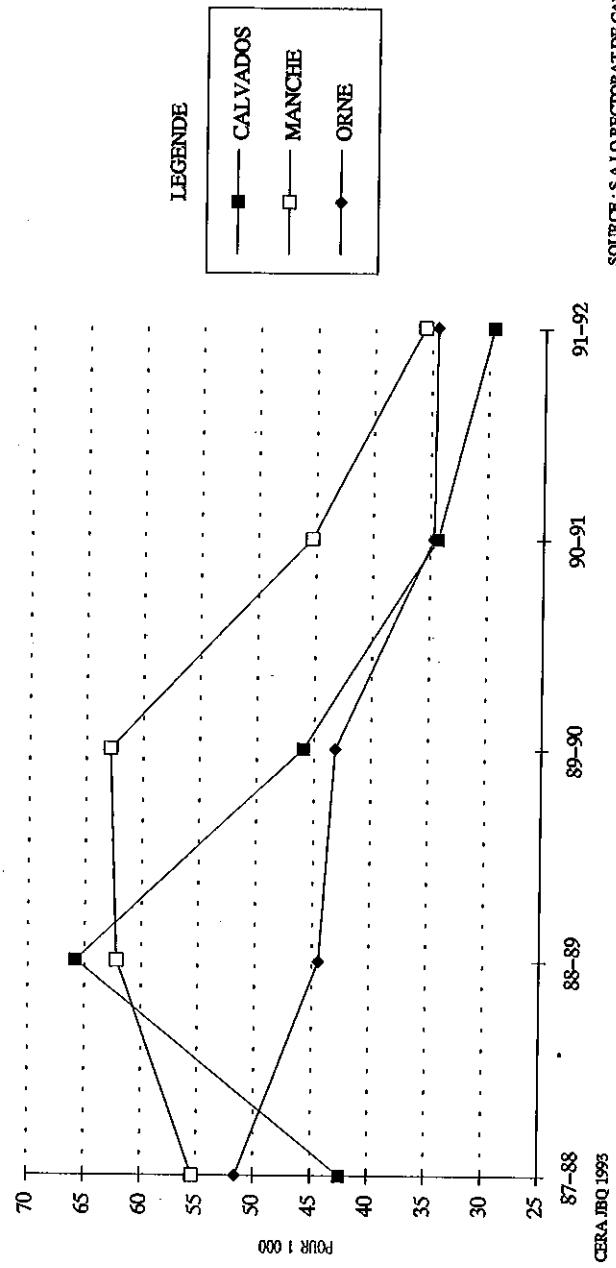
CERA/BQ 1993

SOURCE : S.A.O. RECTORAT DE CAEN

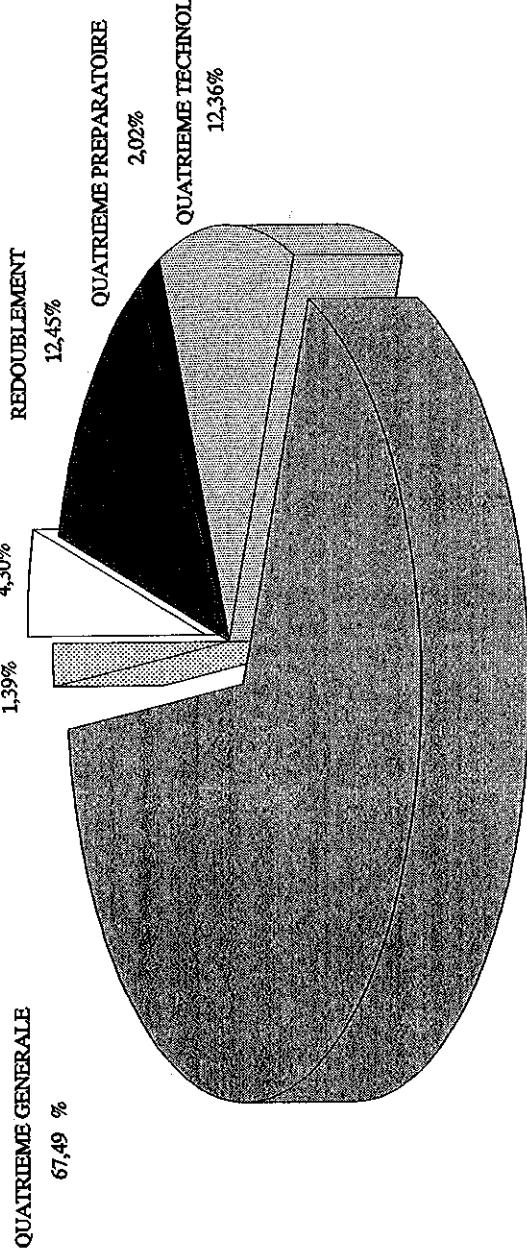
**EVOLUTION DU TAUX DE PASSAGE EN QUATRIÈME GÉNÉRALE DANS
LES DÉPARTEMENTS DE BASSE-NORMANDIE**



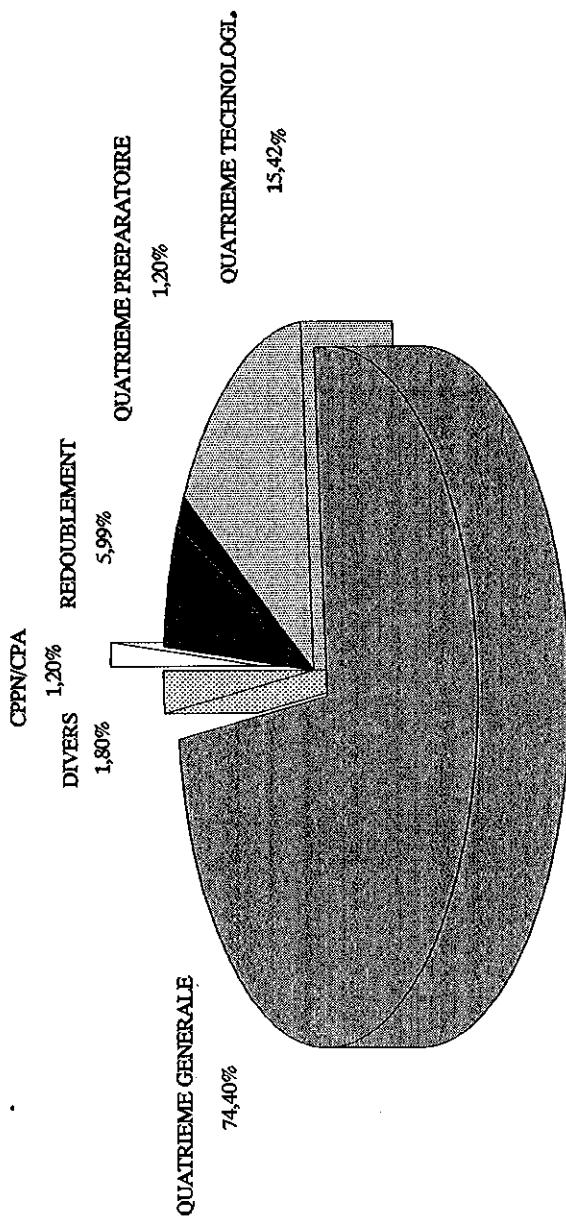
**EVOLUTION DU TAUX DE PASSAGE EN CPPN/CPA DANS LES
DÉPARTEMENTS DE BASSE-NORMANDIE**



SOURCE : SALO RECTORAT DE CAEN



ORIENTATION APRES LA CINQUIEME DANS LE SECTEUR DE VIRE EN JUIN 1991

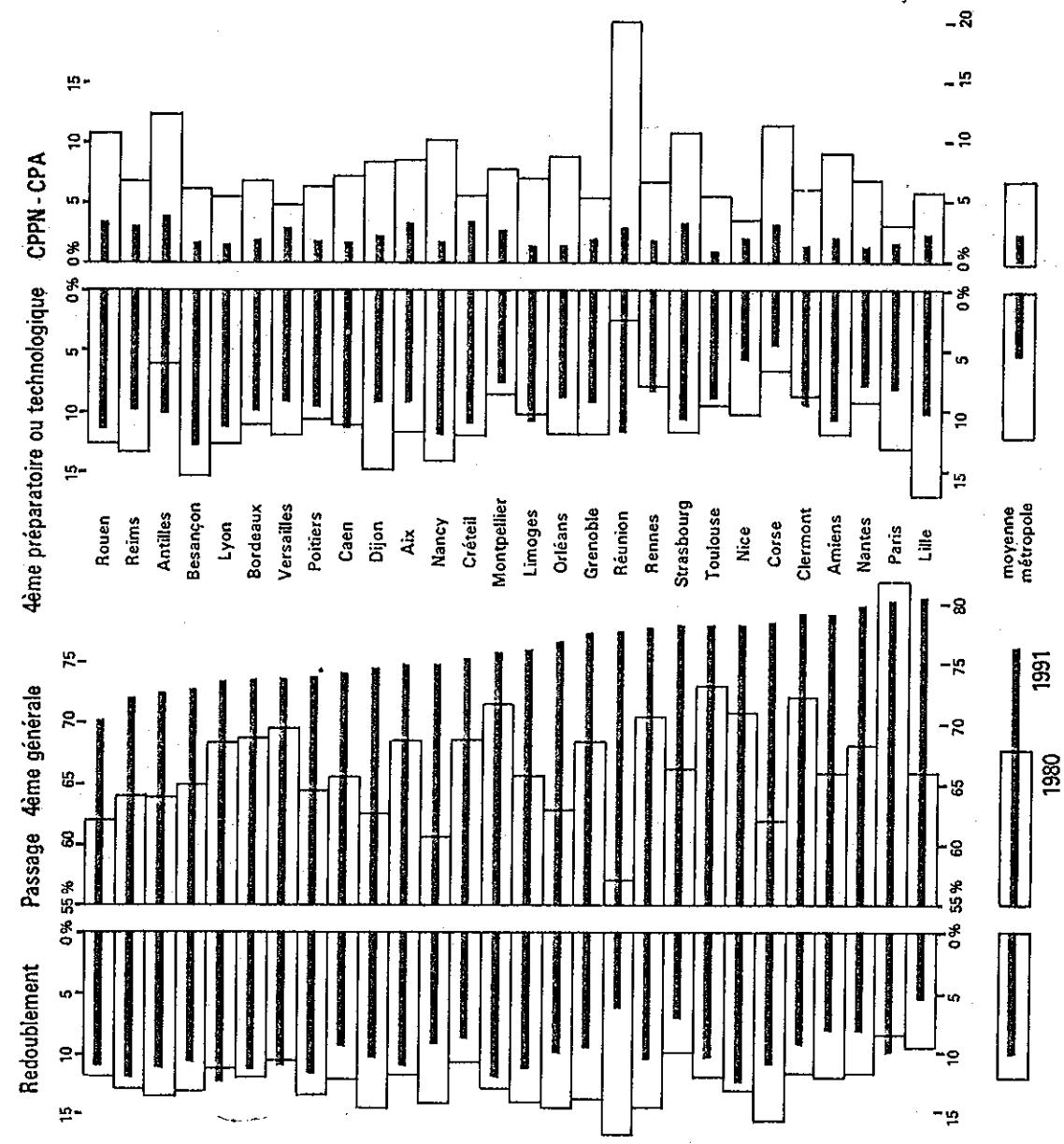


SOURCE : S.A.L.O. RECTORAT DE CAEN

CERA-JBQ 1993

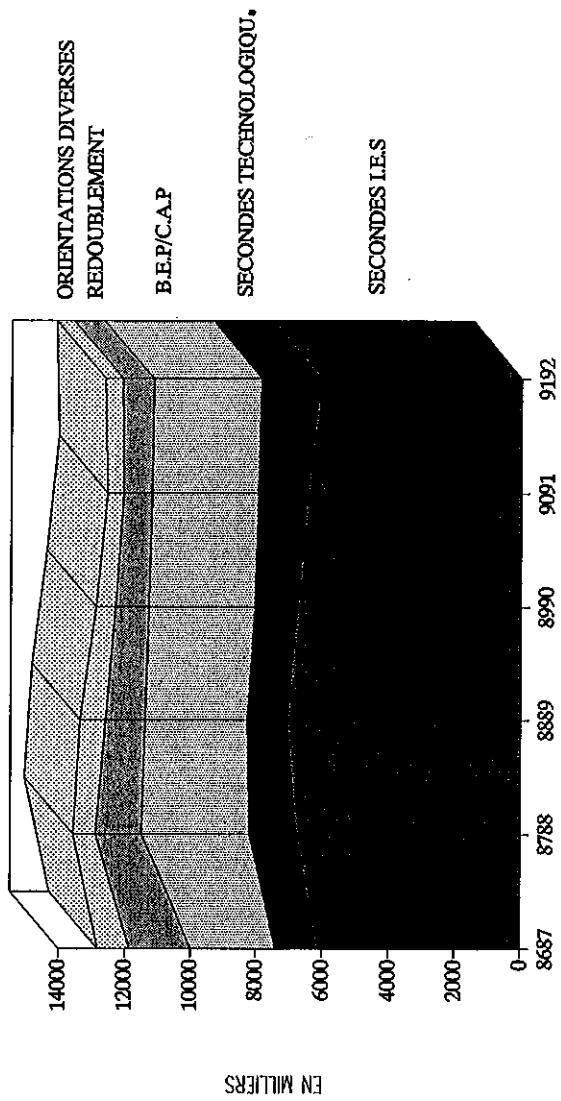
L'orientation en fin de 5ème

Évolution de 1980 à 1991 [flux d'élèves - public + privé]



*ORIENTATION A LA
FIN DE LA
TROISIEME*

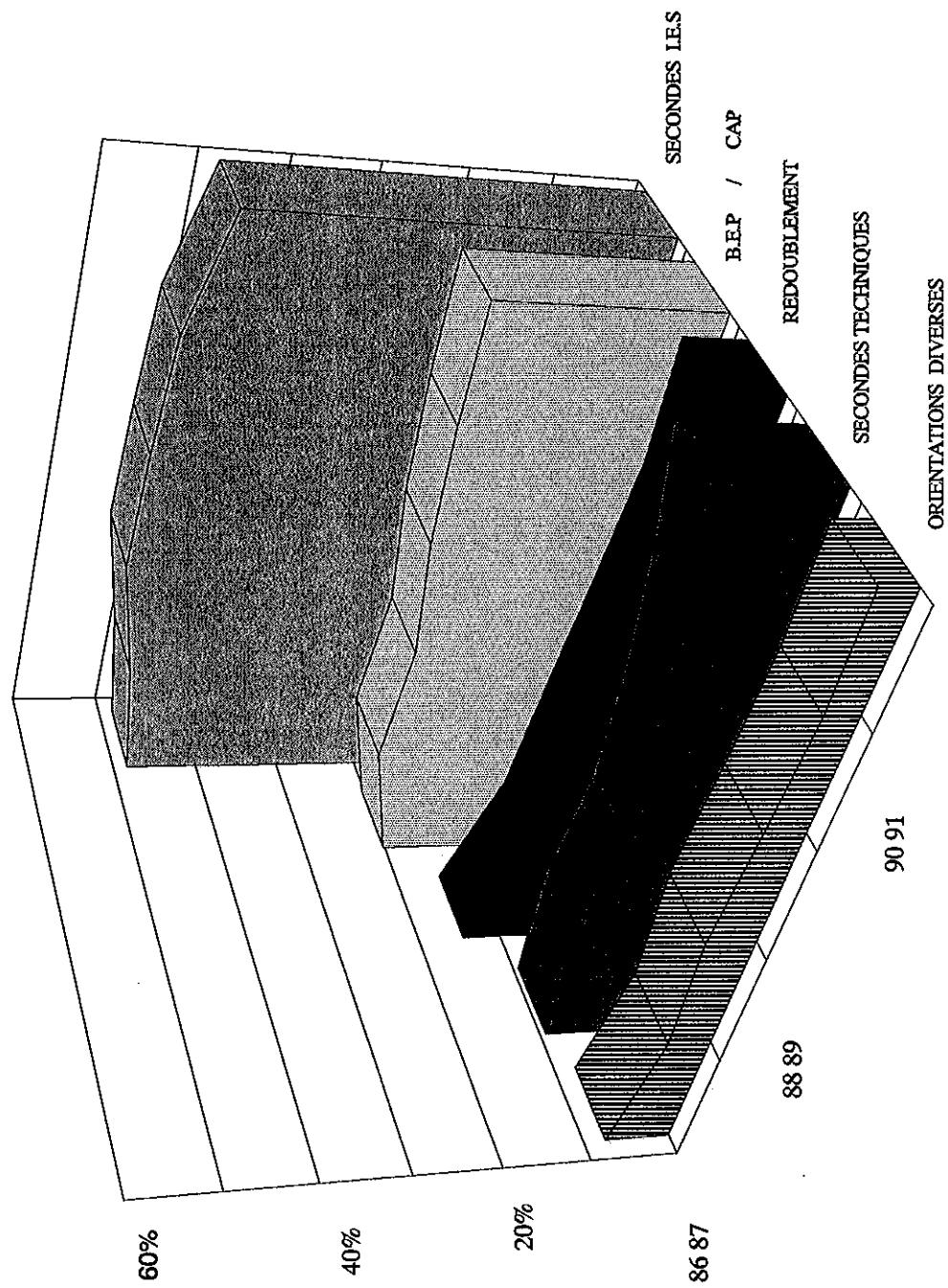
EVOLUTION DES EFFECTIFS APRES LA TROISIEME EN BASSE-
NORMANDIE DEPUIS 1986-87



CERA JBO 1993

SOURCE : S.A.L.O. RECTORAT DE C.A.B.

L'ORIENTATION EN FIN DE TROISIÈME EN BASSE-NORMANDIE DEPUIS 1986-87



CERA/IBQ 1993

SOURCE : S.A.I.O. RECTORAT DE CAEN

EVOLUTION DE L'ORIENTATION APRES LA TROISIEME ENTRE 1986-1987 ET 1991-1992

IES	TECHNIQUE	TOTAL SECO	BEP/CAP	REDOUBLER.	DIVERS	TOTAL
1986-1987	6198	1194	7392	2597	1868	956
1987-1988	6821	1390	8211	3289	1399	664
1988-1989	7084	1198	8282	3117	1209	758
1989-1990	6796	1266	8062	3245	1004	591
1990-1991	6522	1452	7974	3255	841	483
1991-1992	6111	1777	7888	3305	923	526
TOTAL	39332	8277	47809	18808	724	3978
						7781

CERA/IBQ/1993

SOURCE : SALO RECTORAT DE CAEN

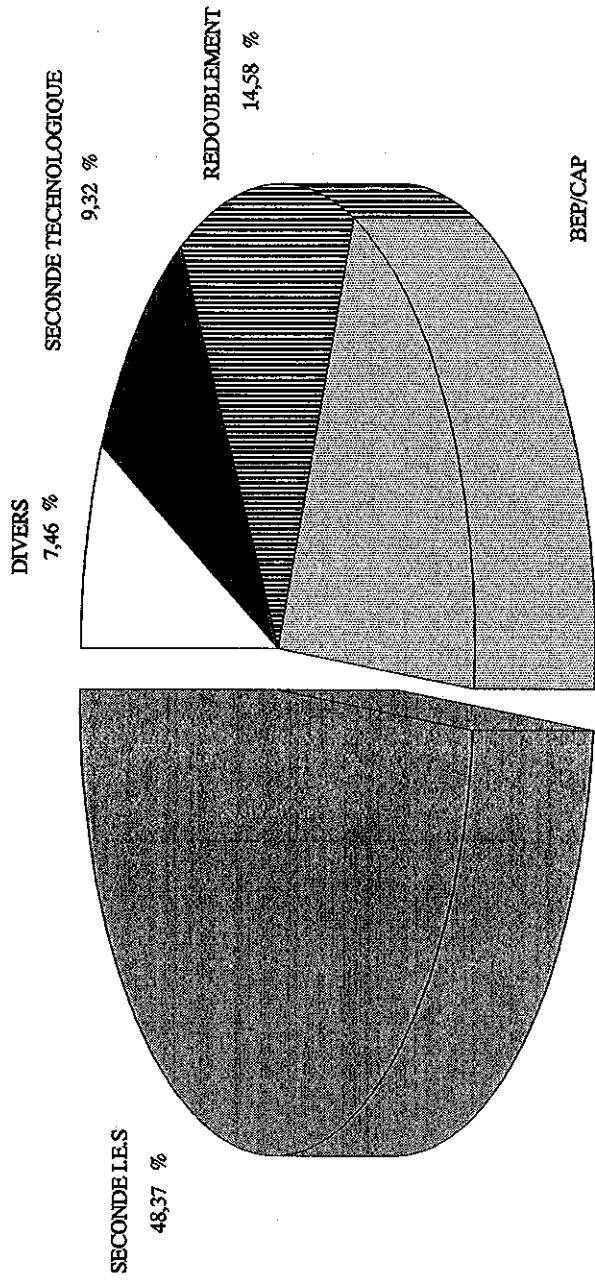
EVOLUTION DE L'ORIENTATION APRES LA TROISIEME ENTRE 1986-87 ET 1991-92 (en pourcentage)

IES	TECHNIQUE	SECONDE	BEP/CAP	REDOUBLER.	DIVERS	TOTAL
1986-1987	48,37	9,32	57,69	20,27	14,58	7,46
1987-1988	50,28	10,25	60,53	24,25	10,31	4,89
1988-1989	53,00	8,96	61,96	23,32	9,05	5,67
1989-1990	52,67	9,81	62,49	25,15	7,78	4,58
1990-1991	51,96	11,57	63,52	25,93	6,70	3,85
1991-1992	48,34	14,06	62,40	26,14	7,30	4,16
TOTAL	50,79	10,63	61,42	24,16	9,31	5,11
						100,00

CERA/IBQ/1993

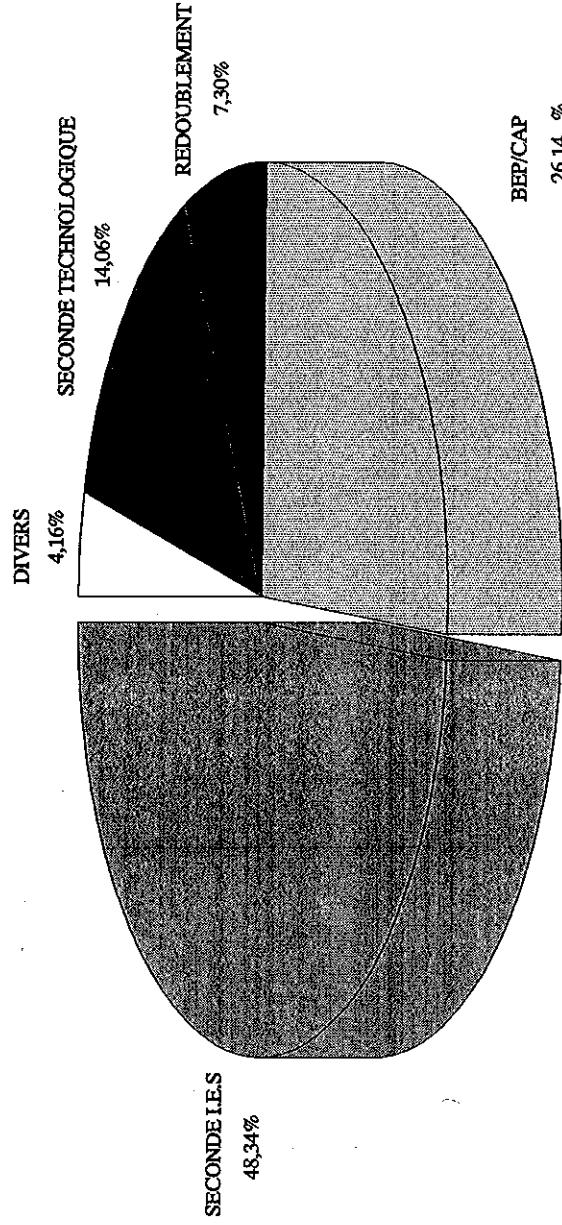
SOURCE : SALO RECTORAT DE CAEN

**ORIENTATION APRES LA TROISIEME EN 1986-1987
EN BASSE-NORMANDIE**



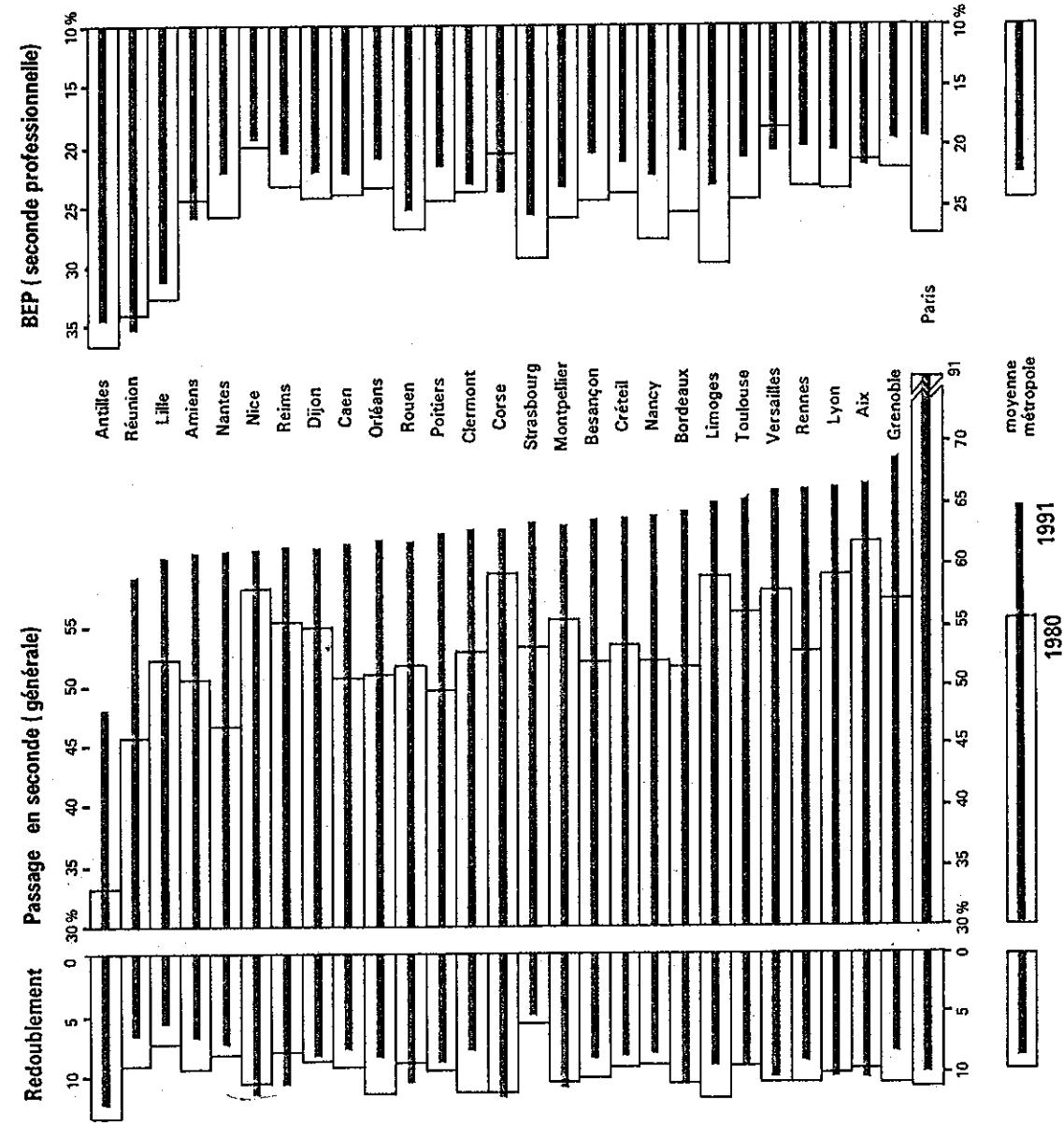
**ORIENTATION APRES LA TROISIEME EN 1991-1992
EN BASSE-NORMANDIE**

SOURCE : SALO RECTORAT DE CAEN



L'orientation en fin de 3ème générale

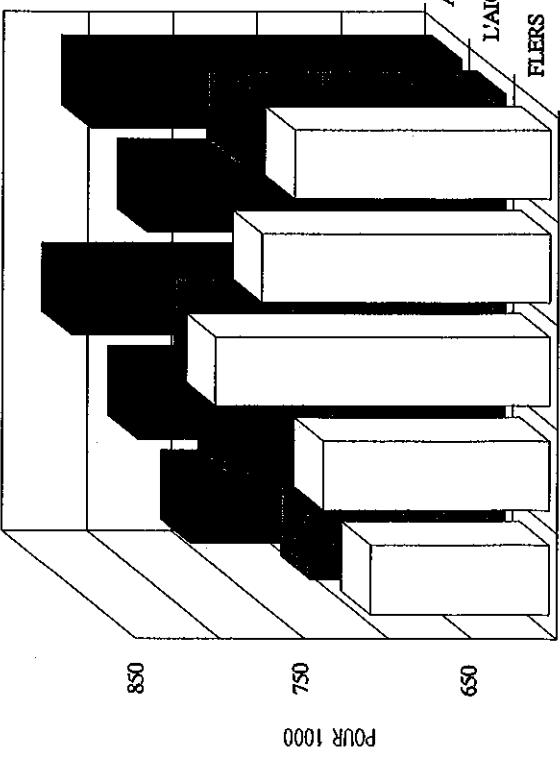
Évolution de 1980 à 1991 (flux d'élèves - public + privé)



**L'ORIENTATION
APRES LA SECONDE**

EVOLUTION COMPAREE DU TAUX DE PASSAGE EN PREMIERE DANS LES DISTRICTS DE L'ORNE DEPUIS 1986-87

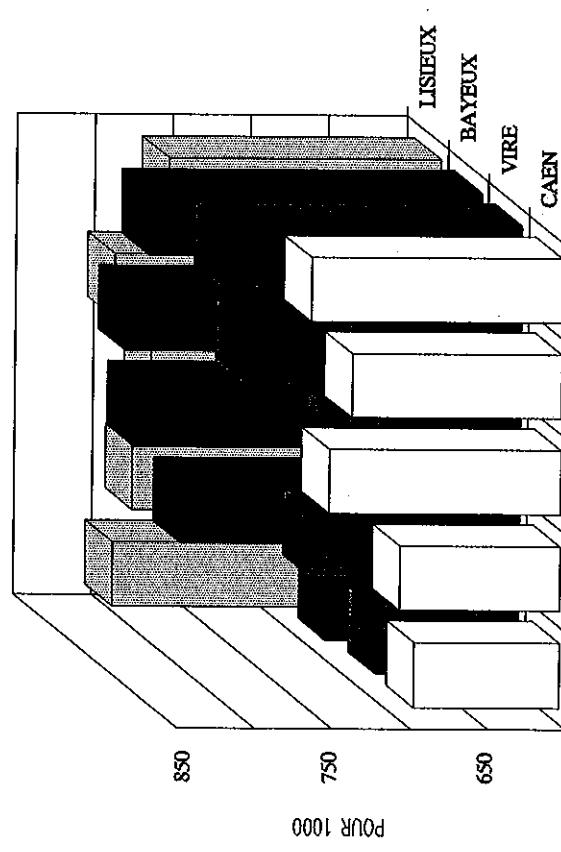
EVOLUTION COMPAREE DU TAUX DE PASSAGE EN PREMIERE DANS LES DISTRICTS DE LA MANCHE DEPUIS 1986-87



POUR 1000

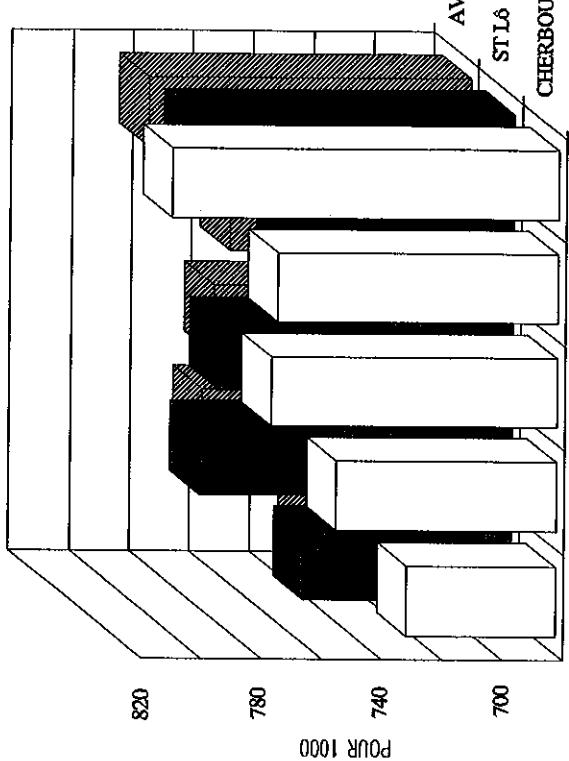
1987 1988 1989 1990 1991
CERA IRO 1993 SOURCE : SALO RECTORAT DE CAEN

EVOLUTION COMPAREE DU TAUX DE PASSAGE EN PREMIERE DANS LES DISTRICTS DU CALVADOS DEPUIS 1986-87



POUR 1000

1987 1988 1989 1990 1991
CERA IRO 1993 SOURCE : SALO RECTORAT DE CAEN



POUR 1000

1987 1988 1989 1990 1991
CERA IRO 1993 SOURCE : SALO RECTORAT DE CAEN

**EVOLUTION DES TAUX DE REDOUBLLEMENT EN SECONDE EN BASSE-NORMANDIE
DEPUIS 1986-87**

	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91
LISIEUX	161,70	170,69	160,00	148,45	122,30
BAYEUX	242,07	190,84	124,69	138,32	168,92
VIRE	279,22	231,77	237,29	182,35	140,85
CAEN	241,91	229,37	199,52	205,85	185,44
CHERBOURG	189,21	171,32	173,17	187,46	154,52
SILLÉ	191,21	195,70	207,32	199,82	180,44
AVRANCHES	201,94	172,63	173,77	185,71	177,05
ALençon	208,43	170,58	155,24	179,10	145,29
FLEURS	241,71	206,72	157,72	184,36	197,80
L'AIGLE	259,80	197,76	184,36	210,39	185,88

CERA JRC 1993

**EVOLUTION DES TAUX DE PASSAGE EN PREMIERE EN BASSE-NORMANDIE
DEPUIS 1986-87**

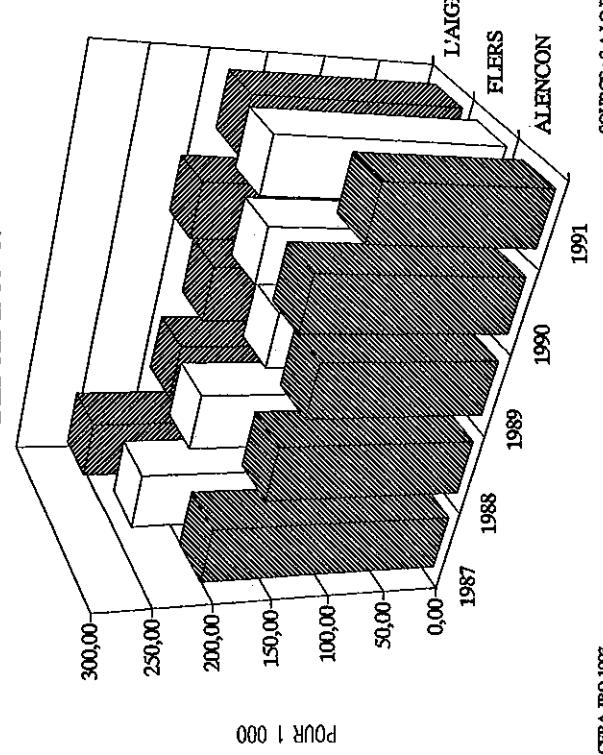
	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91
CAEN	693,77	703,35	748,80	734,79	761,33
BAYEUX	697,41	791,35	821,52	827,66	813,06
VIRE	691,56	734,37	719,13	778,43	792,76
LISIEUX	808,48	796,07	784,52	808,37	774,10
CHERBOURG	729,45	753,21	775,02	773,01	808,31
SILLÉ	749,35	783,94	777,44	755,68	786,67
AVRANCHES	733,06	768,19	764,57	759,34	786,89
ALençon	760,82	792,11	831,43	787,06	820,64
FLEURS	706,16	734,45	798,66	770,95	751,96
L'AIGLE	715,69	764,93	779,33	693,51	760,00

CERA JRC 1993

SOURCE : S.A.L.O. RECTORAT DE CAEN

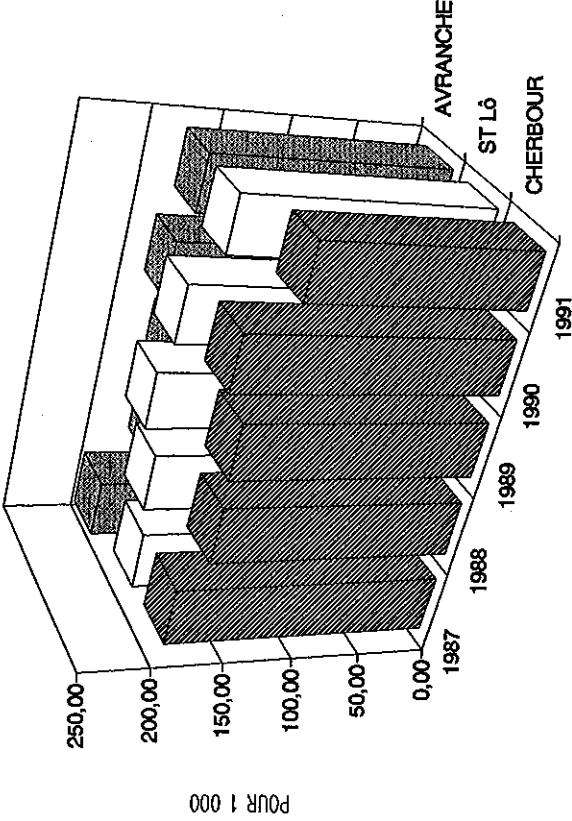
EVOLUTION COMPAREE DANS LES DISTRICTS DE L'ORNE DU TAUX DE REDOUBLLEMENT EN SECONDE DEPUIS 1986-87

EVOLUTION COMPAREE DANS LES DISTRICTS DU CALVADOS DU TAUX DE REDOUBLLEMENT EN SECONDE DEPUIS 1986-87

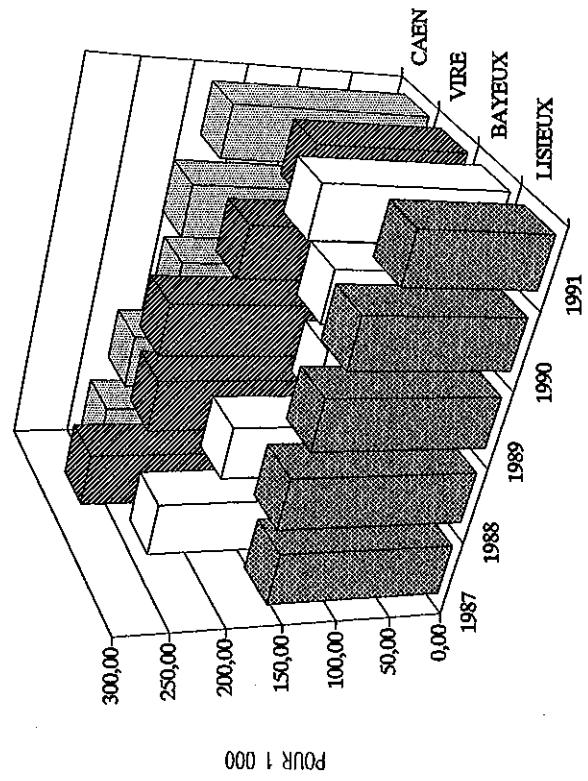


SOURCE : CERA-JEQ 1995

EVOLUTION COMPAREE DANS LES DISTRICTS DE LA MANCHE DU TAUX DE REDOUBLLEMENT EN SECONDE DEPUIS 1986-87



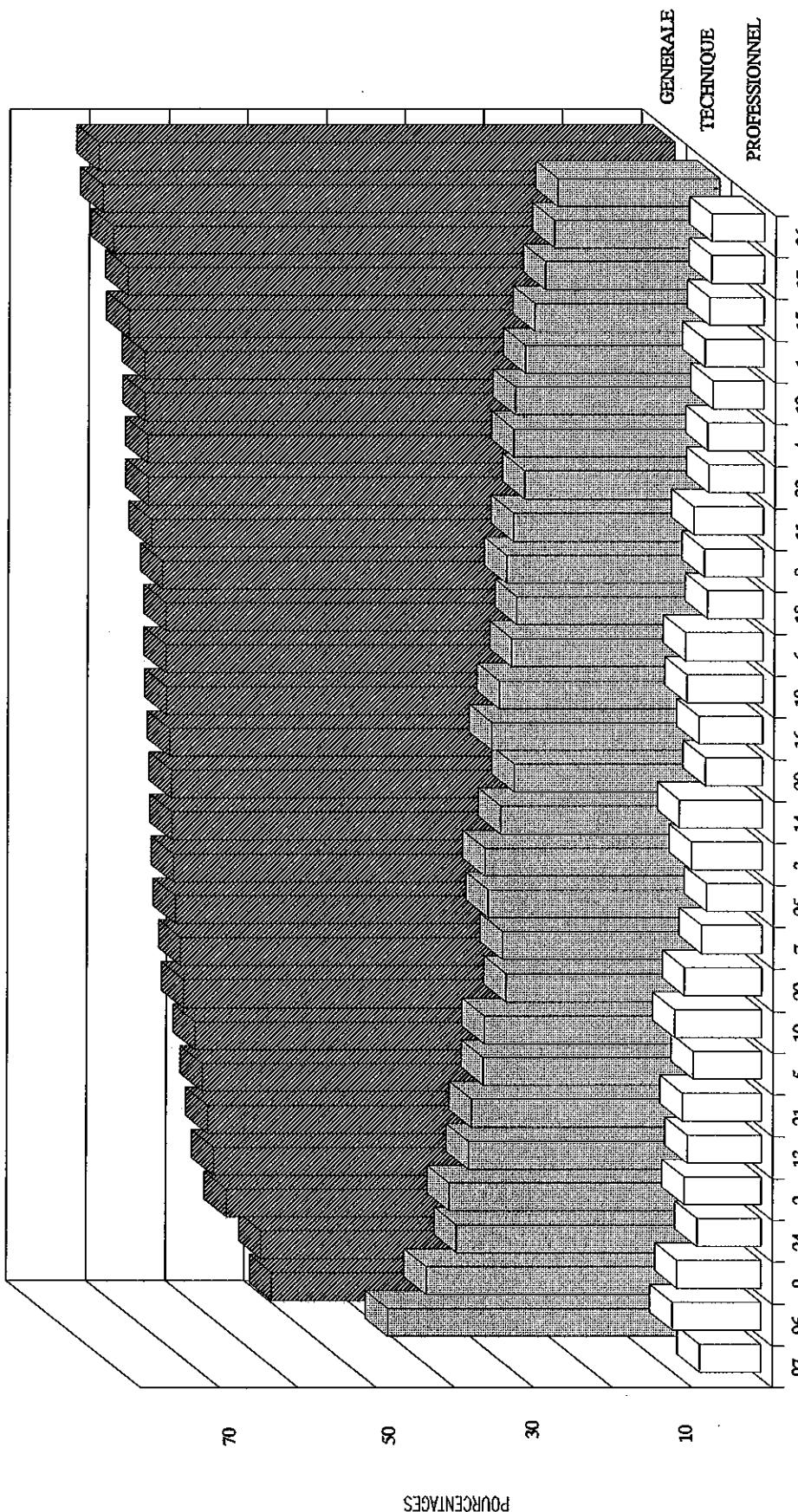
SOURCE : CERA RECTORAT DE CAEN



SOURCE : CERA RECTORAT DE CAEN

LE BACCALAUREAT

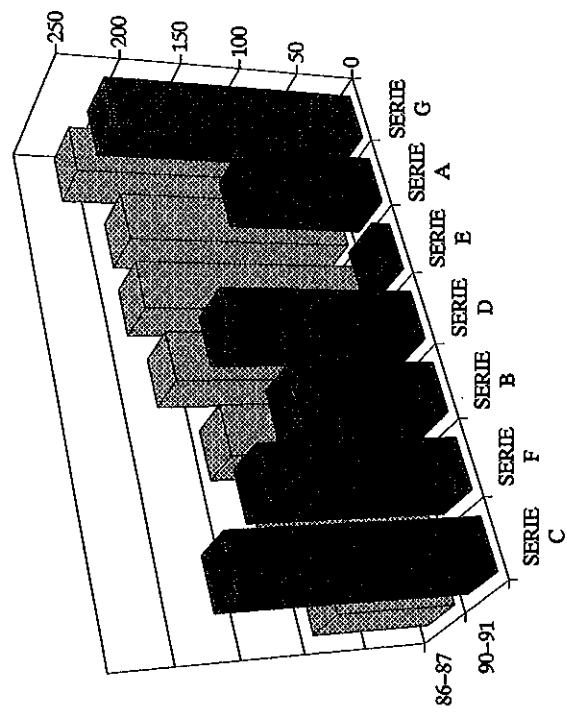
COMPARAISON DES OPTIONS DU BACCALAUREAT EN 1990/1991 DANS LES ACADEMIES FRANCAISES



CERA/IBO 1992

SOURCE : MEN-DEP 1991

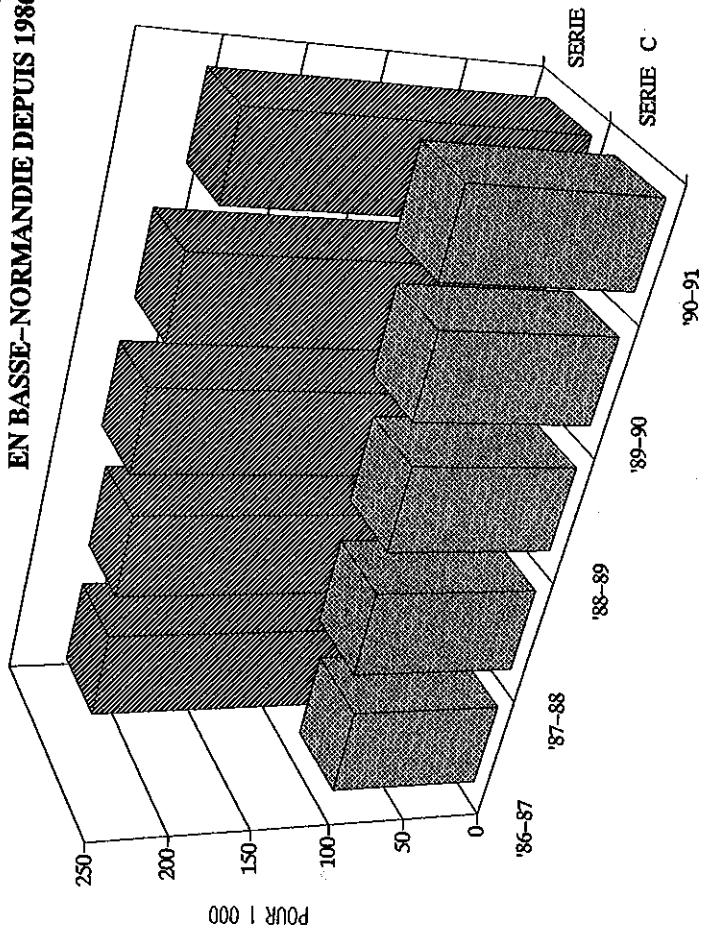
EVOLUTION COMPAREE DES SERIES DU BACCALAUREAT
ENTRE 1986-87 ET 1991-92 EN BASSE-NORMANDIE



CERA JBO 1993

SOURCE : S.A.O. RECTORAT DE CAEN

EVOLUTION COMPAREE DES SERIES "C" ET "G"
EN BASSE-NORMANDIE DEPUIS 1986-87

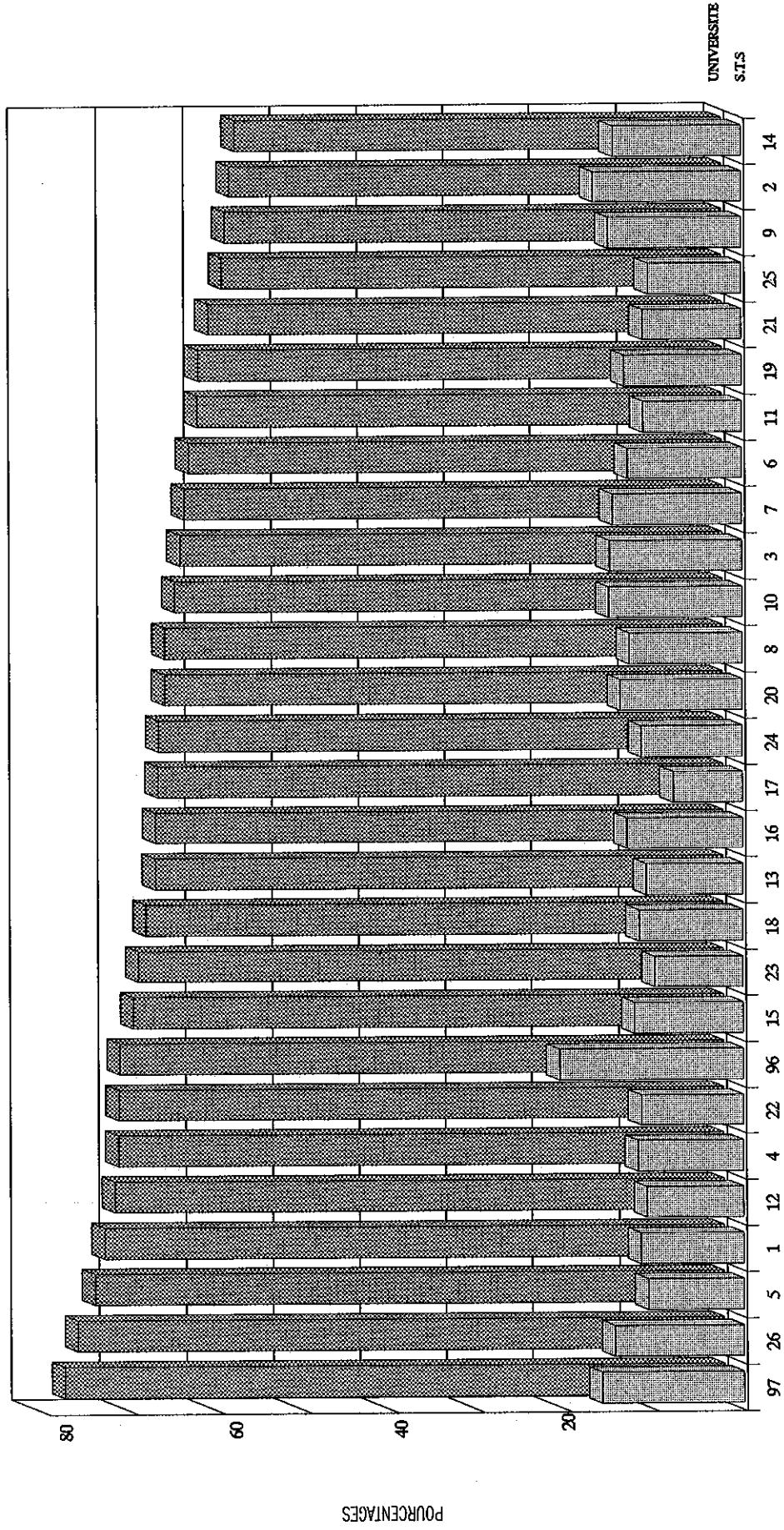


CERA JBO 1993

SOURCE : S.A.O. RECTORAT DE CAEN

ORIENTATION VERS
L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

L'ACADEMIE DE CAEN EST AVEC LA REUNION ET LA CORSE CELLE OU LA PRINCIPALE VOIE DE
FORMATION SUPERIEUR RESTE L'UNIVERSITE



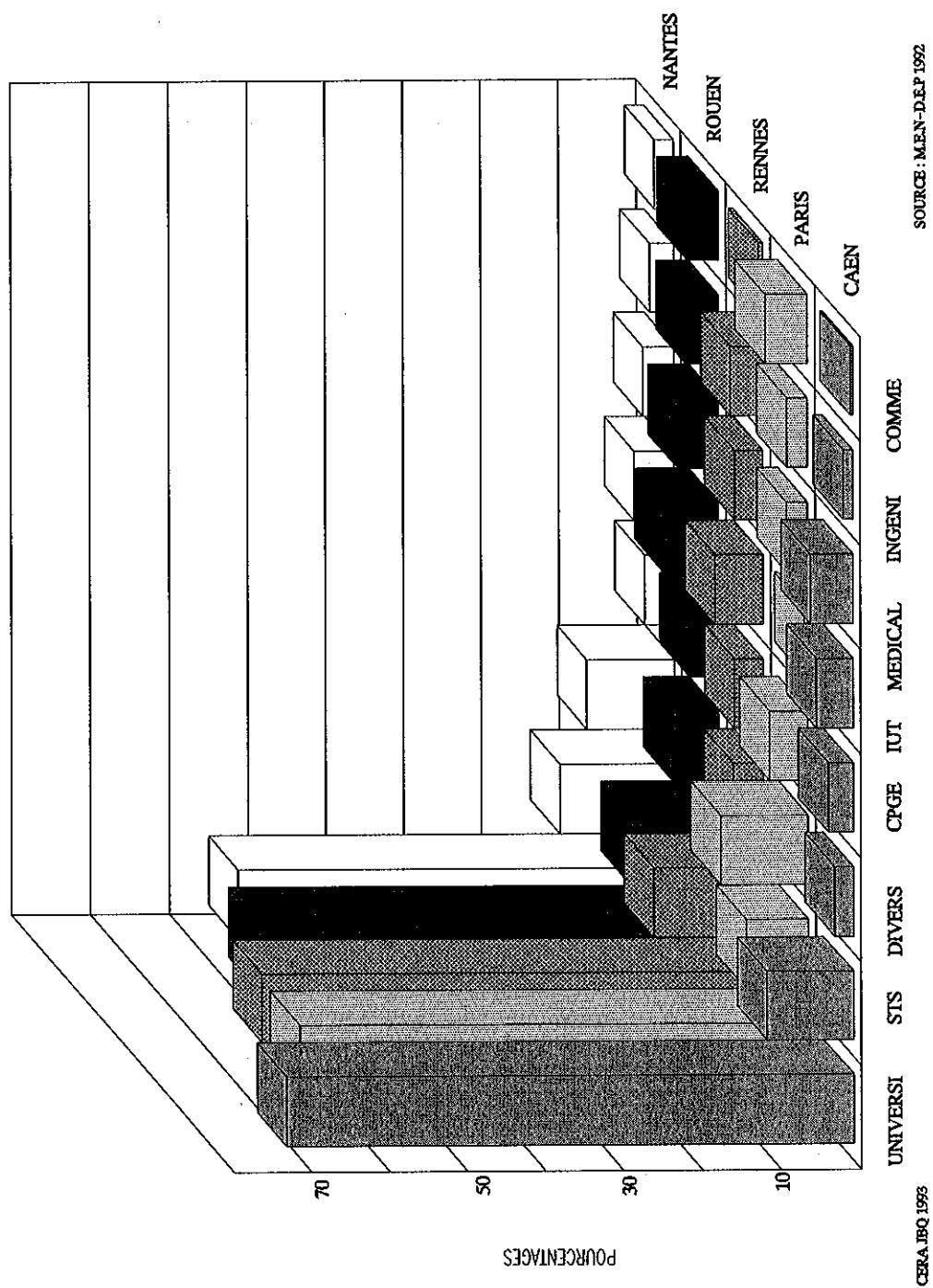
CERA/IBQ 1993

SOURCE : MEN-DEP 1992

VENTILATION DES ETUDIANTS SELON LES FILIERES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN 1990/1991

C	ETUD 92	UNIVER	% UNIVER	IUT	% IUT	SIS	% SIS	CITE	% CITE	INGEN	% INGEN	COMME	% COMM	MEDI	% MEDI	DIVERS	% DIVE	
AIX-MARSEILLE	1	81129	57774	71,21	2125	2,62	9462	11,66	2646	3,26	1708	2,11	1426	1,76	3041	3,75	2947	3,63
AMIENS	2	31191	17638	56,55	1442	4,62	5257	16,85	1016	3,26	1998	6,41	864	2,77	1950	6,25	1026	3,29
BESANCON	3	25419	15857	62,38	1957	7,70	3841	15,11	809	3,18	751	2,95	217	0,85	1368	5,38	619	2,44
BORDEAUX	4	81062	56424	69,61	3223	3,98	9747	12,02	2374	2,93	1122	1,38	2840	3,50	2919	3,60	2413	2,98
CAEN	5	29606	21417	72,34	1363	4,60	3222	10,88	918	3,10	352	1,19	87	0,29	1561	5,27	686	2,32
CLERMONT	6	34400	21094	61,32	2074	6,03	4481	13,03	1029	2,99	953	2,77	574	1,67	1754	5,10	2441	7,10
DIJON	7	32687	20215	61,84	1931	5,91	4817	14,74	1453	4,45	735	2,25	603	1,84	1729	5,29	1204	3,68
GRENOBLE	8	65548	42042	64,14	5164	7,88	8456	12,87	2070	3,16	2646	4,04	644	0,98	2355	3,59	2191	3,34
LILLE	9	111077	63448	57,12	5458	4,91	16804	15,13	5203	4,68	4410	3,97	3137	2,82	5143	4,63	7474	6,73
LOMOGES	10	16305	10266	62,96	1349	8,27	2478	15,20	537	3,29	120	0,74	80	0,49	1159	7,11	316	1,94
LION	11	107280	64707	60,32	4229	3,94	12022	11,21	4715	4,40	6829	6,37	1835	1,71	4412	4,11	8531	7,95
MONTELLIER	12	67126	47008	70,03	2459	3,66	7377	10,99	1690	2,52	1898	2,83	1426	2,12	39068	4,20	2450	3,65
NANCY	13	63358	43358	65,28	4322	6,82	6968	11,00	2081	3,28	3044	4,80	396	0,63	3419	5,40	1770	2,79
NANTES	14	75381	42172	55,95	3838	5,09	11018	14,62	2831	3,76	2315	3,07	1810	2,40	2967	3,94	8430	11,18
NICE	15	33540	24115	67,85	2239	6,30	4391	12,36	1571	4,42	223	0,63	729	2,05	1295	3,64	977	2,75
ORLEANS	16	46947	30635	65,25	3082	6,56	6193	13,19	1912	4,07	565	1,20	595	1,27	2544	5,42	1421	3,03
PARIS	17	314482	204286	64,96	1491	0,47	24777	7,88	15392	4,89	8272	2,63	16946	5,39	8452	2,69	34866	11,09
POLITIERS	18	31959	21210	66,37	2191	6,86	3781	11,83	1065	3,33	591	1,85	515	1,61	1571	4,92	1035	3,24
REIMS	19	30042	18092	60,22	2349	7,82	4007	13,34	1374	4,57	378	1,26	1690	5,63	1278	4,25	874	2,91
RENNES	20	77963	50035	64,18	4757	6,10	10841	13,91	2867	3,68	3216	4,13	465	0,60	2819	3,62	2963	3,80
ROUEN	21	36004	21257	59,04	2488	6,91	4059	11,27	1347	3,74	1479	4,11	1413	3,92	1848	5,13	2113	5,87
SIRASBOURG	22	56666	39410	69,55	2741	4,84	6598	11,64	1801	3,18	1461	2,58	516	0,91	2316	4,09	1823	3,22
TOULOUSE	23	87590	58869	67,21	3821	4,36	8813	10,06	2294	2,62	4595	5,25	1476	1,69	3247	3,71	4475	5,11
CRETELL	24	78178	50723	64,88	3960	5,07	9022	11,54	2803	3,59	1211	1,55	859	1,10	4267	5,46	5333	6,82
VERSAILLES	25	95913	55124	57,47	4136	4,31	10220	10,66	5608	5,85	6781	7,07	4863	5,07	4036	4,21	5145	5,36
CORTE	26	3208	2383	74,28	104	3,24	472	14,71	59	1,84	0	0,00	0	0,00	117	3,65	73	2,28
ANTILLES	26	6848	4751	69,38	0	0,00	1435	20,96	25	0,37	0	0,00	0	0,00	445	6,50	192	2,80
RE UNION	27	8126	6156	75,76	35	0,43	1315	16,18	23	0,28	0	0,00	122	1,50	225	2,77	250	3,08

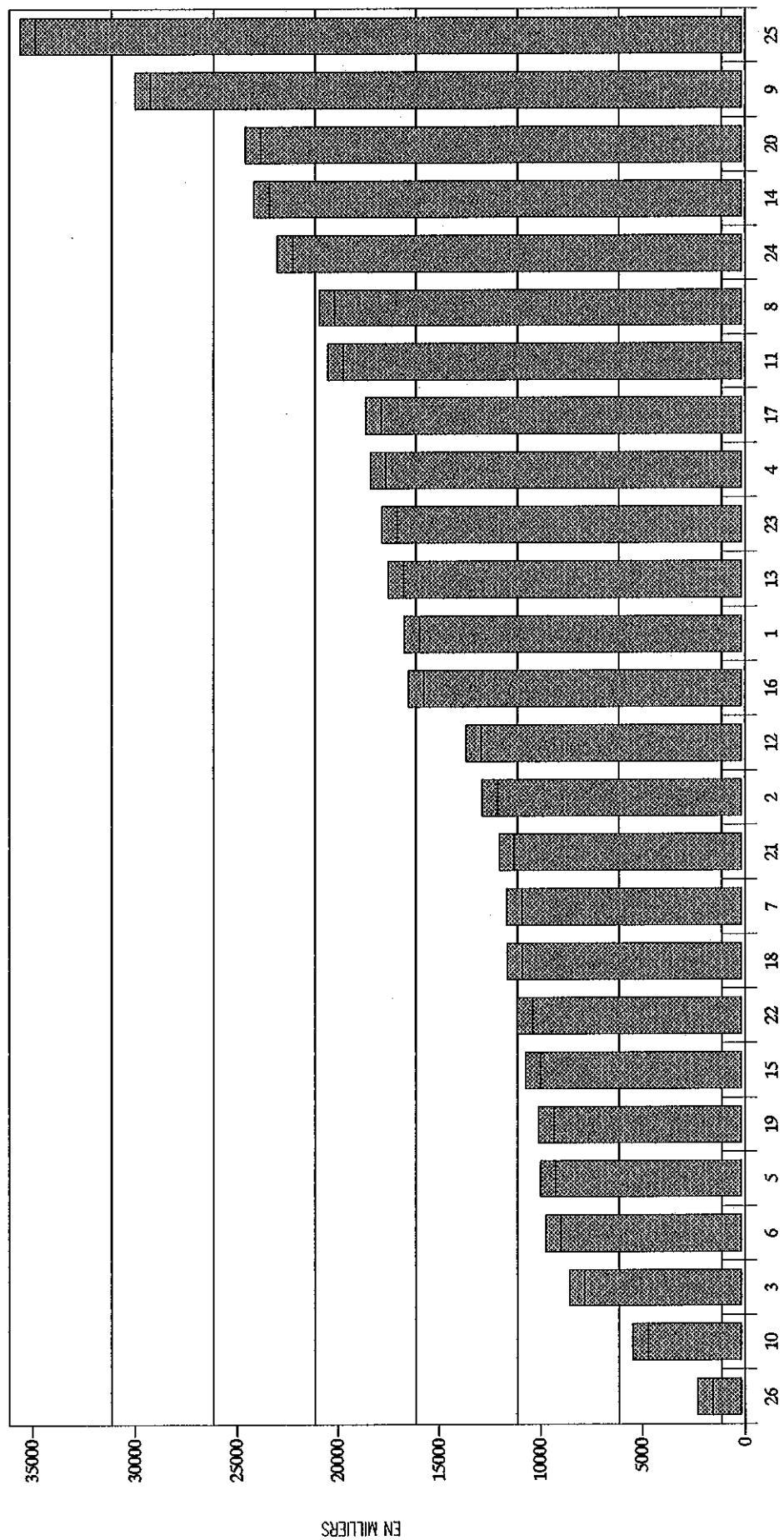
ETUDE COMPAREE DES ACADEMIES DU GRAND OUEST AVEC PARIS EN 1992



REPARTITION DES BACHELIERS ADMIS EN JUIN 1992 SELON LES FILIERES ET LES SERIES DU BACCALAUREAT

C	% BAC92	TOTAL GEN92	% GEN92	TOTAL EC92	% TEC92	BAC SERIE C	% SERIE C	BAC SERIE G	% SERIE G	BAC SERIE C	% BAC SERIE C	
AIX-MARSEILLE	1	15775	.11360	72,01	4415	27,99	2443	15,49	2733	17,52	5232	33,17
AMIENS	2	11917	.8170	68,56	3747	31,44	1641	13,77	2396	20,11	3822	32,07
BESANCON	3	7623	.5308	69,63	2315	30,37	1153	15,13	1315	17,25	2711	35,56
BORDEAUX	4	17427	.12945	74,28	4482	25,72	2647	15,19	2760	15,84	6470	37,13
CAEN	5	9050	.6258	69,15	2792	30,85	1220	13,48	1753	19,37	2996	33,1
CLERMONT	6	8783	.6317	71,92	2466	28,08	1304	14,85	1334	15,19	2953	33,62
CORTE	26	1367	.1019	74,54	348	25,46	231	16,9	256	18,73	464	33,94
CRETEIL	24	22052	.14187	64,33	7865	35,67	4659	21,13	5293	24	7553	34,25
DIJON	7	10719	.7212	67,28	3507	32,72	1723	16,07	2139	19,96	3726	34,76
GRENOBLE	8	19968	.14169	70,96	5799	29,04	3464	17,35	3579	17,92	6988	35
LILLE	9	29048	.18687	64,33	10361	35,67	4397	15,14	6416	22,09	10050	34,6
LOMOGES	10	4516	.3116	69	1400	31	665	14,73	685	15,17	1600	35,43
LYON	11	19550	.13835	70,77	5715	29,23	3139	16,06	3605	18,44	6935	35,47
MONTPELLIER	12	12728	.9095	71,46	3633	28,54	2302	18,09	2453	19,27	4402	34,59
NANCY	13	16567	.11152	67,31	5415	32,69	2846	17,18	2875	17,35	5893	35,57
NANTES	14	25218	.16362	70,47	6856	29,53	3397	14,63	4416	19,02	8226	35,43
NICE	15	9793	.7198	73,5	2595	26,5	1658	16,93	1867	19,06	3211	32,79
ORLEANS	16	15570	.11012	70,73	4558	29,27	2825	18,14	2851	18,31	5716	36,71
PARIS	17	17666	.13956	79	3710	21	3511	19,87	2280	12,91	6219	35,2
POTIERS	18	10686	.7572	70,86	3114	29,14	1701	15,92	2073	19,4	3849	36,02
REIMS	19	9142	.6298	68,89	2844	31,11	1516	16,58	1710	18,7	3230	35,33
RENNES	20	23641	.16166	68,38	7475	31,62	3663	15,49	4800	20,3	8644	36,56
ROUEN	21	11088	.7465	67,33	3623	32,67	1504	13,56	2358	21,27	3299	29,75
STRASBOURG	22	10193	.6942	68,11	3251	31,89	2151	21,1	1844	18,09	3901	38,27
TOULOUSE	23	16879	.11958	70,73	4941	29,27	2586	15,32	2885	17,09	5945	35,22
VERSAILLES	25	34670	.23911	68,97	10759	31,03	5886	16,98	8024	23,14	11152	32,17

LES BACHELIERS ADMIS EN JUIN 1992 SELON LES ACADEMIES
L'ACADEMIE DE CAEN EST DE CELLES QUI COMPTENT LE MOINS DE BACHELIERS EN 1992



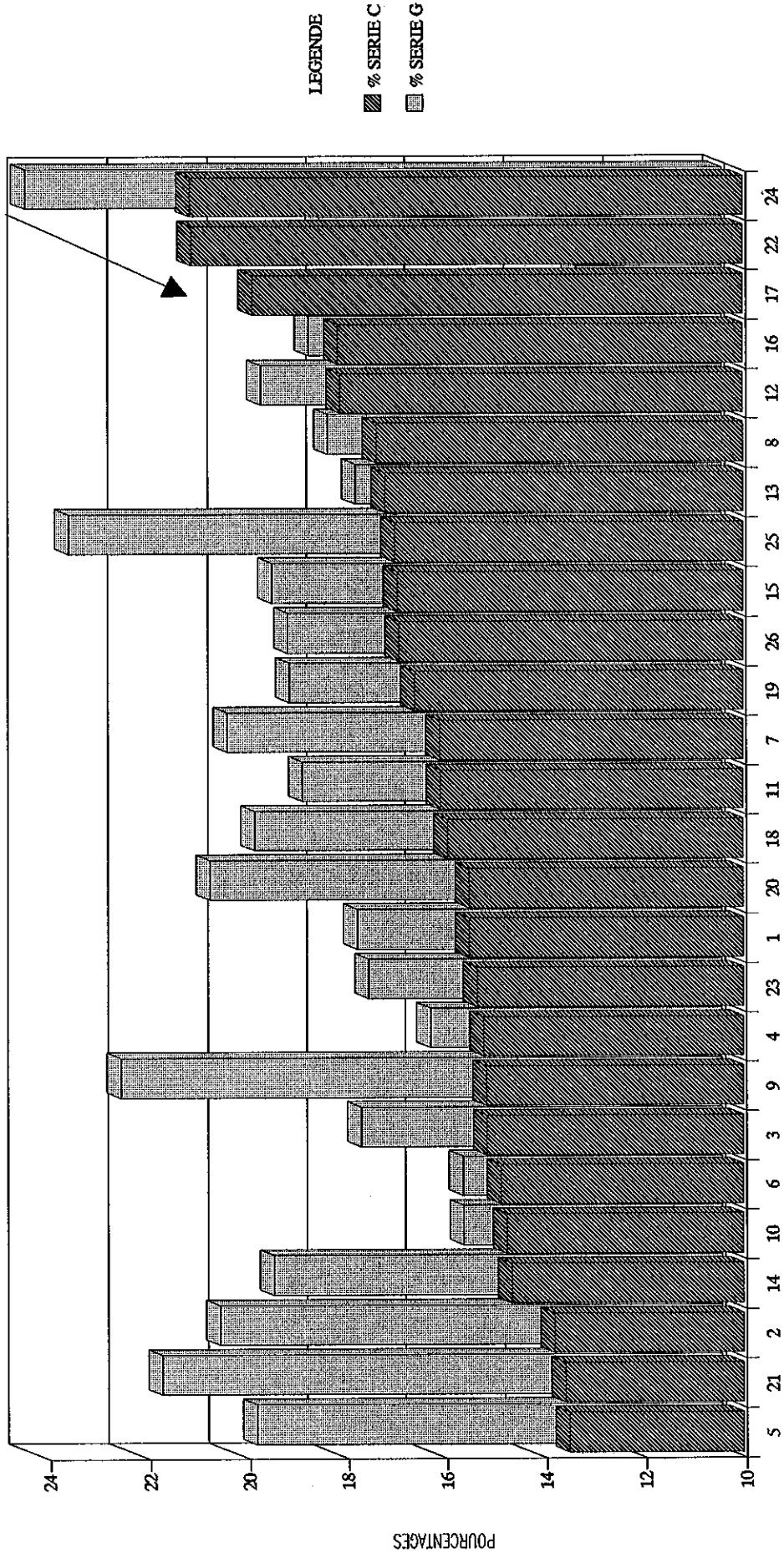
GERA ISO 1993

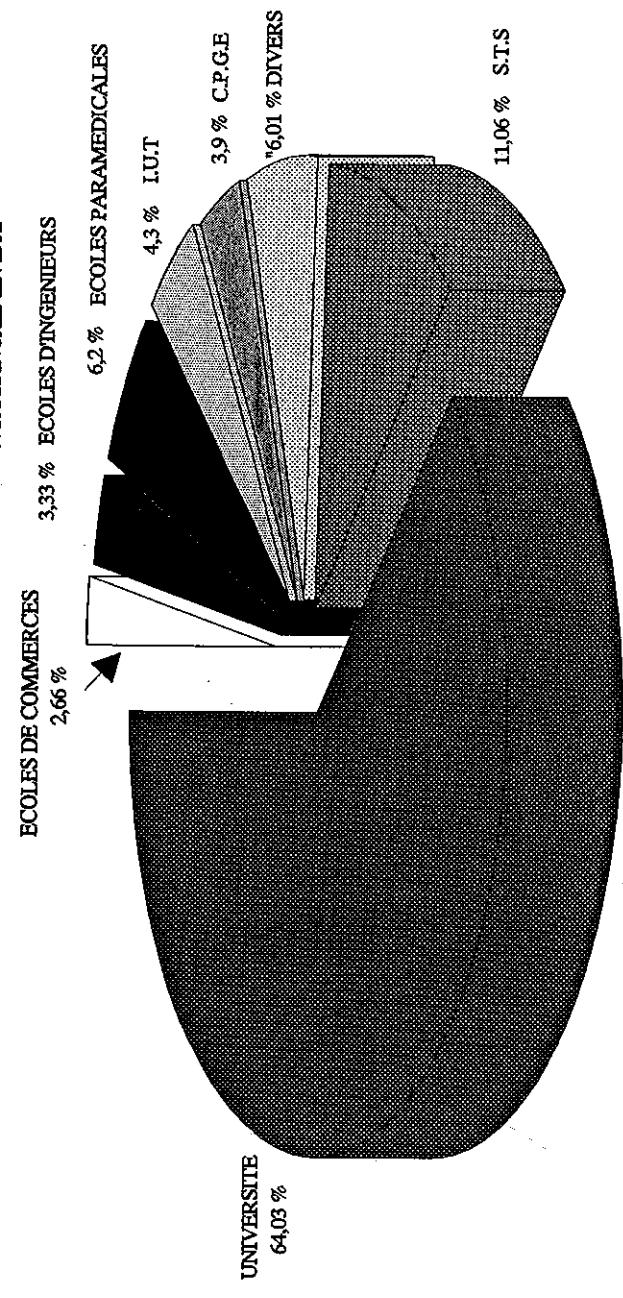
SOURCE: MEN-DEP 1992

COMPARAISON DES SERIES "C" ET "G" EN JUIN 1992

L'ACADEMIE DE CAEN EST CELLE DONT LE TAUX DE BACHELIERS "C" EST LE PLUS FAIBLE DE FRANCE

CEST L'ACADEMIE DE PARIS QUI A LE TAUX DE BACHELIERS "G" LE PLUS FAIBLE (12,91 %)

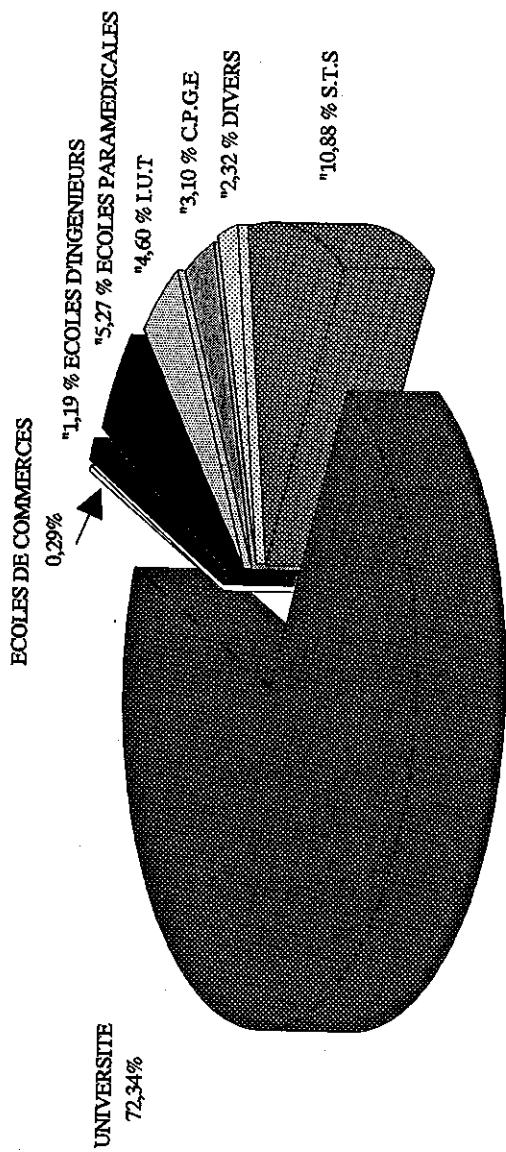




CERA JBO 1993

SOURCE : MEN-DEP 1992

REPARTITION DES ETUDIANTS DE L'ACADEMIE DE CAEN DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN 1992



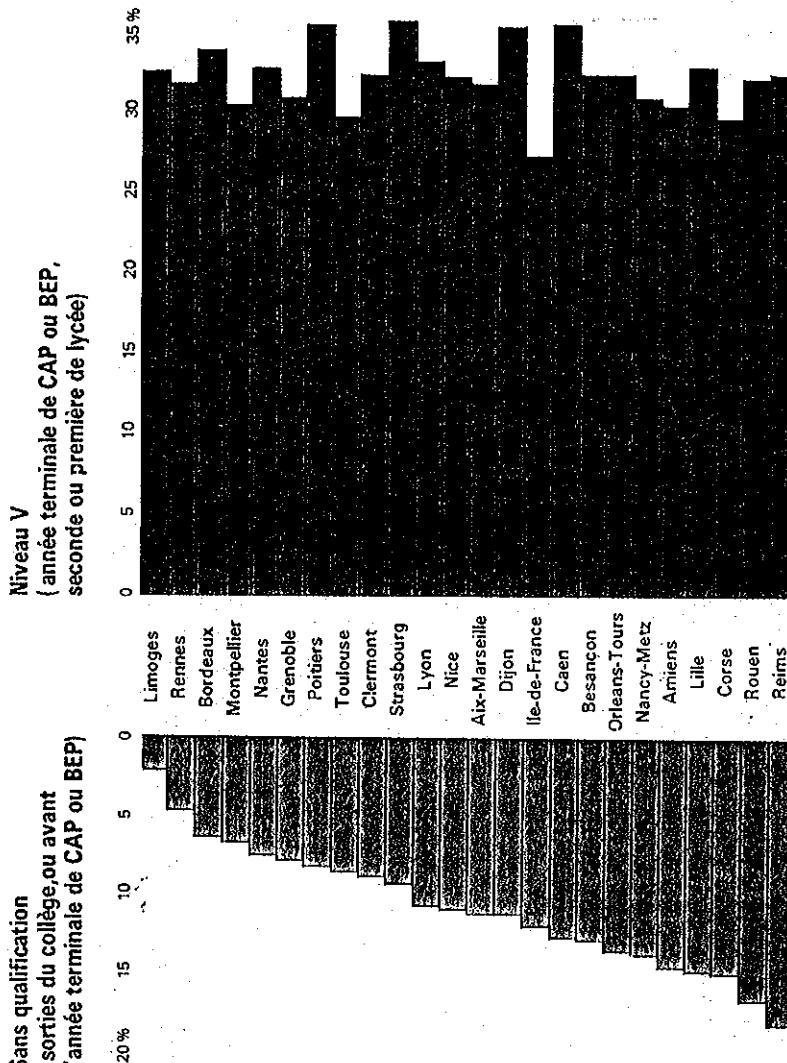
CERA JBO 1993

SOURCE : MEN-DEP 1992

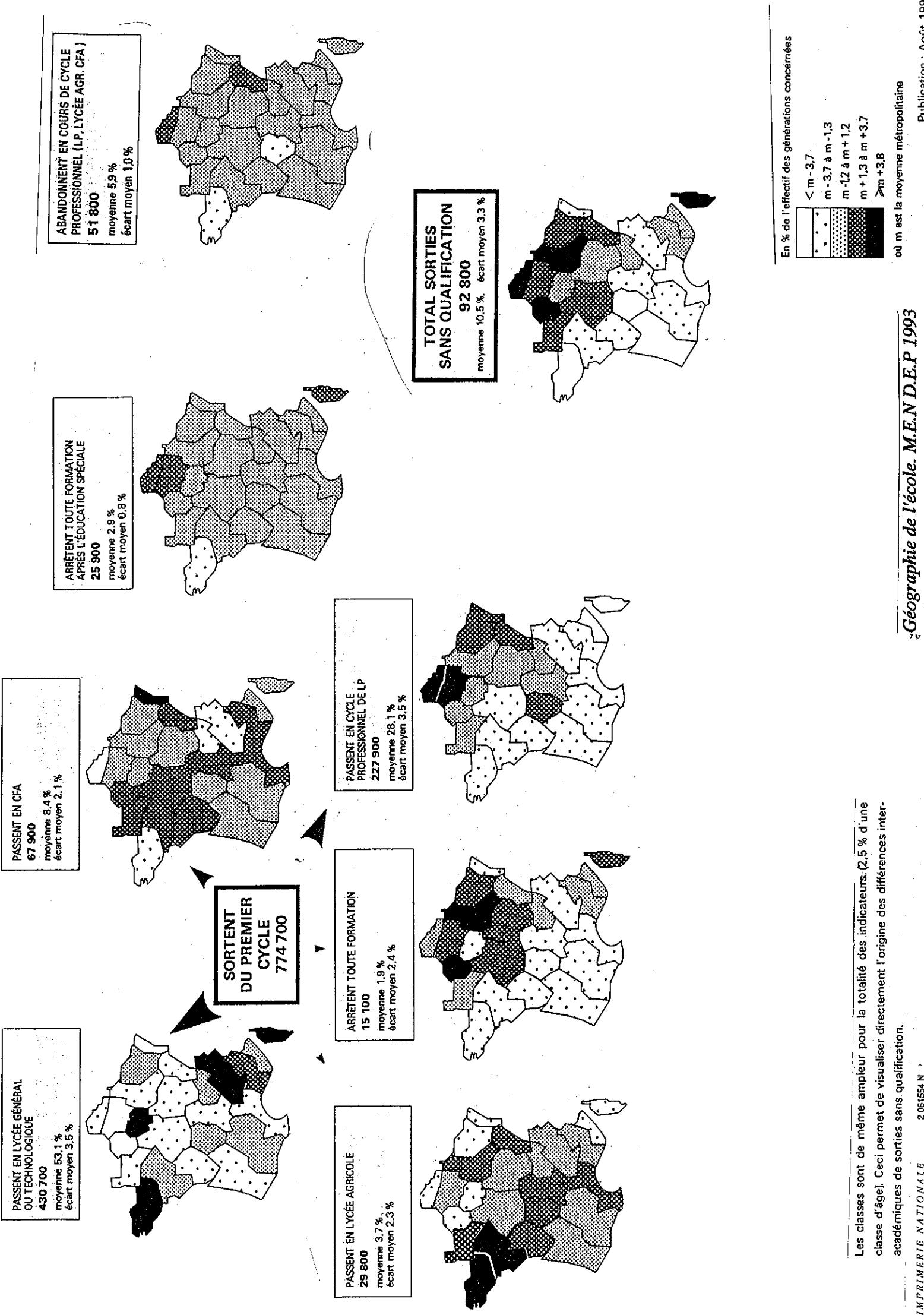
LIES SORTIES DU
SYSTEME SCOLAIRE

Les sorties du second degré par niveau

Proportion de jeunes sortant* sans qualification et au niveau V en 1990



*Il s'agit ici de sorties de tout système de formation initiale, relevant du MEN ou autres ministères, enseignement spécial et apprentissage inclus.
Ces sorties, sans qualification, sont rapportées à la taille moyenne des générations âgées de 16 à 18 ans en 1990. Pour le niveau V, les sorties sont rapportées à la moyenne des 17-18 ans.



REVUE DE PRESSE

Collégiens, lycéens, parents, professeurs, conseillers : tous concernés

Des clés pour mieux comprendre l'orientation

Les collégiés et les lycéens jouent actuellement à l'unisson le grand air de l'orientation. Mais les jeunes ne connaissent pas toutes la musique. Leurs parents non plus. Notre objectif est simplement de leur donner quelques clés.

Orienter : « indiquer (à quelqu'un) la direction à prendre. Synonymes : conduire, guider. »

Orientation : au sens « physiologique », « capacité de tout individu à se situer dans le temps et dans l'espace » ; au sens figuré, « action de donner une direction déterminée ; exemples, l'orientation des études, l'orientation professionnelle ».

De ces définitions du « Petit Robert », applicées à l'éducation et à la formation, on retiendra simplement la notion de direction guidée. En effet, un jeune peut avoir une idée du métier qu'il a envie d'exercer mais, il ne sait pas, en général, si il en a les capacités ni quelle est la meilleure voie pour y parvenir.

Un dialogue constant

C'est aux adultes de l'écouter, de le guider, de le conseiller, tout

en respectant ses aspirations, voire en les révélant. Tous les adultes qui le doivent, dans la cellule familiale et dans le milieu de l'école, ont ce devoir, chacun à leur niveau, pour aider l'enfant. Comme le dit Georges Goldman : « à devenir un être responsable et heureux » (1).

Aujourd'hui, face à la banlieue d'un chômage massif et imprévu - c'est à 46 %, juste derrière le stade (47 %), la menace qui inquiète le plus les lycéens - les jeunes, comme leurs parents, sont préoccupés par l'orientation scolaire. Prisique celle-ci, par le biais d'une filière de formation, va les conduire, avec plus ou moins de bonheur, à un métier.

De l'information d'abord

Pour 70 % des étudiants, la première priorité est la réussite de leurs études. Ceux-là ont déjà effectué une bonne partie du parcours, symbolisé par la réussite à ce diplôme-institution qu'est le bac. Celles, ils peuvent encore changer de formation mais ils sont déjà sur la rampe de lancement.

C'est plus sûr, que les choix essentiels ont été faits. Dans le schéma actuel de l'éducation nationale, c'est à des adop-

tions de 14-15 ans, que l'on demande, au cours de la classe de 3^e, d'expliquer leurs désirs en matière d'orientation. Ou à qui l'on impose des options.

Avant toute chose, les jeunes ont besoin d'informations objectives. Il faut leur dire qu'il n'y a pas de honte à ne pas s'adapter à la filière générale que l'on présente trop souvent comme la voie royale de l'école. Il faut aussi leur montrer que l'enseignement technique ou l'apprentissage ont changé : ce ne sont plus des voies de garage d'effacer scolaire. Au contraire, l'alternance est une filière de formation qui intéresse de plus en plus les entreprises.

A tous, filles et garçons, et surtout à ceux qui, dès la 4^e ou la 3^e, sortent des rails, les « déclassés », doivent redonner confiance. En eux, dans leurs capacités, dans leur avenir. L'orientation, c'est aussi cela.

Catherine CAYROL.

(1) Auteur du livre « Quel métier pour votre enfant ? » (Robert Laffont, dans lequel il varie les avantages d'une culture familiale ouverte au partage et au dialogue ; voir dans le schéma actuel de l'éducation nationale, c'est à des adop-



Jean-Michel Neefer

Entre eux, les jeunes parlent de leurs études, de leur avenir. Mais c'est aussi avec les adultes, parents, enseignants, conseillers d'orientation, que le dialogue doit s'engager.

Un pôle interrégional des industries et arts graphiques

Rennes, capitale de l'imprimerie

Depuis la dernière rentrée scolaire, à Rennes, les métiers de l'imprimerie s'apprennent au sein d'un pôle des industries et arts graphiques intéressant la Bretagne et les Pays-de-la-Loire. Le lycée Coëtlogon est l'un des cinq établissements français de sa catégorie à proposer un brevet de technicien.

Le pôle des industries et arts graphiques de Coëtlogon est le plus important établissement de formation de l'Ouest. Il l'accueille, à Rennes, en septembre dernier, 230 élèves venus de toute la France qu'il forme à tous les métiers de l'imprimerie après une classe de 3^e. Le lycée offre la possibilité d'effectuer un cycle court, deux ans, pour obtenir un BEP (brevet d'études professionnelles) "formations professionnelles" (saïsse de lames, création d'images, mise en page...) ou un BEP

Le bac pro ou le BT

"Muni de ce diplôme, l'élève peut aller directement sur le marché du travail, dans une agence de publicité, chez des artisans imprimeurs ou de grosses entreprises, avec un statut d'ouvrier qualifié", explique M. Le Louet, le responsable technique. Qui ajoute : « Il peut aussi présenter un bac professionnel ou intégrer les mêmes spécialités ou intégrer une classe de première du brevet de technicien. »

Coëtlogon est l'un des cinq établissements français de formation aux métiers de l'imprimerie avec l'école Estienne de Paris, Bajío de Lille, Argouze de Grenoble et Modese-Leroy d'Evreux - à proposer le brevet de technicien supérieur. Coëtlogon prévoit d'ouvrir à la rentrée prochaine deux classes de BTS : communiqués de presse, impression et



Imprimerie cherche personnel qualifié...
Toutes les formations de l'Ouest



Du CAP au BTS, l'Ouest est bien pourvu en formations aux industries graphiques.

■ Tous les "pro"

En suivant la chaîne de fabrication, on trouve les spécialistes suivants :

- Opérateurs de saisié ou clavistes (CAP composition, BEP forme imprimante)...
- Correcteurs...
- Techniciens de mise en page (BT ou BTS industries graphiques, bac pro artisanat et métier d'art, option commercialisation complémentaire)...
- Chefs de fabrication (BTS édition ou BTS industries graphiques)...
- Photograveurs (CAP photographie des industries graphiques)...

Une formation fiduciaire

Elle est dispensée à des titulaires d'un brevet de technicien des industries graphiques, en étroite collaboration avec l'entreprise Oberthur Fiduciaire. Une des meilleures issues de la célèbre entreprise, aujourd'hui disparue. Le lycée de Coëtlogon continue à porter haut les couleurs du "vrai" en Bretagne.

Jocelyne RAT.

● Pour tous renseignements, s'adresser au Pôle des industries graphiques Coëtlogon, avenue Coëtlogon CS 000, Rennes. Tel. 99 54 62 62.

Dans les trente-cinq dernières années, l'imprimerie a peut-être plus évolué que dans les quatre cent cinquante ans qui les ont précédées. Et ce n'est pas fini ! Aujourd'hui, l'assement des salariés du secteur est de 30 ans, mais le personnel qualifié manque pour faire fonctionner le nouveau matériel.

Photocomposition, scanner, PAO (publication assistée par ordinateur)... autant de technologies de pointe qui ont révolutionné la chaîne graphique. Le secteur aura de plus en plus besoin de techniciens capables d'utiliser l'informatique.

Le BTS

... avec deux options, communication graphique et production graphique - devrait ouvrir en 1984. L'établissement possède également un centre de formation continue et un CFA (entre 313 et 314) qui prépare par l'apprentissage les bacs professionnels qui leur correspondent.

— Lycée professionnel Léonard-de-Vinci de Mayenne (128, boulevard de l'Europe, 53200 Mayenne, tel. 43 04 20 98). On y forme également les BEP forme imprimante et impression finition ainsi que les bacs professionnels qui leur correspondent.

— Lycée professionnel Paul-Cornu de Liseux (rue Paul-Cornu, 14 107 Liseux, tel. 313 33 11). Il prépare aux CAP serigraphie, dessinatif d'exécution en publicité et art de la reliure, ainsi qu'au bac pro imprimante et industries graphiques.

— CFA de l'imprimerie et des industries graphiques de Nantes (716, boulevard des Ponts, 44300 Nantes, tel. 58 24 22). On y prépare les CAP suivants : art de la reliure, photographie des industries graphiques, compositeur-imprimeur, dessinateur d'exécution en publicité, serigraphie, conducteur de machines automatisées de reliure-production industrielle. Ainsi que les BEP forme imprimante et impression, suivis d'un bac pro.

— L'institut de jeunes sourds de Nantes (12, Persagotière, 44052 Nantes, tel. 44 05 50 01). Il prépare au CAP expression visuelle.

— Lycée Léonard-de-Vinci de Montaigu (rue Fromenteau, 56560 Montaigu, tel. 51 45 33 01). Il prépare au BTS expression visuelle.

— Lycée privé Saint-Michel de Plizé (56320 Plizé) prépare au CAP impression et composition.

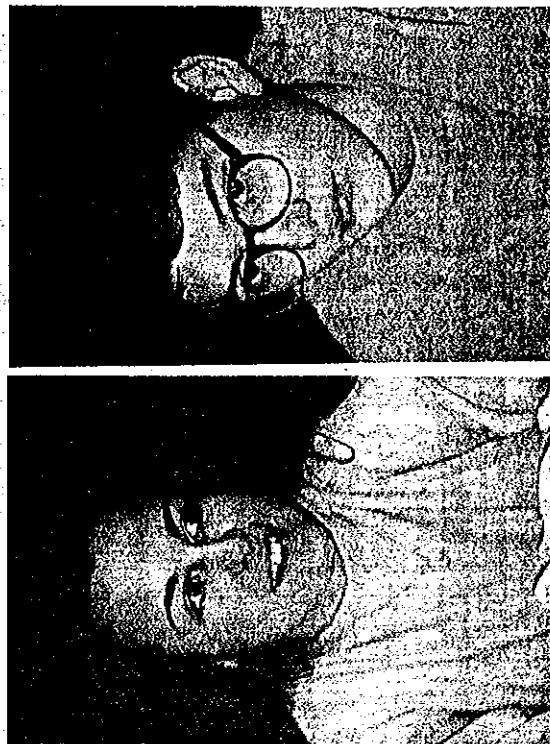
— Le lycée d'Hennebont (rue Émile-Zola, BP 134, 56704 Hennebont, tel. 57 36 24 65) prépare au CAP serigraphie.

— Le lycée privé Saint-Michel de Plizé (56320 Plizé) prépare au CAP impression et composition.

— L'institut de jeunes sourds de Nantes (12, Persagotière, 44052 Nantes, tel. 44 05 50 01). Il prépare au CAP expression visuelle.

— Lycée Léonard-de-Vinci de Montaigu (rue Fromenteau, 56560 Montaigu, tel. 51 45 33 01). Il prépare au BTS expression visuelle.

Huit collégiens racontent leur orientation



Ils s'appellent Céline, Gaëtan, Jean-Charles, Jennifer, Rozenn, Skierjern et Pierre-Louis. Ils ont entre 14 et 16 ans. Leur point commun : ils sont élèves de 3^e dans deux collèges d'une grande ville de l'Ouest. Ils nous ont parlé ensemble, d'école, d'orientation et de leurs rêves d'avenir.

Céline, Jean-Charles et les autres ont tous une idée du métier qu'ils aimeraient exercer ou, au moins, du secteur professionnel de secondes, pour l'orientation en général.

Le grand mot est fâché. Alors, l'orientation, qui leur en parle ? Pour Gaëtan, « c'est le prof principal qui aborde le sujet ». D'après Jean-Charles, les cours sont plus diverses : « Au collège, on a des informations presque toutes les semaines. Et puis, il y a les conseillers. »

Discussion avec les parents

Gaëtan a éprouvé d'avoir assisté à une journée portes ouvertes dans un lycée et reconnaît : « On en parle aussi en classe, avec les copains, et plus aussi avec les parents, qui me conseillent, me discutent avec eux, ils me donnent des conseils et je réfléchis... »

Ils ont tous reçu après la 3^e mais, à priori, ils ont du mal à entrer dans l'école. Une seule, Skierjern, y trouve « des trucs intéressants... ». Cette brochure semble adaptée à ce qu'ils recherchent comme information. Ils aiment trouver, notamment, un schéma clair des différentes filières au lycée.

Pourtant, ils ont l'air bien au courant de ce qui les attend dans cette nouvelle seconde. Et Jean-Charles d'expliquer les modules comme un vrai « pro » de l'éducation nationale. . . .

On ne nous écoute pas
Tous les huit ont une idée des options qu'ils vont choisir



Tristan, 15 ans : tout petit déjà, il savait qu'il serait architecte ; sa voie est tracée, il s'orientera vers un bac S.



Jennifer, 14 ans : elle souhaite être éducatrice spécialisée pour aider les enfants en difficulté, et choisit un bac ES.

Gaëtan, 15 ans : son parcours est tout tracé, il sera ingénieur, après un bac technologique STT spécialisé en génie électrique.

Rozenn, bientôt 16 ans : elle veut devenir pluriculture, ou prof de sciences et se dirige vers un bac S.

Au revoir les parents, bonjour les copains

Des jeunes de 15 ans ne parlent pas pendant des heures d'orientation et d'études. Ils ont envie – et on les comprend – d'être moins sérieux, de parler de leur vie, de leurs plaisirs. Nos huit collégiens n'ont pas manqué à la règle. Apparemment, à l'aisselle, de leurs baskets, ils nous ont entraînés sur les chemins de leur école boussole.

La passion de sept d'entre eux, c'est le sport, pour le plaisir, pas pour la compétition – qui leur rappelle un peu trop le collège.

Univers de travail

Rozenn a même essayé de le conjuguer avec l'école : « Je me sens équilibré pour équilibrer les études », mais c'est évidemment pour l'ordinaire mais c'est pour travailler. La majorité fait non seulement être bon en sport mais aussi dans toutes les matières. J'ai abandonné cette idée. Pour l'instant, je préfère continuer les études et faire du sport à côté, ça me laisse le temps de relaxer. »

Gaëtan, lui, pratique assidument, quitte à faire des sacrifices, pour le plaisir assidu-

Photos Frédéric Girou



Pierre-Louis, 14 ans : il ne pourra être que prof d'histoire mais d'histoire vivante et choisit, évidemment, un bac littéraire.



Skierjern, 15 ans : il a envie de faire des études, il va exercer un métier technique au cinéma ou au théâtre.

Parfois, les parents consentent un article à lire, avec plus ou moins de bonheur : « Je n'ai pas de chance, affirme Tristan, je suis né mal, ça ne m'intéresse pas. Mais je trouve autre chose de mieux dans la page. »

Les copains d'abord

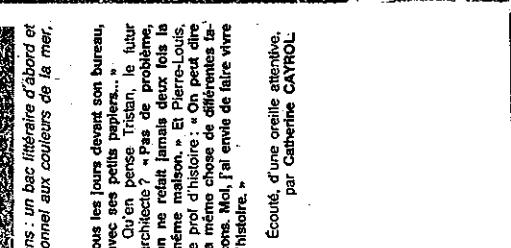
La télé entre peu dans leur univers. A les entendre, quand on regarde les infos, des reportages... Les élèves de classe, on demande aux parents d'enregistrer les émissions intéressantes.

En moyenne, ils s'accordent une soirée par semaine, un peu plus pendant les vacances. Et avec les parents ? Murmure réprobateur dans la salle. A cet âge-là, les sorties avec papa-maman, c'est fini. Il n'y a que Jean-Charles pour affirmer, avec un sourire désarmant : « Moi, j'aime bien sortir avec mon père, pour faire les magasins. Comme ça, il me paye les friques dont j'ai envie... »

Photos Frédéric Girou



Rozenn, 15 ans : un bac littéraire d'abord et un avenir professionnel aux couleurs de la mer, sa passion.



Céline, 15 ans : une oreille attentive, par Catherine GAYROL

tous les jours devant son bureau, avec ses petits papiers..»
Qu'en pense Tristan, le futur archiviste ? « Pas de problème, on ne relâche jamais deux fois la même maison. » Et Pierre-Louis, le prof d'histoire : « On peut dire la même chose de différents domaines. Moi, j'ai envie de faire vivre l'histoire. »

Écouté, d'une oreille attentive,
par Catherine GAYROL

Il n'est pas le temps de nous comprendre.»
Rozenn poursuit, associant ses profs et orienteurs : « Ils ont l'air de croire qu'on a envie, qu'on va passer d'y arriver, qu'on va changer d'idée... » La conseillère Jeanne part de la même idée, sans pour autant faire, sûrement Jennifer, mais pas vraiment de ce qu'on a envie de faire. »

Des métiers qui bougent
Nos collègiens aimeraient aussi qui on leur explique concrètement certains métiers, plutôt évidemment ceux qui les tentent. Mais Gaëtan, lui, affirme : « Tous les métiers sont intéressants, à part peut-être secrétaire... » Et Rozenn d'ajouter : « Les métiers qui nous attirent sont ceux qui bougent. On ne veut pas de professions statiques. »

.

Shierjern, 15 ans : il a envie de faire des études, il va exercer un métier technique au cinéma ou au théâtre.

Tous les huit ont une idée des options qu'ils vont choisir par l'ensemble du groupe de collégiens. Ils ne s'adaptent pas à nous et ne nous donnent que des conseils généraux. Comme sur les voix chacun deux minutes à peu près.

Le chemin de l'égalité sera long

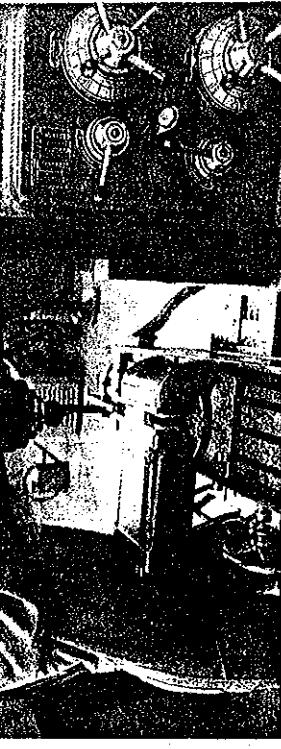
Les enquêtes et les statistiques prouvent que les filles réussissent mieux que les garçons à l'école. Mais pour quel résultat final ? exercer seulement 10 % des métiers et avoir deux fois plus de risques de se trouver au chômage. On peut situer l'échec dans l'orientation scolaire mais d'autres causes sont plus profondes. Tentatives d'explications...

Quelques chiffres suffisent pour démontrer la supériorité des filles à l'école, au moins de la maternelle au bac : 46 % des filles obtiennent le bac contre 36 % des garçons ; le meilleur taux de réussite au bac - 88,6 % - est relevé chez les filles de terminale C ; elles sont 70 000 de plus à poursuivre des études supérieures...

Mais les statistiques sont nettement moins glorieuses quand on les regarde sous l'angle qualité. Elles sont 70 % à quitter le lycée avec un bac A, B ou G et ce diplôme "féminin" ne vaut pas lourd sur le marché de l'emploi.

Elles forment un bon tiers - 36 % - de la population des terminales C mais seulement un petit cinquième - 19 % - des effectifs des écoles d'ingénieurs.

Alors, qu'y comprendre ? elles réussissent mieux à l'école ou elles ont largement rattrapé leur retard - 624 étudiantes en 1980, 520 000 en 1991 - et, pourtant elles s'enfuient, dans leur grande majorité, dans les métiers



Une fille en formation de mécanique, une image encore trop peu répandue.

qui leur sont traditionnellement réservées, dans le territoire en particulier.

A y regarder de plus près, tout commence à se bouer à l'in de la classe de 3e, moment-clés... "bouches" peu qualifiées, qui la vie longue.

Un meilleur capital scolaire

Alors, qu'y comprendre ? elles

échouent

au bac

et obtiennent

un bac

de moins

de 10 %

que les garçons, et

ce n'est pas

l'effort

qui manque

à l'école

mais

au travail

où elles

s'arrachent

à la mort

et où elles

échouent

encore

plus

mal

peut-être

que

elles

s'arrachent

à la mort

et où elles

échouent

encore

plus



Elle ne fait que poursuivre le schéma de la famille et qu'anticiper celui de l'entreprise.

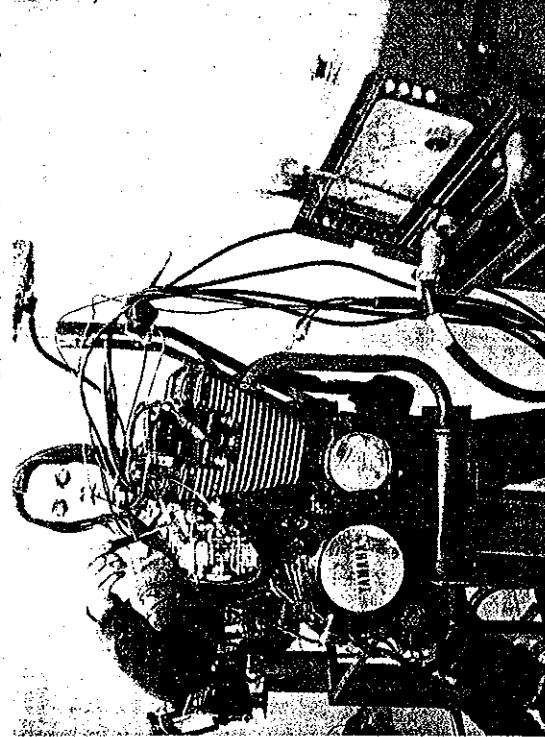
A formations égales, qualifications différentes.

Les parents n'élevent toujours pas leur fille comme leur fils, on écoute toujours plus ce dernier, on le stimule davantage, on se projette plus de son avenir professionnel. Et, surtout, la majorité des parents a tendance à renforcer les vertus traditionnellement attribuées aux filles, la douceur, la sagesse, le goût pour la lecture. Mais ces vertus peuvent devenir négatives : manque d'autodéfense, désertif d'initiative, désintérêt pour les maths ou le sport.

Dans l'entreprise, ce n'est pas mieux. Bien sûr, il y a le principe de l'égalité des rémunérations : à travail égal, salaire égal. Mais il y a tellement de facteurs de contournement de la loi. C'est si tentant pour une formation équivalente de donner des qualifications différentes à un homme ou à une femme. Alors, bien sûr, les salaires ne sont pas égaux (en moyenne 30 % de différence).

Malgré certaines régressions ponctuelles, on sait que le processus égalitaire dans l'éducation et l'orientation sera irréversible. Combien de temps faudra-t-il ? Laissons-la réponse à Elizabeth Badinter : « La révolution amorcée par les femmes il y a vingt-cinq ans aura encore besoin de trois générations pour s'accomplir. On ne peut contracter le temps : un bouleversement des mœurs sans précédent comme le nôtre se fera sur un siècle. » Patience et courage, les filles...

Catherine CAYROL.



En bleu de travail, à un banc d'essai moto...

Apprentissage, insertion, qualification, travail temporaire

Quand un salaire s'ajoute à la formation

Si l'on considère que l'alternance allie, de façon très large, des périodes en entreprise, une formation théorique et une rémunération, on recense quatre moyens de la pratiquer (1).

— L'apprentissage : c'est la formule d'alternance la plus connue et la plus reconnaissable. Il est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans qui peuvent ainsi préparer toute une série d'exams, du CAP au diplôme d'ingénieur. L'apprenti signe un contrat avec un employeur pour une durée de 1 à 3 ans. Sa rémunération, calculée en fonction de son âge et de son entrée en apprentissage, se situe entre 15 % et 75 % du Smic (voir en page ci-contre).

— Le contrat de qualification : c'est un contrat de travail à durée déterminée de 6 mois à 2 ans pour les jeunes de 16 à 25 ans.

La part de la formation doit s'inscrire au minimum 25 % de la durée totale du contrat. Le jeune est rémunéré, en fonction de son âge et du début du contrat, pour permettre d'élaborer un projet professionnel. Sous contrat à durée déterminée, de 3 à 6 mois, le jeune touche une rémunération en fonction de son âge, comprise entre 30 et 65 % du Smic. Il peut bénéficier au minimum de 32 heures par mois d'aide à l'orientation.

Le contrat local d'orientation : accessible aux jeunes de 16 à 25 ans, pour une durée déterminée de 6 mois à 1 an. Le jeune est rémunéré au Smic et sa formation est d'une durée forfaitaire de 200 heures.

— Le contrat d'insertion : accessible aux jeunes de 16 à 25 ans, pour une durée déterminée de 6 mois à 1 an. Le jeune est rémunéré au Smic et sa formation est d'une durée forfaitaire de 200 heures.



Un CAP d'ajusteur peut se préparer par l'alternance.

Le contrat d'orientation est ouvert aux jeunes de 16 à 23 ans sans qualification et sans diplôme pour leur permettre d'élaborer un projet professionnel. Sous contrat à durée déterminée, de 3 à 6 mois, le jeune touche une rémunération en fonction de son âge, comprise entre 30 et 65 % du Smic. Il peut bénéficier au minimum de 32 heures par mois d'aide à l'orientation.

Le contrat local d'orientation : accessible aux jeunes de 16 à 25 ans, pour une durée déterminée de 6 mois à 1 an. Le jeune est rémunéré au Smic et sa formation est d'une durée forfaitaire de 200 heures.

Le travail temporaire : il peut paraître étrange de parler d'alternance dans le cadre des emplois intermittoires. Mais les entreprises temporaires (ETT), qui ont tendance à se spécialiser, n'arrivent pas à saisir un bon quart des employeurs à la recherche de personnel qualifié. Aussi, les ETT se sont lancées dans des opérations de formation, par le biais de l'alternance, pour les jeunes le plus souvent sous contrat de qualification, d'adaptation, adaptées à l'intérieur. On estime qu'à l'issue de ces formations, plus de la moitié des jeunes trouvent un emploi, dont une durée indéterminée.

(1) Pour tout savoir sur l'alternance, on lira avec intérêt le hors-série « Le guide de l'alternance et des formations remunerées », publié par le mensuel « Formation », en juin 1992 (55 F).

Apprentis et lycéens se forment aussi en entreprise

Alternance : du CAP au diplôme d'ingénieur



Pour les jeunes qui sont passés par l'apprentissage, l'insertion professionnelle, comme celle de ce tracteurier, est bien meilleure.

L'alternance, c'est à dire l'équilibre, dans la formation, entre l'enseignement théorique – donné par un organisme de formation – et pratique – diffusé par des professionnels dans une entreprise – est aujourd'hui privée comme solution-miracle aux problèmes d'emploi.

Bien entendu, l'Allemagne, terre berlinoise de l'apprentissage, est donnée en exemple. Mais on oublie deux choses : que nos voisins ne sont pas confrontés à un chômage des jeunes d'une telle ampleur, et que l'alternance, en Allemagne, recouvre aujourd'hui bien d'autres réalités que le seul apprentissage.

La barque va couler

Dans la formule allemande, explique Jean-François Leray, directeur régional de la formation professionnelle en Bretagne, la formation est payée par l'entreprise. Il y a de bonnes choses à prendre mais tout ne peut pas être appliquée chez nous. Ainsi, en Bretagne, 140 000 jeunes par an vont effectuer un stage en alternance.

Section Martine Aubry, ministre du travail, une entreprise sur six prend des stagiaires, hors apprentissage. Comment voulez-vous courrir ces demandes avec

9 000 sociétés de plus de dix salariés dans la région ? Si l'on continue comme cela, la banque de l'alternance va craquer. Aujourd'hui, on regroupe sous l'alternance tous les grands groupes : la plus ancienne, l'apprentissage : les contrats de formations : la plus ancienne, l'alternance sous statut scolaire.

En Bretagne, deux spécificités seront proposées : habilité-qualification et bâtiment. Ce nouveau dispositif de l'éducation nationale, affirme Jean-François Leray, risque de menacer l'apprentissage. On pourra parler de parasitage. On pourra parler de parasites. On pourra parler de parasites dans les deux domaines concernés en

Bretagne, qui sont des secteurs très forts de l'apprentissage. On pourra dire « seulement » 12 à 18 semaines en entreprise. Car c'est bien la durée de l'apprentissage la voie royale de l'alternance. Par rapport aux autres formes de l'alternance, les jeunes apportent sont deux fois plus souvent au contact du monde du travail – 50 % de leur temps de formation quand ils préparent un CAP ou un SEP – et ils sont liés, par contrat, à une société.

Risque de parasitage

Déjà pratiquée depuis 1987 avec les bacs professionnels, l'alternance sous statut scolaire.

Comme un bain de jouvence

un bain de jouvence avec le bac

pratiquant n'est pas « écrit- mante » on prend tout le monde – l'insertion professionnelle est bien meilleure pour les apprenants, dans le secteur industriel.

BIS.

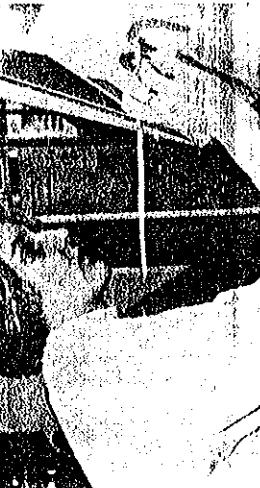
Il est également possible de faire dans une autre

Le contrat d'ajusteur peut se préparer par l'alternance.

Le contrat de qualification : il peut paraître étrange de parler d'alternance dans le cadre des emplois intermittoires. Mais les entreprises temporaires (ETT), qui ont tendance à se spécialiser, n'arrivent pas à saisir un bon quart des employeurs à la recherche de personnel qualifié. Aussi, les ETT se sont lancées dans des opérations de formation, par le biais de l'alternance, pour les jeunes le plus souvent sous contrat de qualification, d'adaptation, adaptées à l'intérieur. On estime qu'à l'issue de ces formations, plus de la moitié des jeunes trouvent un emploi, dont une durée indéterminée.

(1) Pour tout savoir sur l'alternance, on lira avec intérêt le hors-série « Le guide de l'alternance et des formations remunerées », publié par le mensuel « Formation », en juin 1992 (55 F).

Le travail temporaire : il peut paraître étrange de parler d'alternance dans le cadre des emplois intermittoires. Mais les entreprises temporaires (ETT), qui ont tendance à se spécialiser, n'arrivent pas à saisir un bon quart des employeurs à la recherche de personnel qualifié. Aussi, les ETT se sont lancées dans des opérations de formation, par le biais de l'alternance, pour les jeunes le plus souvent sous contrat de qualification, d'adaptation, adaptées à l'intérieur. On estime qu'à l'issue de ces formations, plus de la moitié des jeunes trouvent un emploi, dont une durée indéterminée.



A Caen, une jeune apprentie peintre-décorateur termine une maquette.

Les jeunes et les familles héritent d'un apprentissage, une formation qui est devenue une réalité. Mais ce n'est pas tout. Il faut donner aux jeunes des formations qualifiées : métiers manuels, métiers scientifiques... Les formations doivent être adaptées à l'évolution des besoins de l'industrie. Cela nécessite une politique d'investissement dans les industries, dans les PME.

On peut faire ça de plusieurs façons. Par exemple, par la formation professionnelle, mais aussi par les formations dans les entreprises, dans les chantiers, dans les ateliers.

On peut faire ça de plusieurs façons. Par exemple, par la formation professionnelle, mais aussi par les formations dans les entreprises, dans les chantiers, dans les ateliers.

On peut faire ça de plusieurs façons. Par exemple, par la formation professionnelle, mais aussi par les formations dans les entreprises, dans les chantiers, dans les ateliers.

On peut faire ça de plusieurs façons. Par exemple, par la formation professionnelle, mais aussi par les formations dans les entreprises, dans les chantiers, dans les ateliers.

Amener un maximum de jeunes au bac en l'an 2000

Le "nouveau" lycée : tout ce qui change

La réforme du lycée a été décidée en 1990. Les élèves actuels de seconde sont les premiers à la tester. Les bacheliers d'un nouveau type obtiendront leur diplôme en juin 1995. Évaluation, modules, opérations, nouveaux bacs... : tableaux d'une rénovation.

Les élèves qui sont actuellement en seconde générale ou technologique testent depuis septembre les nouveautés de la réforme des lycées. A la prochaine rentrée, ces « cobayes » expérimentent la nouvelle première. Il est encore un peu tôt pour dresser un bilan mais on peut tenter d'analyser toutes ces modifications qui ont pour objectif d'amener un maximum de jeunes au bac en l'an 2000. Avec pour principale priorité, l'intégration de tous ces élèves dans leur hétérogénéité.

Évaluation et modules

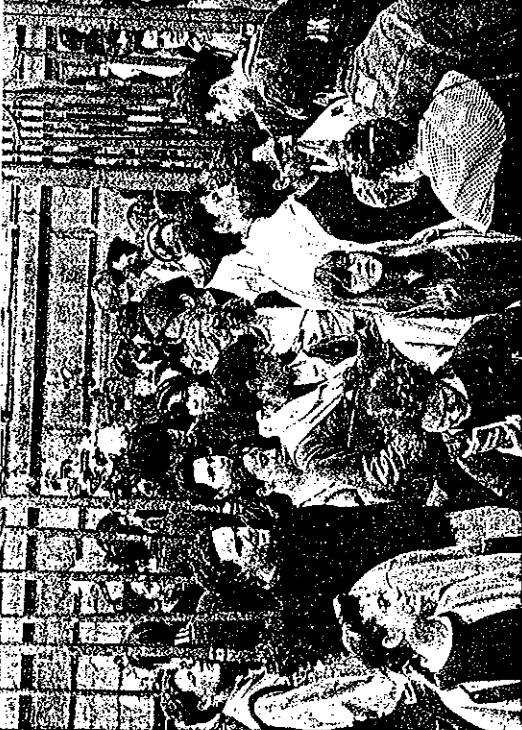
Première étape de cette rénovation pédagogique, l'évaluation

Pour réussir à avoir un maximum de bacheliers, il faut prendre en compte leurs différences.

De la détermination à la spécialisation

La conséquence logique de cette évaluation, ce sont les modalités (voir ci-contre) qui vont assurer, en trois heures hebdomadairement, le soutien et, éventuellement, le perfectionnement dans les quatre matières.

Le bac reste le diplôme quasi-incontournable.



Jacques Bercoff

Pour réussir à avoir un maximum de bacheliers, il faut prendre en compte leurs différences.

tations plus directes entre prof et élèves, grâce aux petits groupes qui facilitent la communication.

C'est aussi, pour chacun, la possibilité de travailler à son rythme, de prendre le temps de comprendre et d'apprendre à s'organiser.

Les options sont l'autre grande nouveauté de la seconde (détail dans l'article ci-contre). C'est à la fin de la 3^e que les élèves les choisissent, en fonction de la seconde qu'ils vont intégrer et de la séries de bac qu'ils pensent suivre. Mais la seconde est une classe de détermination et les options prises n'empêcheront pas les jeunes d'intégrer une autre 1^e si celle choisie au départ.

En juin 1995, à la place des 26 séries actuelles - 8 générales et 18 technologiques - il n'y aura plus que 7 bacs auxquels s'ajoutent les bacs artistiques et le bac bilingue que la loi oblige à maintenir.

Enfin, la réforme n'a pas touché.

Jacques Bercoff

L'objectif des options - deux obligatoires plus une troisième pour les courageux - est d'aider les élèves à penser de bonne heure à leur orientation vers une série de bac et à ne pas se disperser dans trop de matières.

Si, en 1^e, les élèves actuels de seconde conservent ces deux nouvelles options et modules, ils entreront dans une filière plus spécialisée, celle qui doit les conduire vers un des 3 bacs généraux (littéraire, économique et social ou scientifique) ou des 4 bacs technologiques.

En juin 1995, à la place des 26 séries actuelles - 8 générales et 18 technologiques - il n'y aura plus que 7 bacs auxquels s'ajoutent les bacs artistiques et le bac bilingue que la loi oblige à maintenir.

Enfin, la réforme n'a pas touché.

Diane, comptable : une soupleuse d'esprit



Diplômée de l'IUT de gestion de Nantes en 1985, Diane Le Brun occupe un poste de comptable à la chambre de commerce depuis 1987. Elle n'a jamais regretté son choix d'études courtes, même si elle envisage aujourd'hui de compléter sa formation.

Lorsque Diane intègre l'IUT de gestion de Nantes en 1983, ils sont 26 étudiants à essayer les plats d'une nouvelle filière : finances-comptabilité-gestion. « A l'fin de notre cursus, les trois-quarts d'entre nous étaient pourtant leurs diplômes, mais les enseignants nous l'ont déconseillés. Une douzaine a cependant persévéré, en s'orientant vers des écoles de commerce, des DEA ou des cours privés. Mais il est vrai qu'à l'époque, il était possible de trouver relativement rapidement un emploi avec un DUT. »

Un contrat de 4 mois

Son diplôme obtenu en 1985, Diane ne connaît pas vraiment de galerie, même si ses premières contrats sont de courte durée. Elle gravit sur le tas les échelles qui la mènent à la comptabilité du corps de commerce. En 1986, elle obtient un contrat de 4 mois à la chambre de commerce de Nantes, où elle intègre définitivement à la fin d'une formation de poste : « J'ai constaté

que j'étais parvenue à un salaire équivalent à celui de mes copines qui avaient choisi de compléter leur formation en école. » Diane considère que ses étudiants l'ont pourvu d'un bon bagage de base, suffisant pour s'intégrer dans une entreprise et s'adapter aux spécificités du poste. « C'est plus difficile aujourd'hui, les titulaires de DUT sont moins qualifiés qu'en fin d'études, mais elles ne sont pas vraiment suffisantes, complète-t-elle.

Du DUT, elle pense toujours beaucoup à celle de mes copines, lui reproche-t-elle : « de ne pas se débarrasser suffisamment du BTS correspondant, notamment dans la matière d'anglais, qui consisterait à faire les deux diplômes comme un "bac + 2". » En réalité, le DUT est plus généraliste et favorise à l'opposé, à la rentabilité : « A mon avis, une certaine scénopie de l'entreprise, je ne changeai pas forcément de travail, mais j'ajoute une corde à mon arc. »

PASCALLE WESTER.

Diane, action commerciale : « On monte vite »



En choisissant un BTS très spécialisé, certains étudiants se assurent un avenir dans la vente dans les grandes surfaces d'autrefois, à l'origine plus courantes, ou dans les magasins d'articles de bazar. Cela dépend aussi de leur motivation et des possibilités offertes. Fabrice Lejeune-Bienfait, Fabrice Legrand, appartiennent à cette seconde catégorie.

Chef d'équipe, puis responsable du restaurant « Freddie Pesto Croc », Fabrice a obtenu son BTS action commerciale à l'INSA de Rennes, il y a deux ans. Originaire de Tain, son service militaire, il a décidé de ne pas postuler une minute. « J'ai envoyé 450 lettres de candidature et fait le tour du travail avant même de signer mon contrat. L'arrivée a accueilli que je perde quelques jours

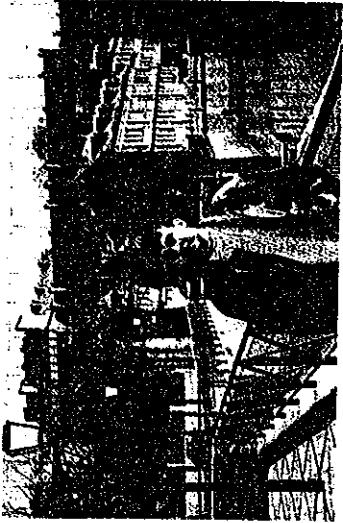
pas de chômage pour l'abattoir, mais une volonté de fer : « Le BTS est une bonne formation mais il faut pas se tenir uniquement aux cours, pour les stages, par exemple. Il ne faut pas hésiter à mettre un projet. C'est plus payant que de simplement observer des gens travailler dans une entreprise. »

Dernier conseil enfin : « Ne pas placer la barre trop haut. » N'hésitez pas à tout donner, il s'est vu confier quelques rôles au restaurant. Souvent nous dit en BTS, il faut accepter derrière le comptoir pour aider au service, il apprécie ce qu'il a apporté en BTS pendant les heures creuses.

Gestionnaire des comptes, des stocks et du personnel, il se charge également du développement de l'entreprise. Son but est de voir ouvrir d'autres restaurants. Il travaille sur plusieurs projets concernant les services et les rénovations de l'image de l'établissement. Brigitte

Catherine BALLOT

Alain, BTS agricole : un drôle d'exploitant



Placé sur une voie de garage, Alain Bourges à roussi à son sortir. BTSA de productions animales en poche, il est aujourd'hui chef d'exploitation au lycée agricole de Vire. Et il ne compte pas s'arrêter là.

« Je n'aimais pas beaucoup l'école. Adolescent, Alain Bourges a été dans un BCP agricole. Cela a été le déclic. J'ai eu peur de me retrouver sur une autre partie. De sa « volé de graine », Alain tente tout pour gravier les marchés qui le conduisent vers une formation ultile.

Subira un brevet de technicien agricole avant un BTS de production animale au lycée agricole La Pouillade de Saint-Pierre-sur-Dives dans le Calvados. Dirige des élevages pour des clients d'agriculteurs bretons, « je préfère la Normandie. Il faut toujours aller voir ailleurs ». Ce BTSA lui a appris plus de connaissance et du recul. Au billard, Alain不利 à la bataille, la chimie, la nutrition et la génétique sont à l'ordre du jour. Une formation technique. « Je suis obligé d'avoir un certificat pour être éligible au diplôme », ajoute-t-il.

Alain Bourges à Vire : un chemin peu classique du BEP au BTSA.

Une vraie ferme

Diplôme en poche, Alain Bourges emmène sur l'île de Ré ses 14 hectares de engrangement, production, fourrage, Alain conduit une véritable ferme. « On nous oblige à faire une formation de nos parents. Je le ferai peut-être un jour »,

Partir, c'est prendre une autre route

Alain Bourges prend une autre route de croisée. Parti d'assez bas, Alain a réussi à obtenir un niveau bac plus 2, il voulait poursuivre « par une formation d'ingénieur technique agricole ou par un certificat de spécialisation en gestion d'entreprises. Cela manque à une formation ». Catherine BALLOT

Si Fabrice n'avait pas trouvé de travail, il se serait peut-être orienté vers une troisième année d'études. « Je ne sais pas ce que cela vaut mais il est toutefois intéressant d'entreprendre. Son but est aussi d'ouvrir d'autres restaurants. Pour Fabrice comme beaucoup d'autres, avoir 20 ans peut-être un handicap.

Catherine BALLOT

Fabrice, action commerciale : « On monte vite »



des postes de base... Si on fait des preuves dans une entreprise, on monte vite après. »

A tous les postes

Pour Fabrice, gérer un restaurant c'est gérer un poste de 60h/60h.

A « Freddie Pesto Croc », Fabrice n'est pas resté très longtemps chef d'équipe. Au bout de quelques mois, il s'est vu confier quelques rôles au restaurant. Souvent nous dit en BTS, il faut accepter

Ingénieurs, techniciens, ouvriers

Formations supérieures

A noter dans l'Ouest :

- Des formations d'ingénieurs : INSA de Rennes (diplôme d'ingénieur génie civil et urbanisme, DEA génie civil) ; ENSAM, d'Angers (diplôme ingénieur arts et métiers) ; ICAM de Carquefou (ingénieur TP, matériaux, électricité-technique) ; école centrale de Nantes (diplôme ingénieur mécanique et génie civil) ; ISITEM de Nantes (diplôme ingénieur, spécialité thermique, énergétique) ; CHAM (ingénieur en génie civil). Projet d'une école spéciale des TP à Caen.
- Des formations d'architecte (Rennes, Nantes).
- Des techniciens supérieurs : DUT génie civil (Saint-Nazaire, Rennes), BTS travaux publics (lycée Freyssinet de Saint-Brieuc, Lycée de Rennes, Réaumur à Laval) ; BTS énergie, équipement et technique (pétro-gaz, énergie et climatisation) (lycées La Fontaine-des-Eaux à Dinan, Mennecé-France à

Rennes, Gaspard-Monge de Nantes, lycée privé de Beau-préau) ; option gaz (Gaspard-Monge et Saint-Etienne-de-Montluc). A ces BTS, on peut ajouter : électronique, maintenance et surtout « géomètre-topographe » (lycée Livet à Nantes, « constructions métalliques » (lycée Yves-Thépot à Quimper) et « études et économie de la construction » (lycées Laplace de Caen et Freyssinet de Saint-Brieuc).

- Des diplômes de l'université : MST géoarchitecture de Brest, DEUST matériaux de Lorient et de Rennes, I. magistère matériaux de Rennes I, MST aménagement et mise en valeur des régions de Rennes I, MST aménagement de Nantes, DESS aménagement, environnement et urbanisme de Nantes, MST travaux publics et maritimes de Nantes...

- Des ingénieurs-maîtres : d'IUP (Ardois, Toulouse III, Cergy-Pontoise).

Bac, CAP, BEP

La multiplicité des diplômes et des établissements ne permet pas de donner la liste complète. Mais voici, pour chaque type d'activité, les diplômes suivantables :

- Ouvrages d'art : CAP et BEP TP, ouvrages d'art, structures métalliques, bâtiment gros œuvre, bois, dessinateur, Bac pro TP, structure métalliques, bac FD, BT topographie et BT « encadrement de chantier » et « ouvrages métalliques ».

- Terrassements généraux :

CAP et BEP conduite d'engins,

mécanique et maintenance

d'engins, bac pro TP, CAP

BEP géomètre-topographe, BT

négoce et réparation de matériels, topographie.

- Routes, aérodromes et

travaux analogues (voir ci-dessus).

- Travaux d'hygiène publique : CAP et BEP canalisations,

bac pro TP, CAP, BEP tuyauterie, BT topographie, chaudiérerie et tuyauterie industrielle.

- Travaux de réseaux électriques : diplômes relatifs à l'électrotechnique et à la topographie.

Stages et alternance

De nombreux stages FPA sont organisés par les organismes de formation des ouvriers et techniciens. On trouve aussi des stages GRETA (centres permanents du bâtiment à Rennes, Nantes...), des formations « Compagnons du devoir » et d'autres assurées par 12 centres spécialisés répartis à travers la France.

Existent aussi la formation par alternance (apprentissage et contrats de qualification) et la formation continue. Pour celle-ci, consultez les AREF (Rennes, tél. 99 30 16 00 ; Caen, tél. 31 44 83 93 ; Nantes, tél. 40 89 57 46).

publics » et « Des centres de formation au service de l'emploi ». Yves RENAUD.

Travaux publics : 26 500 salariés

...
Coffreur, géomètre-topographe, ingénieur...

nien de chantier (entretien et dépannage), le constructeur en canalisations d'hygiène publique et voies urbaines (besoins importants), le paveur, le maître de réseaux électriques, le spécialiste de la charpente métallique, les ouvriers des travaux routiers.

- Les métiers non spécifiques : ils concernent l'éanchement, la topographie, l'encaissement de chantier, la conduite des travaux.

De nouveaux métiers apparaissent, liés particulièrement au développement des techniques des télécommunications. Ils correspondent à des emplois créés dans les entreprises de réseaux, des centrales et d'équipement industriel électrique.

C'est un secteur professionnel porteur d'avenir... Les promotions peuvent être rapides pour ceux qui possèdent une première qualification de base... Et, pourtant, les travaux publics n'attirent pas particulièrement les jeunes.

Les travaux publics, ce sont plus de 140 milliards de chiffres d'affaires (35 milliards à l'exportation), près de 6 000 entreprises, 265 000 salariés (les effectifs de Basse-Normandie, par exemple, étaient estimés fin 1982 à 6 247 ouvriers et cadres, tous qualifiés).

En outre, une part importante de l'activité de nombreuses au-

tre industries est directement liée à celle des travaux publics (équipements, éléments et chaux, béton, granulats, fondation ferreuse, bitume...).

Un solide poids économique. Et des créations d'emploi. Les réalisations assurées par les travaux publics vont des barrages aux aérodromes en passant par les forages, les travaux de réseaux de télécommunication ou de voies ferrées, de sites maritimes ou travaux...

De nouveaux métiers

Deux catégories de métiers : les métiers spécifiques : le coiffeur (métier de base pour ouvrages d'art en béton armé ou précontraint), le conducteur d'engins et le grutier, le méca-



Le géomètre-topographe est l'un des métiers liés aux travaux publics.

Les adresses utiles

Voir les CIO pour les adresses d'établissements et autres compléments d'information : Fédération régionale des travaux publics, Rennes, tél. 59 53 66 33 ; Nantes, tél. 40 14 49 49 ; Bihorel (Seine-Maritime), tél. 35 61 02 71. La Fédération nationale des travaux publics, 3, rue de

Berri, 75008 Paris, tél. 14 53 11 44, a publié des brochures dont « Les besoins en qualification dans les travaux

publics » et « Prochain spécial avenir Assistanat maternelle : un vrai métier

En phase avec le marché du travail



Les brevets de techniciens supérieurs remplissent leur objectif : couvrir une formation courte, professionnelle et qualifiante qui intéressera autant les jeunes que les employés. Aujourd'hui, le marché de l'emploi accueille toujours bien les jeunes diplômés, même si un bon tiers d'entre eux choisissent de poursuivre leurs études.

Les élèves qui désirent intégrer une section de techniciens supérieurs pour préparer, deux ans, un BTS n'ont que l'embarras du choix pour trouver le meilleur et le plus proche de leur intérêt. En effet, il existe plusieurs spécialités de bacheliers en incluant les diplômes supérieurs (voir en page 9), assortis d'options. Ils sont répartis dans quelque 12 000 établissements, hôtels ou domaines privés.

Sélection sévère

Mais si l'ensemble est large, la porte est difficile à franchir. L'admission en section de BTS se fait sur présentation d'un dossier d'inscription qui comporte les résultats scolaires des classes de 1^{re} et de terminale. Bien entendu, le candidat doit avoir un diplôme bac ou brevet de technicien – bac ou brevet de technicien – d'une série adaptée à la spécialité demandée.

Une fois admis en section de BTS, les étudiants doivent s'inscrire à un certain nombre de formations variées tout au long de leur cursus. En 1990, les sections rares (institutio-

nnelles de coiffure, de menuiserie, de peinture, de boucherie, de charcuterie, de ferronnier...) ont été éliminées au profit de formations plus courantes. En 1991, les sections rares ont été maintenues mais elles ont été réduites à 10 ou 12 places par an.

Le BTS économique social et familial passe par la cuisine.

Le lycée Nicolas-Appert d'Orvault, près de Nantes, propose la pratique pour ce niveau sur BTS de restauration au niveau Nicolas-Appert d'Orvault, près de Nantes.

La sélection est stricte : soixante-spécialités et leurs régions, un simple cinquante à vingt demandes pour une place. Parfois, pour les sections rares, l'intitulé nécessaire (c'est-à-dire le dossier ne suffit pas). Si alors, au bout de deux mois, le dossier ne suffit pas, il sera remis à nouveau à la personne qui a déposé le dossier.

Sciences de la nature et de la vie

Après les bacs F1, F2, E, F4, G4, G3, G1, H3, I3, J1, K1, L1
 • (R) BTS conception de produits industriels.
 • (R) BTS conception et réalisation de carrosseries.
 • (R) BTS construction navale.
 • (R) BTS construction mécanique et automatisms industriels.
 • (R) BTS microtechniques.
 • (R) BTS moteurs à combustion interne.
 • (R) BTS production.
 • (R) BTS comptabilité-gestion.

Après les bacs F7, F7*, F6, D.G.C.
 • (R) BTS phonophysique de laboratoire.
 • (R) BTS biophysique de laboratoire.
 • (R) BTS microbiologie.
 • (R) BTS métiers de l'eau.
 • (R) BTS génétique appliquée.

Matériaux, métallurgie

Après les bacs F1, F3, E, F4, F6, D.C., C.
 • (R) BTS traitement des matériaux.
 • (R) BTS industrie des matériaux.
 • (R) BTS réalisations des ouvrages métallurgiques.
 • (R) BTS production des aliments.
 • (R) BTS plastiques et composites.
 • (R) BTS industries papetières.
 • (R) BTS logistique de vente.
 • (R) BTS transports.
 • (R) BTS tourisme-sociétés.
 • (R) BTS métallurgie-recherche.

Commerce et services

Après les bacs G, A, B, D, C, F1, F2, E, F10, D, C.
 • (R) BTS gestion, A, Bots et services, B, gestion documentaire.
 • (R) BTS analyse papetière.
 • (R) BTS industries biologiques.
 • (R) BTS didactique.
 • (R) BTS économie sociale et familiale.

Électronique et électrotechnique

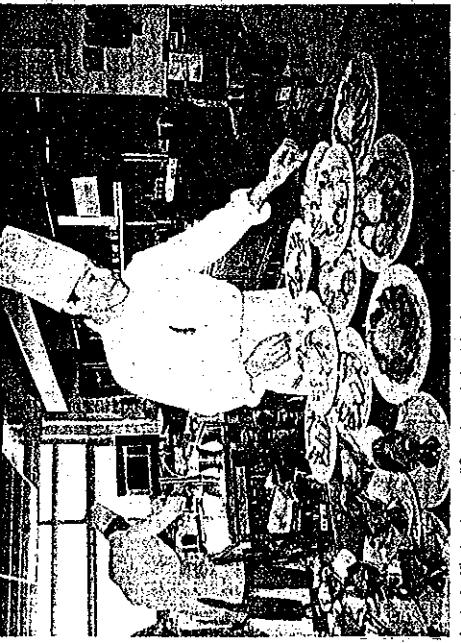
Après les bacs F3, F2, E, G1, D, F1, F10, C, E, F5, C F2.

• (R) BTS optique-lumière.
 • (R) BTS podo-orthopédiste.
 • (R) BTS maintenance industrielle.

Maintenance - sécurité

Après les bacs F1, F3, F2, F10, E, C.

• (R) BTS maintenance technique, énergie, électronique, informatique, téléphonie et électricité.
 • (R) BTS maintenance automobile, après-vente automobile.
 • (R) BTS électronique-horlogerie.
 • (R) BTS systèmes constructifs.
 • (R) BTS travaux publics.



Le lycée Nicolas-Appert d'Orvault, en Loire-Atlantique, propose les deux options du BTS hôtellerie-restaurant.

Arts et arts appliqués

Après les bacs F12 et A3
 • (R) BTS aménagement de l'environnement architectural, intérieur.
 • (R) BTS architecture intérieure.
 • (R) BTS art textile et impression.
 • (R) BTS audiovisuel.
 • (R) BTS esthétique industrielle.
 • (R) BTS expression visuelle.
 • (R) BTS communication graphique.
 • (R) BTS photographie.
 • (R) BTS plastique de l'environnement architectural.
 • (R) BTS rigide et administration du sociable.
 • (R) BTS stylisme de mode.

Gestion, administration droit

Après les bacs G2, B, D, A, C, G3, G1, H3, I3, J1, K1, L1

• (R) BTS assistance technique dirigeante.
 • (R) BTS bureautique et scientifique.
 • (R) BTS construction navale.
 • (R) BTS comptabilité-gestion.
 • (R) BTS ergonomie.
 • (R) BTS gestion commerciale.
 • (R) BTS gestion industrielle.
 • (R) BTS logistique.
 • (R) BTS maintenance et réparation.
 • (R) BTS marketing.

Santé - social

Après les bacs F3, F2, E, C, F1, D, ou options, H, G, B, C, (21) BTS infirmier(e) médico-social(e).
 • (22) BTS infomatique de gestion.

Bâtiment, travaux publics

Après les bacs F4, F9, C, E, D, F1, C F2
 • (R) BTS bâtiment.
 • (2) BTS constructions métalliques.
 • (3) BTS dorogiste.
 • (4) BTS équipements techniques, énergie.
 • (5) BTS maintenance et économie de la coûterie.
 • (6) BTS maintenance et économie d'énergie.
 • (7) BTS travaux publics.

Maintenance - sécurité

Après les bacs F1, F3, F2, F10, E, C.
 • (R) BTS maintenance industrielle.

• (R) BTS maintenance automobile, après-vente automobile.
 • (R) BTS électronique-horlogerie.
 • (R) BTS systèmes constructifs.
 • (R) BTS technique de la construction, technique du textile.

Électronique et électrotechnique

Après les bacs F3, F2, E, G1, D, F5.

• (R) BTS contrôle industriel et régulation automatique.
 • (R) BTS électronique.
 • (R) BTS technique de la construction, technique du textile.

Découpez les bonnes adresses

Les BTS par l'alternance

Il est possible de préparer un brevet technique dans un établissement par l'alternance, c'est à dire avec un temps en entreprise, pour la formation en alternance d'un temps en centre de formation pour l'autre. L'entreprise peut accueillir les garçons et filles, pour ceux accompagnant leurs fils et G.-F., pour les internes ouverts aux étudiants des deux sexes.

FORCE DE VENTE 98 78 57 52, consultante, internat, garçons-filles, option véhicules particuliers, option véhicules professionnels. Lorient, tel. 97 83 02 66, privé hors contrat, internet garçons-filles. **Le Marin :** CFA, 132, rue Henri-Champion, 72100 Le Mans, tel. 43 86 11 70, consultante, internet garçons-filles.

MÉCANIQUE AUTOMATISMES INDUSTRIELS 14, rue Sébastien-sur-Loire ; CFA Saint-Joseph, La Jolivière, 56100 Lorient, route de Clisson, 44220 St-Sébastien-sur-Loire, tél. 40 80 25 70, privé sous contrat.

ENTRETIEN INDUSTRIEL 03 77, rue de l'Europe, 10, Versailles, 78000 Paris, tél. 35 37 37, quel que soit le temps, des jeunes de 18 à 35 ans, le contrat d'alternance, le 40 20 20 70, privé sous contrat.

PRODUCTION SHM-SAINT-SEBASTIEN avenue Louis-Pasteur, CFA Saint-Joseph, La Jolivière, 56100 Lorient, route de Clisson, 44220 St-Sébastien-sur-Loire, tél. 40 80 25 70, privé sous contrat.

ENTRETIEN AUTOMOBILE 03 77, rue de l'Europe, 10, Versailles, 78000 Paris, tél. 35 37 37, quel que soit le temps, des jeunes de 18 à 35 ans, le contrat d'alternance, le 40 20 20 70, privé sous contrat.

Voici, par spécialité, les notices de formation de l'ouest qui offrent la possibilité de préparer un BTS par l'alternance.

Les brevets agricoles

ACTION COMMERCIALE Cen : CFA ICP, rue Claude-Bloch, 14000 Caen, tél. 31 44 35 52, établissement consulaire, internet garçons-filles. Lorient : CREFAC, 56100 Lorient, tel. 97 83 02 66, privé hors contrat, internet garçons-filles.

ANALYSE ET CONDUITE DES Systèmes D'exploitation La Ferme-Maeu, 651600 La Ferrière-Maeu, tél. 33 37 19 11, privé sous contrat, internet garçons-filles.

TECHNIQUE COMMERCIAL Cen : CFA national d'Avalanche, 55, rue Rabbeais, 49007 Angers, tél. 58 86 05 43, public, internat garçons-filles.

ÉQUIPEMENT TECHNIQUE ENERGIE Chateauneuf : CFA, route de Chateauneuf, 58 29 50 Chatteau, tél. 41 23 55 55, privé sous contrat, 41 23 55, privé sous contrat. Montreuil-Bellay : CFA, route de Meron, 49260 Montreuil-Bellay, tél. 41 52 31 38, public, internat garçons-filles. Rouillon : CFA, 72700 Rouillon, tél. 43 47 82 00, public, internat garçons-filles.

Lycee Ste-Ursule, no Jean-Mommet, 35 95 58 00, int. 31 95 58 00, int. 31 95 58 00. Int.

Lyce Jeanne-d'Arc, 35 32 40 90, int. 31 82 33 67, int. F.

Lyce Eustache-Ricoul, 35 45 14 07, int. 31 82 33 67, int. F.

Lyce Dumont-d'Urville, 73, rue de Lebisey, 14040 Caen, tél. 31 95 58 00. Int. 31 52 19 40, int. G./F.

Lyce Augustin-Fresnel, 77, 35 45 14 07, int. 31 82 33 67, int. F.

Lyce Georges-Dargy, 35 45 14 07, int. 31 82 33 67, int. F.

Lyce Jules-Verne, 35 45 14 07, int. 31 82 33 67, int. F.

Lyce Pasteur, 35 45 14 07, int. 31 82 33 67, int. F.

Lyce Jeanne-d'Arc, 35 32 40 90, int. 31 82 33 67, int. F.

Lyce Jeanne-d'Arc, 35 32 40 90, int. 31 82 33 67, int. F.

Lyce Jeanne-d'Arc, 35 32 40 90, int. 31 82 33 67, int. F.

Lyce Jeanne-d'Arc, 35 32 40 90, int. 31 82 33 67, int. F.

Lyce Jeanne-d'Arc, 35 32 40 90, int. 31 82 33 67, int. F.

Lyce Jeanne-d'Arc, 35 32 40 90, int. 31 82 33 67, int. F.

Lyce Jeanne-d'Arc, 35 32 40 90, int. 31 82 33 67, int. F.

Lyce Jeanne-d'Arc, 35 32 40 90, int. 31 82 33 67, int. F.

Lyce Jeanne-d'Arc, 35 32 40 90, int. 31 82 33 67, int. F.

Lyce Jeanne-d'Arc, 35 32 40 90, int. 31 82 33 67, int. F.

VIRE

GRANVILLE

Lycée André-Maurois, 10, Bd Cornillé, 50400 Granville, tél. 31 88 22 57, int. 31 68 09 71, int. G./F. (14/A/B)

SAINTE-LO Lycée Pierre-et-Marie-Curie, 377, rue de l'Exode, 50000 Saint-Lô, tél. 33 65 67 09, int. G./F. (14/C)

MANCHE

AGNEAUX

Lycée N.D.-de-Nazareth, av. de la Basilique, 14440 Douvres-la-Délivrande, tél. 31 37 30 12, int. G./F. (5/B)

DOUVRES-LA-DELIVRANDE

Lycée institut Saint-Lô, 18, rue de l'Oratoire, 50180 Agneaux, tél. 33 05 10 86, int. G./F. (14/A)

ALENCON

Lycée M.-de-Navarre, route du Mans, 50114 Alençon Cedex, tél. 33 31 18 80, int. G./F. (14/A)

ORNE

Lycée Louis-Liard, 15, rue Saint-Jean, 14700 Falaise, tél. 31 90 01 22, int. G./F. (19)

HEROUVILLE-ST-CLAIR

Lycée Salvador-Allende, 15, rue Guyon-de-Guerville, 50180 Herouville-Saint-Clair, tél. 31 47 57 95, int. G./F. (8-11)

ESTUAIRE

Lycée la Providence, 1, rue Dr-Bichet, 50300 Avranches, tél. 33 58 47 31, int. G./F. (18/A)

CHERBOURG

Lycée A. de Toocleville, 34, avenue Henri-Poincaré, 50103 Cherbourg Cedex, tél. 33 44 36 22, int. G./F. (14/B,C-23)

LISTEUX

Lycée Paul-Cormu, 3, rue Paul-Cormu, 14107 Lisieux cedex, tél. 31 31 33 11, int. G./F. (17-22)

ARGENTAN

Lycée A. Robin-Dugue, 50120 Argentan Cedex, tél. 33 57 12 55, int. G./F. (14/C-19-22)

COUTANCES

Lycée C.F. Lebrun, 2, place Georges-Dangy, 50267 Coutances Cedex, tél. 33 67 97 98, int. F. (18/B)

MONDEVILLE

Lycée Jules-Vanne, rue Lucien-Bossoutrot, 27, rue Pasteur, 76150 Monteville, tél. 31 84 40 90, int. G./F. (10)

FERLES

Lycée Jean-Guitel, 16, place Pierre-Huet, 50105 Flers Cedex, tél. 33 65 80 40, int. G./F. (12/A)

LA FERTE-MACE

Lycée les Andaines, 3, place du Général-de-Gaulle, 78160 La Ferté-Macé, tél. 33 66 68 37, int. G. aussi week-end. (16)

Un cours de couture pour des élèves de BTS économie sociale et familiale au lycée Jean-Rostand de Caen.

Caen.

Analyses des sols pour cet élève en BTS bâtiment travaux publics au lycée Laplace de Caen.

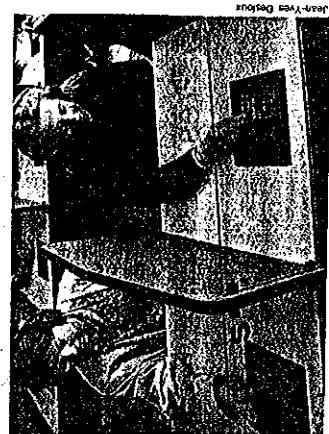
Un cours de couture pour des élèves de BTS bâtiment travaux publics au lycée Laplace de Caen.

Analyses des sols pour cet élève en BTS bâtiment travaux publics au lycée Laplace de Caen.

Analyses des sols pour cet élève en BTS bâtiment travaux publics au lycée Laplace de Caen.

Analyses des sols pour cet élève en BTS bâtiment travaux publics au lycée Laplace de Caen.

Les nouveaux BTS de l'Ouest



Chaque rentrée scolaire voit son lot de nouvelles sections de techniques supérieures (BTS) qui ouvrent dans les lycées publics et privés. En voici 15 pour septembre 1993, dans les académies de Caen, Nantes et Rennes.

Les futurs bacheliers intéressés par les sections de techniciens supérieurs (bac + 2) doivent déposer à demander leurs admissions d'inscriptions. Ils sont à rendre début mai.

Comme chaque année, de nouvelles sections ouvriront à la rentrée de septembre. Pour les étudiants de Nantes et de Caen, on ne connaît qu'en avril celles de l'enseignement catholique.

En attendant, voici les cinq nouveaux BTS créés dans l'Ouest. Certains sont très rares comme celui des industries graphiques à Rennes, et les autres plusieurs options image et son à Montluçon en Vendée.

Basse-Normandie

• ÉTUDES ET RÉALISATIONS D'OUTILLAGE DE MISE EN FORME DES MATERIAUX : lycée Jean-Jouanno, 16, rue Pierre-Henri-Dans (tel. 33 65 80 40).

• FORGE DE LA PORCE : lycée Marceau-des-Bergères, Questionnaire (tel. 91 51 18), 31000 Toulouse.

• ASSURANCES : lycée de la Providence, 12, rue des Deux-Étages, BP 171, Saint-Malo (tel. 99 40 83 09).

Pays de la Loire

• ACTION COMMERCIALE : lycée Landerier, 281, rue Pommeraye, 53100 Mayenne (tel. 43 86 33).

• ASSURANCES : lycée Le Phénix, BP 367 (tel. 43 86 24 16).

• ALIMENTAIRE : collège Jeanne d'Arc, 1, rue Félix-Léonard-de-Tilly, 44 38 38 42.

• CAPITAUX-DÉMENAGEMENT : lycée Pierre-Vincent-Coutelou, 66, rue Charles-de-Gaulle, 44 38 67 09.

Bretagne

• ACTION COMMERCIALE :

• LYCÉE PUBLIC DU LOIR, 25, boulevard de la République, Landivisiau (tel. 98 24 44 41).

• LYCÉE PROFESSIONNEL, BOIS ET AÉROTECHNIQUE INTERNADE : lycée Léonard-de-Vinci, 130, rue Georges-Clemenceau, 35 370 Doué-la-Fontaine, Saint-Malo-du-Heron (tel. 33 65 80 51).

• LYCÉE PIERRE-MARIE-CARDE, 37, rue Jean-Jaurès, Saint-Malo (tel. 33 65 87 09).

Indre-et-Loire

• LYCÉE PUBLIC ANTOINE-RONCHIN, 25, rue Mozart, Brétigny-sur-Orge (tel. 98 31 88 59).

• LYCÉE PRIVE SAINT-JOSEPH, 240, rue Jean-Jaurès, Brétigny-sur-Orge (tel. 98 02 20 52).

Indre

• LYCÉE COLOSSE, avenue de Collobrières, 161, 36 54 62 62.

• INFORMATIQUE INDUSTRIELLE : lycée Maupin, 23, avenue Paul-Cézanne, Vannes (tel. 97 40 30 22).

• EXPRESSION VISUELLE : lycée privé Sainte-Anne, 5, rue Frédéric-Le-Guyader, Quimper (tel. 99 92 05 83).

BTS : la filière agricole

L'enseignement "vert" a beaucoup changé



Durant 1985, l'enseignement agricole a profondément rénové sa pédagogie, ses programmes et certains de ses diplômes. C'est le cas notamment pour le niveau BTS.

A l'automne dernier, près de 134 500 élèves ont effectué leur rentrée dans l'un des 30 établissements de l'enseignement agricole (197 publics et 713 privés). Parmi eux, on compte seulement 35 % d'enfants d'agriculteurs pour un nombre croissant de jeunes d'origine citadine.

BTS, forte demande

L'enseignement agricole propose quatre cycles. Un cycle d'orientation (classes de 4^e et 3^e).

Un second cycle court conduisant au CAPA (certificat d'aptitude professionnel agricole), au BEPA (brevet d'études professionnelles agricoles), ou au bac professionnel.

Un troisième cycle long et difficile au BTSA (brevet technique supérieur) qui fait suite au CAPA. Les deux dernières années, les étudiants peuvent au BTSA (brevet technique supérieur) suivre des formations complémentaires dans les domaines de formation des adultes. En même temps que se formalise de nombreux secteurs de CAPA, il existe également 32 autres de BTSA, appartenant à diverses écoles (l'Institut III, son ancêtre fondé en 1892 (15 ans), le public et 17 dans le privé).

A noter aussi la création l'an dernier de 15 nouvelles classes de BTSA dans le privé. Ces dernières sont destinées à tailler les étudiants agricoles et agriculteurs, agro-alimentaires et agro-environnementaux, dans le cadre d'un cycle long et difficile au BTSA.

Depuis plusieurs années, les étudiants bénéficient d'un concours officiel au BTSA. Les résultats sont très bons. C'est "Ses cours économiques et financiers sont excellents et très bien organisés".

Un concours écrit supérieur comprend d'une part, les sections d'enseignement supérieur

qui traitent l'agroalimentaire, l'agro-environnemental, l'agro-écologique et l'agro-écologique. Depuis plusieurs années, les étudiants bénéficient d'un concours officiel au BTSA.

Le lycée du Rhei, en Ille-et-Vilaine, prépare à quatre spécialités de BTSA.

Philippe GAILLARD.

Ouest France du 8 avril 1993.

Jérôme, génie mécanique : « Du solide »



D'après Jérôme,
« les étudiants en
génie mécanique
ne sont pas
toujours dans
l'atelier, les mains
dans le cambouis. »

Un jeune « génie mécanique »

pour catcher un amateur d'un ou deux étudiants en deuxième année à l'UTN de Nantes, dans le département de Génie mécanique et productique. Il existe une sorte de séries de séances pour permettre aux grands élèves de se perfectionner à leur demande d'études, mais il n'y a pas de séances régulières. Il existe une sorte de séances de travail en atelier, mais il n'y a pas de séances régulières. Il existe une sorte de séances de travail en atelier, mais il n'y a pas de séances régulières.

Il a choisi l'UTN, parce que ses résultats en terminale (il est titulaire d'un bac E) ne lui permettent pas d'arriver les classes préparatoires aux grandes écoles, qui ne le touchent guère. D'autre part, parce que « toute façon, le principe de sup et spé ne m'attrait pas. Je préfère l'ambiance plus décontractée qui régnait ici, où l'on ne forme pas des bêtes concourables ». Des professeurs est réservé au tout début de l'année, ceux qui obtiennent les meilleurs résultats au contrôle continu : « En général, ceux d'entre nous qui intègrent l'ENPC ont un bon taux de réussite. »

Les autres n'en sont pas pour autant voulus à l'UTN : « Malgré la situation au marché de l'emploi, les titulaires du DUT génie mécanique et productique bénéficient d'une meilleure intégration dans l'industrie que les titulaires de l'UTN. »

Pascale WESTER.

supérieurs dans l'Ouest

Valérie, en BTS trilingue : « Du travail vite ! »



Valérie Jouabet a 20 ans, elle est en deuxième année de BTS en génie mécanique et scénarisation trilingue au lycée Jean-Marc-Arouet. Cette section elle l'a choisie bien avant de faire son choix. Son but était déjà bien fixé : rapidement de travailler, on obtient un diplôme d'études supérieures.

Plusieurs choses ont guidé le choix de Valérie lorsqu'elle a rencontré à ces cours, avec trois autres à chaque fois, les enseignants qui étaient heureux de la voir arriver vers des cycles courts. Mais elle a surtout songé à son corse, Karine, « l'autre élève française ». « Je ne suis pas sûre pour l'instant, le crois que je l'y aurai pas bosseyé. Le rythme scolaire du BTS me convient tout à fait. »

Avec 30 à 35 heures par semaine, beaucoup de travail personnel et un encadrement professionnel très appuyé, les étudiants en BTS sont saisis à un rythme qui n'est pas sans rappeler les « années bachelier ». « Enfin, il ne faut pas oublier, corrige Valérie, les professeurs sont différents. Même s'ils sont très proches, ils savent qu'ils ne sont pas à des élèves de système. »

Pas de petits jobs

Les étudiants en BTS vivent un peu en marge de leurs homologues de fac. Le rythme de travail, toujours lui, est incomparable avec des sorties trop nombreuses et le petit job, pour faire de l'argent de poche, est largement consenti.

Lycéenne à Saint-Malo et amatrice de langues étrangères, elle a trouvé, au lycée Jean-Marc-Arouet, la formation qui lui convenait : un BTS binationnel et scénarisation trilingue. « Je suis vraiment

Valérie espère que dès quelques mois, cours et devoirs ne seront plus que des souvenirs.

y apprend la gestion, le droit et le secrétariat. Cela accorde à deux stages en entreprise, elle a testé plusieurs entreprises, elle a choisi d'obtenir, en deux ans seulement, un diplôme d'ingénierie supérieur.

« Sacrifices » dont se passe Valérie : « l'esprit bohème de l'étudiant doit céder au manque un peu, j'en ai parlé même à mon autre collègue d'école pour me donner un livre ou un disco mais le me dis que ça va changer. Bléssé je bosserai pour moi. »

Vivement l'indépendance

« J'avais envie d'être indépendante rapidement. Je me suis dit

que pour un employeur, un BTS valait mieux qu'un DUT. » Comme beaucoup de l'étudiant, elle a testé plusieurs entreprises, elle a choisi d'obtenir, en deux ans seulement, un diplôme d'ingénierie supérieur.

Lycéenne à Saint-Malo et amatrice de langues étrangères, elle a trouvé, au lycée Jean-Marc-Arouet, la formation qui lui convenait : un BTS binationnel et scénarisation trilingue. « Je suis vraiment

contente des résultats de mes bacs ». « Cela fait pour moi... Jérôme travaille sur

mycopathie ... Jérôme travaille sur

D'après Jérôme,
« les étudiants en
génie mécanique
ne sont pas
toujours dans
l'atelier, les mains
dans le cambouis. »

Un jeune « génie mécanique »

pour catcher un amateur d'un ou deux étudiants en deuxième année à l'UTN de Nantes, dans le département de Génie mécanique et productique. Il existe une sorte de séries de séances pour permettre aux grands élèves de se perfectionner à leur demande d'études, mais il n'y a pas de séances régulières. Il existe une sorte de séances de travail en atelier, mais il n'y a pas de séances régulières.

Il a choisi l'UTN, parce que ses résultats en terminale (il est titulaire d'un bac E) ne lui permettent pas d'arriver les classes préparatoires aux grandes écoles, qui ne le touchent guère. D'autre part, parce que « toute façon, le principe de sup et spé ne m'attrait pas. Je préfère l'ambiance plus décontractée qui régnait ici, où l'on ne forme pas des bêtes concourables ». Des professeurs est réservé au tout début de l'année, ceux qui obtiennent les meilleurs résultats au contrôle continu : « En général, ceux d'entre nous qui intègrent l'ENPC ont un bon taux de réussite. »

Les autres n'en sont pas pour autant voulus à l'UTN : « Malgré la situation au marché de l'emploi, les titulaires du DUT génie mécanique et productique bénéficient d'une meilleure intégration dans l'industrie que les titulaires de l'UTN. »

Pascale WESTER.

ouverture d'esprit

Au programme des cours : physique, maths, résistance des matériaux, résistance des matériaux étrangers (2 h par semaine), expression et communication (2 h par semaine)... « Ces matières, malheureusement, n'ont pas de véritable formation. En deuxième année, les étudiants se consacrent à un autre ouvrage d'apprentissage. Elles nous permettent en outre de développer par la formation continue. »

« Entre octobre et juin, explique Jérôme, nous avons concepu ou amélioré une machine, construit la fournaiseur de plâtre, nous avons fabriqué un prototype de four à pain, nous avons fabriqué des objets d'art en terre cuite. Les projets sont variés : « machine à emballer des documents de nos amis », « usine à énergie solaire », « machine à faire des tartelettes... »

Catherine BALLOT

Quinze IUT dans l'Ouest

ADRESSES PAR ACADEMIES		Les instituts universitaires de technologie	
Cycle en 2 ans	Année spéciale post 1 ^{er} cycle	Cycle en 2 ans et année spéciale	
OPTIONS			
DÉPARTEMENTS D'ENSEIGNEMENT			
BIOLOGIE APPLIQUÉE	Acrylates biologiques et biostabilisants		
CHIMIE	Chimie		
GENIE CHIMIQUE	Produits chimiques		
GENIE CIVIQUE	Génie de l'environnement		
GENIE CIVIQUE	TB et aménagement		
GENIE ELECTRIQUE INDUSTRIELLE	Génie civil et égip. technique du bâtiment		
GENIE ELECTRIQUE INDUSTRIELLE	Automatismes et systèmes	X	
GENIE ELECTRIQUE INDUSTRIELLE	Électrotechnique et électron. de puissance		
GENIE MÉCANIQUE ET PRODUCTION			
GENIE MÉTALLURGIQUE ET ENERGIE			
GESTION DES ENTREPRISES - ET DES ADMINISTRATIONS	Gestion des ressources humaines	X	
HYGIENE ET SÉCURITÉ	HS. préférée		
INFORMATION COMMUNICATION	Communication d'entreprise		
MANUFACTUREN INDUSTRIELLE	Information		
PHYSIQUES	Nanosciences et technologies physico-chimiques	X	
ORGANISATION ET GESTION DE LA PRODUCTION			
SCIENCES ET GÉO DES MATERIAUX			
STATISTIQUES ET TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNÉES			
TECHNIQUES DE COMMERICALISATION			
LOGISTIQUE ET TRANSPORTS			

Qu'appelle-t-on les titres courts ?

Dans l'enseignement supérieur, c'est-à-dire après le bac, on regroupe sous le terme "titres courts" les études qui, en deux ans, sont sanctionnées par un diplôme. Dans un institut universitaire de technologie (IUT), les étudiants pratiquent un diplôme universitaire de technologie (DUT) dans une section de technicien supérieurs (STS). Ils obtiennent un brevet de technicien supérieur (BTS) ou un BTSA dans les spécialités agricoles.

A quel niveau de qualification correspondent ces deux diplômes ?

Ces diplômes donnent sur le marché du travail une qualification de technicien supérieur. Dans les deux cas, ils s'acquièrent des études très sélectives. Il y a beaucoup de demandes mais peu de places. On estime que moins d'un quart des demandes sont satisfaites pour les BTS, comme pour les IUT. Théoriquement pourtant, ces établissements sont

Quelle est la différence entre un IUT et un BTS ?

Les IUT et les BTS n'opèrent pas au même système d'enseignement. Les premiers dispensent l'enseignement à l'université, les seconds dans les établissements privés qui les accueillent. Les bacheliers, eux, doivent faire leur inscription en avril, présentant un dossier - sans peu d'effort - à un secrétariat qui va tout faire pour lui. Certains étudiants obtiennent une inscription dans le secteur où ils vivent, d'autres doivent faire contact avec les organismes de formation, en faculté par exemple.

Les bacheliers de travail sont-ils les mêmes en IUT et en BTS ?

Tous les bacheliers qui habitent permanent entrent dans un IUT ou en BTS ? Non, loin s'en faut car ce sont des titres très sélectifs. Il y a beaucoup de demandes mais peu de places. On estime que moins d'un quart des demandes sont satisfaites pour les BTS, comme pour les IUT. Théoriquement pourtant, ces établissements sont

IUT-BTS : cherchez la différence

Trouvez les différences spécifiques entre un IUT ou un BTS ?

L'éventail n'est pas le même. En effet, les étudiants ont le choix entre 21 départements qui vont de la biologie à la gestion des entreprises en passant par les travaux publics. Les spécialités sont cinq fois plus nombreuses, soit cinq fois plus nombreuses, près d'une centaine - avec beaucoup de brevets dans le secteur terrestre - du système industriel en passant par l'hôtellerie-restauration. Certaines de ces spécialités sont parfois très proches de départements d'IUT.

Le contenu des études se ressemble-t-il ?

Le rapport entre enseignements généraux et technologiques est généralement de 50 % - 50 % mais alors qu'en BTS, les deux derniers cours sont pris tout pour les deux, dans les STS, cela dépend des deux types d'études correspondant au principe de base de l'enseignement général. Cela correspond au principe de base de l'enseignement professionnel qui se rapproche des professionnels qui arrivent plus rapidement opérationnelle. Celle nuance se retrouve dans l'origine des bacheliers qui intègrent les deux établissements : deux-tiers baca technologiques dans les IUT ; un rapport quasiment inverse dans les STS.

Sur le marché de l'emploi, les deux diplômes ont-ils la même place ?

Une identité totale à l'autour duquel il y a un peu quoi que ce soit mais pas le différentiel entre un IUT et un BTS. Les deux diplômes sont tous deux équivalents et obtiennent toutes les deux la même valeur. Si l'on compare avec les deux diplômes, il y a un rapport quasi égal entre les deux diplômes mais il y a un rapport de 2 à 1 entre les deux diplômes. Si l'on compare avec les deux diplômes, il y a un rapport quasi égal entre les deux diplômes mais il y a un rapport de 2 à 1 entre les deux diplômes.

Jean-Yves Delattre



L'IUT de Caen possède un département de biologie appliquée.

Dans les écoles de campagne, les élèves réussissent mieux mais...

Collèges ruraux : trop d'orientations en BEP

Les élèves des petites écoles rurales réussissent mieux que la moyenne des écoliers français. Surtout en maths. Pourtant, ils sont davantage orientés vers un BEP. L'orientation creuse l'écart entre la ville et la campagne, révèle une étude du ministère, présentée aujourd'hui à Crozot (Finistère) lors d'un colloque sur l'école rurale.

Françoise Cœuvrard est formelle : « Les élèves des petites écoles rurales, y compris ceux des classes uniques, réussissent mieux que la moyenne des écoliers français. Surtout en maths. »

Sociologue, elle a réalisé pour le ministère de l'Éducation nationale, une étude sur les écoles et les collèges ruraux. Les résultats bousculent certaines idées reçues.

L'écart se creuse

« En maths comme en français, les écoles qui ont les moins bons résultats sont les plus grosses », constate Françoise Cœuvrard, en se référant aux tests de rentrée passés par tous les écoliers de CE 2.

Contrairement à ce que craignent beaucoup de parents, être scolarisé dans une petite école rurale n'est pas un handicap pour apprendre à bien lire, écrire et compter.

Cependant, l'orientation en fin de 3^e crée de grosses différences entre les jeunes des collèges ruraux et les autres : ils ont moins de chances d'entrer au lycée en classe de seconde. On les oriente plutôt vers un BEP. Même s'ils ne sont pas en difficulté scolaire. « En ville, l'orientation vers un



JEAN-CLAUDE DESGRANGES

Dans les écoles rurales, les élèves sont plus forts en maths.

BEP est souvent associé à l'échec scolaire. Ce qui n'est pas le cas en milieu rural », explique Françoise Cœuvrard.

A la campagne, les parents semblent moins pousser leurs enfants vers des études générales. Ils privent l'enseignement professionnel et technologique. Les professeurs ne corrigent pas ces options. Au contraire, l'orientation vient conforter les choix des familles... et creuse l'écart entre jeunes des villes et des campagnes. Il y a égalité des résultats entre élèves, mais pas égalité des chances.

« Après un BEP, de très nombreux jeunes ruraux poursuivent leurs études vers un bac technologique. Dans l'enseignement supérieur, ils iront plutôt en IUT

(instituts universitaires de technologie) et surtout en BTS (brevet de technicien supérieur) plutôt qu'à l'université ou dans les grandes écoles », précise Françoise Cœuvrard.

Jean CRUSSON.

300 écoles à rouvrir : impossible

Le Syndicat Fen des enseignants s'interroge sur les moyens que se donnera le gouvernement pour suspendre les fermetures d'écoles rurales prévues à la rentrée de septembre (280 à 300).

« Va-t-on les rouvrir toutes, y compris celles qui n'ont quasiment plus d'élèves ou celles pour lesquelles les maires ont déjà décidé des regroupements intercommunaux ? » s'inquiète le syndicat. Il ajoute : « Cela n'est pas possible sans moyens supplémentaires. Il ne serait pas acceptable que les quelque 200 emplois d'instituteurs ruraux qui devaient être redéployés dans les écoles urbaines, dont les effectifs sont lourds, ne le soient pas. »

Pour la Fen, le gouvernement doit se donner les moyens de la politique qu'il affiche. « Au moment où l'on parle de restrictions budgétaires, il est difficile de croire qu'il pourra appliquer cette décision. Sinon au détriment des écoles qui ont le plus besoin de postes », ajoute le syndicat.

Les illusions sur les emplois de demain

par Michel Godet

DEPUIS 1975, le gâteau du revenu national a augmenté de près de 60 % en termes réels et le chômage a plus que triplé. La croissance continue malgré la crise, et l'emploi total en France n'augmente plus que faiblement : dix fois moins dans les années 70 et 80 que dans les années 60 (100 000 emplois seulement contre plus de 1 million). Le modèle dominant n'est plus celui du travail. Dans la France de 1990, les actifs réellement employés ne représentent que 37 % de la population totale, et l'on peut sans risque avancer qu'au début du siècle prochain moins d'un Français sur trois sera au travail.

Cette quasi-stabilisation de l'emploi total masque de profondes redistributions. Dans les années 80, l'agriculture a perdu 600 000 actifs, soit le tiers de ses effectifs. Il y avait 900 000 agriculteurs en 1990, combien seront ils en 2010 ? Moitié moins, probablement. Dans la même période, l'emploi industriel a chuté drastiquement : les pertes s'élèvent à 900 000 pour la France, 700 000 pour l'Allemagne (qui avait commencé ses restructurations plus tôt) et 1,5 million pour les Etats-Unis.

Si, globalement, l'emploi continue d'augmenter, c'est essentiellement grâce aux services marchands. En effet, les effectifs de ce secteur ont augmenté de plus de 1 million en France et en Allemagne et de 13 millions aux Etats-Unis. C'est ici qu'apparaît la différence structurelle entre l'Europe et les Etats-Unis. Ces derniers, à croissance comparable et en raison de conditions sociales plus flexibles (mais aussi plus basses), créent beaucoup plus d'emplois dans les services non marchands. Mais comment interpréter ces évolutions ? Quelle est la nature des emplois créés dans les services ? Quels sont les besoins de formation correspondants ? L'agri-

culture hier et l'industrie aujourd'hui subissent une loi d'airain : le progrès technique permet de produire de plus en plus de biens avec de moins en moins de personnes. Seul l'emploi dans les services progresse, il représente les deux tiers de l'emploi total dans la France de 1992 et devrait compter pour les trois quarts à l'horizon 2000 et les quatre cinquièmes vers 2010.

Ainsi, la chute des emplois industriels devrait se poursuivre et affecter des secteurs naguère encore considérés comme les plus porteurs de la dynamique économique. Rappelons que, ces dix dernières années, l'automobile a perdu 40 % de ses effectifs. Il paraît hautement probable que le même phénomène va affecter l'ensemble des industries informatiques et électroniques dans les cinq à sept prochaines années (l'ajustement serait plus rapide en raison des cycles plus courts de ces activités).

MAIS où sont donc les emplois de demain ? La première réponse qui vient à l'esprit est la suivante : dans les services qualifiés, sous-entendu à haute intensité de matière grise, ingénieurs, techniciens, informaticiens, commerciaux.

Ce cliché est d'autant plus justifié qu'au palmarès du taux de croissance des emplois par métier, entre les deux recensements de 1982 et de 1990, on trouve des taux de 300 % à 400 % pour les ingénieurs technico-commerciaux, vendeurs, techniciens d'entretien (hors industrie), chefs de produit, directeurs de marketing, ingénieurs informatique. Mais il s'agit de taux de croissance forts sur des effectifs de départ faibles qui conduisent au mieux à la création de quelques milliers ou dizaines de milliers d'emplois, c'est-à-dire dix à vingt fois moins en masse que les métiers qui connaissent des taux

des effectifs de départ sensiblement plus importants.

Dans le palmarès des poids lourds de la création d'emplois, on trouve en tête les secrétaires (+ 256 000) ; la télématique devait pourtant les supprimer ! Viennent ensuite les enseignants du secondaire (+ 145 000), il faut bien des entraîneurs pour la course aux diplômes, les ingénieurs informatiques (+ 99 000), pour qui sonne le glas, les aides-soignants (+ 75 000), les nettoyeurs (+ 74 000), les représentants (+ 70 000), les gardiennes d'enfants (+ 70 000), les ouvriers du tri et de l'emballage (+ 67 000), les serveurs de cafés et de restaurants (+ 66 000), les agents de services (+ 61 000), mais aussi les techniciens de maintenance (+ 60 000). Bref, pour l'essentiel, les poids lourds de la création d'emplois se trouvent dans le tertiaire non qualifié mais hautement professionnel. Cette tendance devrait se renforcer avec le développement des loisirs et le vieillissement de la société française. Le professionnalisme, c'est notamment bien faire ce que l'on a à faire. Pour cela, il faut des gens « bien dans leur peau » et non pas des frustrés, des aigris et des laissés-pour-compte de la course aux diplômes.

L'inadéquation des politiques publiques d'éducation, centrées sur l'enseignement général et supérieur, au détriment de l'enseignement professionnel, est flagrante. La maladie du diplôme constitue une véritable catastrophe nationale : à quoi bon accéder au niveau bac + 4, si c'est pour être au chômage ou gagner au mieux 7 000 francs par mois dans l'administration, alors que les plombiers, les plâtriers et les bouchers font défaut et sont recherchés à plus de 10 000 francs.

► Michel Godet est professeur au CNAM.

Emplois de demain et formation d'aujourd'hui

par Bernard Januel

«ES illusions sur les emplois de demain», tribune de Michel Godet, professeur au CNAM (1), a suscité les réflexions suivantes à M. Bernard Januel.

Tout en appréciant les apports méthodologiques qui sont les siens dans l'approche prospective, j'émettrai les plus vives réserves sur ses conclusions.

A cela quatre raisons :

- La liste qu'il dresse des «poids lourds de la création d'emplois» dans la période intercensitaire (1982-1990) dément mais ne valide pas la thèse qu'il résume en une phrase : «Bref, pour l'essentiel, les poids lourds de la création d'emploi se trouvent dans le secteur non qualifié mais hautement professionnel.» En effet, n'appartient au secteur non qualifié ni les secrétaires, ni les enseignants du secondaire, ni les ingénieurs informaticiens, ni les représentants, ni les techniciens de maintenance ; ensemble, ils ont représenté 619 000 créations entre 1982 et 1990. En admettant que les aides-soignantes, les nettoyeuses, les gardiennes d'enfants, les ouvriers du tri et de l'emballage, les serveurs de café et de restaurant et les agents de service entrent tous dans la catégorie du secteur non qualifié, il ne justifient ensemble que de 413 000 créations pour la même période. 413 000 sur 1 032 000, soit moins de la moitié, est-ce vraiment l'essentiel?
- Pourquoi faudrait-il que les métiers liés aux loisirs et aux services aux particuliers relèvent majoritairement du secteur non qualifié ? Une telle assertion pour le moins d'être prouvée et n'a aucune valeur de postulat. Parler deux langues, gérer des groupes ou prodiguer des soins complexes ne suppose-t-il pas quelques compétences acquises ? Ne pas le dire, relève d'une vision plutôt désuète de la qualification, bien peu compatible avec l'esprit même de la prospective.

tive. La notion de qualification évolue ; de grâce ne lisons pas le vingt et unième siècle avec les lunettes des classifications Parodi ! La notion de «professionnalisme» mérite que l'on s'y attarde. Dans la pensée de Michel Godet, c'est un peu le contrepoison de la non-qualification ; aussi, moins le travail est-il qualifié, plus le professionnalisme devrait-il être développé. Comment ? Il n'en est rien dit. On ne peut que démentir sur sa faim de voir ainsi resurgir une nouvelle version du vieux *deus ex machina* de la «conscience professionnelle» présentée comme un supplément d'âme plus incantatoire qu'opéatoire. Transparaît là une grande méconnaissance des mécanismes psychologiques à l'œuvre dans le choix et le cheminement professionnel : comment serait-il possible, dans un système fondé sur la liberté individuelle, de «vendre» à des jeunes et à des familles l'intérêt de se diriger vers des activités peu qualifiées donc connotées négativement mais que l'on devrait aimer fortement ? Le professionnalisme est une belle valeur à la condition sine qua non qu'il n'apparaisse pas comme un nouvel assignat idéologique destiné à dupper les exclus des monnaies fortes.

— La dernière raison est à la fois enracinée dans le passé et très soucieuse d'avenir. Historiquement, l'école en France a toujours reposé sur un trépied : la formation de l'homme, du citoyen, du travailleur. Il est compréhensible et plutôt fondé qu'en période d'insertion professionnelle difficile pour les jeunes les exigences et les critiques envers le système éducatif soient plus fortes quant à la fonction formation du travailleur. Pour autant, il serait aberrant d'oublier les deux autres et d'imager un système éducatif uniquement façonné par les besoins de formation professionnelle dont tous les interlocuteurs sérieux reconnaissent la faible

prévisibilité sur le moyen et le long terme. Dès lors, on doit faire un choix fort pour l'avenir : osons découvrir la formation et la qualification professionnelle. Certes le pari est risqué car il est à contre-courant des idées reçues depuis des décennies et il pourrait laisser croire qu'une qualification sans formation est possible. Mais ce découplage est porteur car il permet, d'une part, de respecter l'objectif visant à assurer au plus grand nombre un niveau général élevé (l'homme et l'citoyen y trouvent leur compte, la démocratie également) et, d'autre part, de reconnaître la spécificité de la qualification professionnelle (la performance économique est alors rendue possible). Ainsi le gommage des marques sociaux liés aux diplômes acquis et à l'accès à la culture n'aboutit pas fatallement à une perte d'efficacité collective conséquence de la désertion de certaines activités indispensables à la société.

La viande deviendrait-elle de mauvaise qualité par le seul fait d'être préparée par des bouchers bacheliers ? Les murs cesserait-ils d'être lisses parce que talochés par des plâtriers diplômés à bac plus deux ? L'eau chaude s'arrêterait-elle de couler dans les douches si des plombiers fin connasseurs de Mozart et d'Eliard ou incollables en médecine et l'adduction ? Est-ce réel ? Pas si sûr à échéance de quinze à vingt ans où moins que jamais on pourra vendre la formation professionnelle contre la formation générale ! Au fait, quel âge auront à cette époque les collégiens d'aujourd'hui ?

(1) «Le Monde Initiatives» du 28 octobre 1992.

► Bernard Januel est chef du service académique d'information et d'orientation de l'académie de Caen.

Education et professionnalisme

par Michel Godet

Le changement technique dans l'industrie et les services se traduit à la fois par un besoin accru, mais limité en nombre, de spécialistes de haut niveau et par un besoin encore plus massif de travailleurs assez peu qualifiés pour surveiller les machines et occuper les emplois de demain, essentiellement situés dans le territoire non marchand (secrétaire, aides-soignants, ouvriers du tri et de l'emballage, serveurs de café et de restaurant...) (1).

Les qualités individuelles requises par la croissance et la compétitivité des entreprises, dans un contexte de changements techniques rapides, ne seront pas plus élevées en termes de savoirs, mais plus exigeantes du point de vue des attitudes et des comportements : capacité d'apprendre à apprendre, comportement ouvert au travail en équipe, esprit de créativité et d'innovation, souci de qualité dans l'application des savoirs et des savoir-faire... Le tout pourrait être résumé par ce seul mot : professionnalisme.

Admettre que les emplois de demain ne seront pas plus qualifiés mais exigeront un

haut professionnalisme, c'est aussi reconnaître que l'entreprise attend de l'école non seulement l'acquisition de savoirs et de savoir-faire mais aussi l'acquisition de comportements et l'épanouissement des talents. Malheureusement, la confusion des sens et des mots dans le domaine de la formation entretient l'illusion que savoir vaut compétence. Cette dernière passe notamment par l'expérience ; or les enseignants, pour la plupart, n'ont pas d'autre expérience que l'école ou l'université. Le professionnalisme est l'une des composantes essentielles de la compétence et de son élargissement.

Un bon professionnel d'un métier donné pourra exercer correctement un autre métier avec un minimum d'apprentissage. Rien de surprenant par conséquent si les apprentis chez Daimler-Benz commencent par passer trois mois en atelier avec une lime : l'essentiel, c'est l'acquisition de comportements. C'est au nom du même principe qu'à l'université on vante les mérites de la formation par la recherche, même si celle-ci concerne la reproduction des libellules : le fait de se fixer

un projet, de s'y tenir et de développer des capacités d'investigation et de synthèse se suffit à lui-même. Dans ces conditions, est-il bien raisonnable de légitérer pour donner au travailleur un nouveau droit au bilan de compétences ?

L'AMBITION affichée est de « permettre aux travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation ». Le risque technocratique d'une telle loi est évident car les individus ne sont pas répertoriables et classables comme des objets matériels. Les individus sont les produits d'une trilogie faite de volonté (l'équation personnelle des talents), de hasard (les circonstances, les rencontres) et de nécessité (les contraintes). Suivant les circonstances, le même individu pourra se comporter en héros ou en lâche.

En réalité, la compétence est doublément contingente. Mille et un profils de compétences sont susceptibles d'occuper efficacement un emploi donné et, au mieux, le bilan individuel de compétences révélera des choses sur un passé qui aurait pu être autre ; il ne doit donc pas hypothéquer un avenir par définition ouvert, libre et indéterminé. Le bilan individuel de compétences doit rester informel et personnel comme un examen de conscience. Fallait-il que la loi interienne pour inciter chacun à cet arrêt sur image ? Qui peut prétendre avoir la compétence pour établir des bilans de compétences ?

Pourquoi limiter le bilan personnel à la compétence professionnelle, l'individu constitue un tout indissociable. Et certains cadres dirigeants auraient bien besoin d'un bilan psychologique, voire psychanalytique, pour soigner leur paranoïa de pouvoir.

(1) « Les illusions sur les emplois de demain », *le Monde* du 28 octobre 1992.

► Michel Godet est professeur de prospective industrielle au Conservatoire national des arts et métiers.

Glossaire

Pour éviter toute confusion, partons de vie, de ténacité et de capacité de travail en équipe.

- **Instruction** : acquisition de savoirs.
- **Éducation** : acquisition de savoirs et de comportements individuels et collectifs.
- **Formation** : acquisition de savoirs, de savoir-faire et de faire-savoir.
- **Qualification** : reconnaissance, à un moment donné, d'acquis de la formation, ouvrant généralement à des droits statutaires (grilles de rémunérations, conventions collectives...).
- **professionnalisme** : comportement individuel consistant à bien faire ce que l'on a à faire, à faire preuve d'initiative, de réactivité

□ **Compétence** : concept plus général (donc un peu fourre-tout) défini par le Robert comme « l'aptitude à traiter un problème grâce à la connaissance approfondie d'un domaine ». Il n'y a pas nécessairement correspondance entre le domaine de connaissance et la nature du problème. Ainsi, la compétence c'est aussi la capacité de se former soi-même, de former les autres et de les animer pour résoudre les problèmes.

Autrement dit, c'est la capacité à tirer parti de ses talents pour apprendre (savoir « savoir ») et savoir « savoir-faire » ; former, diriger (savoir « faire faire ») ; communiquer (savoir « faire savoir »).

Oser éduquer

par Alain Bouvier, Marc Fort, Bruno Gélas, Philippe Meirieu, et Jean-Pierre Obin

AUJOURD'HUI le chômage et son cortège d'exclusions, l'affaiblissement de la vigueur socialisatrice des structures religieuses, militaires, syndicales, associatives ou familiales placent de plus en plus souvent l'école en première ligne dans la bataille toujours recommandée pour la cohésion sociale, c'est-à-dire pour la solidarité qui est la forme moderne de la fraternité. Dans certains quartiers défavorisés – nous le constatons, – l'école fait déjà face – seule ou presque, au-delà parfois de ses missions – aux forces centrifuges qui tendent à la fragmentation sociale et qui mènent à des identités régressives de clans, de sectes, de tribus ou de bandes délinquantes.

Valeurs et identité nationale

Regardons les seconds, qui veulent que l'école se préoccupe d'abord de former à des techniques et d'adapter à des emplois. Ces adeptes de l'utilitarisme, d'ailleurs bien souvent incapables de préciser les techniques et les emplois en question, souhaiteraient transformer l'école en une vaste pyramide entrepreneuriale où l'on formerait les petits et les grands soldats de la guerre mondiale économique de demain. Mais quelle société préparerait-on à vouloir ainsi remplacer sur les frontières de nos écoles la trilogie république, de nos valeurs de l'entreprise : efficacité, productivité et rentabilité ?

Dans cette situation, certains par intérêt, par myopie ou par dogmatisme, veulent faire régner l'école de l'éducation nationale vers une école de l'instruction publique ou une école de la formation professionnelle.

Écouteons les premiers, réunis par manière un peu disparate derrière la bâtonnière mythologique de Condorcet. Pour eux l'école ne saurait faire qu'une seule chose : instruire. Et rien de ce qui s'y fait ne saurait échapper au règne de la raison ni tendre à autre chose que de former à l'exercice raisonnable de la liberté. On ne saurait bien entendu s'opposer sur le fond à un tel projet, mais, en pratiques sociales est-il révélateur !

Les enseignants, notamment dans les banlieues, savent bien que les valeurs, les règles, les interdits, les devoirs – en un mot la morale – ne sont pas entièrement affaire de raison. Comment expliquer raisonnablement à des enfants les intérêts fondamentaux du meurtre, de l'inceste ou du vol ? Ces tentations positivistes revien-

essentiels d'une insertion sociale. On ne soulignera jamais assez à ce propos l'importance de la fonction « réparatrice » de l'enseignement professionnel, qui bénéfice en définitive de la cohésion sociale.

Dans toute société, l'éducation constitue, en effet, le fondement même de la reconstitution permanente du lien social, dans le mouvement de succession des générations. Dans notre tradition qui est celle des Lumières, c'est par l'éducation – et non par le sang de la race ou le soi de la mère-patrie – que se transmet l'identité nationale, et c'est par un mouvement de la raison que l'on choisit d'adhérer aux valeurs qui la fondent.

Ces valeurs, cette identité nationale fondée sur la liberté, sur l'égalité et sur la fraternité, nous y tenons comme à la pierre de nos yeux. Quelque imparte que soit la société que nous leur léguerons et l'actualisation toujours à faire de ces valeurs, nous ne voudrions pas que nos enfants vivent dans un monde où les solidarités de fortune, des liens de race, de religion ou de microculture, des luttes de clans, l'emportent sur la fraternité d'ensemble qui fonde l'unité nationale et dont la valeur universelle permet l'ouverture sur des solidarités plus larges au niveau européen et mondial. C'est en quoi l'éducation doit demeurer nationale.

Pour cela, elle doit s'appuyer sur des enseignants qui revendentiquent pleinement leur qualité de maîtres, c'est-à-dire d'éducateurs. L'éducation nationale dispose maintenant d'un instrument commun de formation de tous ses enseignants, les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Dans cette mission essentielle, ces nou-

veaux centres de formation ne suffisent pas selon nous d'un excès d'unité comme on a pu parfois l'entendre dire, mais bien d'une insuffisance d'unité. Sans doute l'idée d'une professionnalisation n'a-t-elle pas été pensée sur des bases suffisamment solides. Ce qui doit, en effet, fonder l'unité de la profession, ce qui peut faire sa force, ce qui peut entraîner une nouvelle légitimité sociale, ce n'est bien entendu pas le corps unique ni la seule valorisation financière, ni la négation des spécificités de niveau ou des identités disciplinaires. C'est d'affirmer que les maîtres – de la maternelle à la terminale – sont des éducateurs, ou plutôt qu'ils doivent le devenir, et qu'ils y sont préparés !

Les savoirs et les savoir-faire ne peuvent suffire à construire la cohésion sociale. Le sens moral, l'adhésion à des valeurs partagées et les qualités de cœur sont tout autant nécessaires que la raison pour refondre sans cesse, génération après génération, une société solidaire et fraternelle. Ce n'est pas au moment où semble progresser l'illusion d'une possible et legitimate satisfaction immédiate des désirs, que l'école doit renoncer à apprendre la nécessité de la différence, et en particulier de surseoir à la violence, afin de fonder les rapports humains sur le respect mutuel et le désir de compréhension réciproque. Ce n'est surtout pas au moment où l'exclusion progressée sur fond de crise économique, où l'intégration culturelle des vagues successives de l'immigration semble s'essouffler, où les structures de socialisation paraissent se déliter, que l'école doit renoncer à éduquer.

Ces débats nous semblent aujourd'hui largement dépassés parce que les acquis de la scolarisation les rendent caducs. Pourrait-on vraiment revenir sur ces acquis, ranimer une guerre de religion, reconstruire des filières, abaisser les taux de poursuite d'études, promouvoir des établissements « homogènes », ou entre-

lent fonder l'école de demain sur la seule raison par l'instruction, ou sur la seule utilité par la formation, sont des naïfs ou des apprenants sorciers qui n'imagent pas la société qu'ils préparent, ainsi à leurs propres enfants. N'arrive-t-il pas de rencontrer des hommes instruits, ou des ingénieurs efficaces, qui cultivent cependant la suffisance, le cynisme, le mépris – voire la haine – de l'autre ? En quoi une bonne instruction, ou une excellente formation, peut-elle remplacer une solide éducation ?

Hier, le débat principal sur l'école a pu opposer les partisans d'un système laïque unifié à ceux du développement d'un enseignement privé catholique subventionné par l'Etat, ou bien les tenants des filières ségrégiées à ceux de l'école unique ou encore les partisans de l'élitisme à ceux de la démocratisation ou enfin les « pédagogues » pour qui les élèves ne sont pas seulement des « enfants de droit » mais aussi des « enfants de fait » aussi divers qu'il se peut, à ceux qui ne voulaient connaître que les fins de l'école ou les contenus enseignés.

Ces débats nous semblent aujourd'hui largement dépassés parce que les acquis de la scolarisation les rendent caducs. Pourrait-on vraiment revenir sur ces acquis, ranimer une guerre de religion, reconstruire des filières, abaisser les taux de poursuite d'études, promouvoir des établissements « homogènes », ou entre-

rir le souci de différenciation pédagogique ? Sincèrement nous ne le pensons pas.

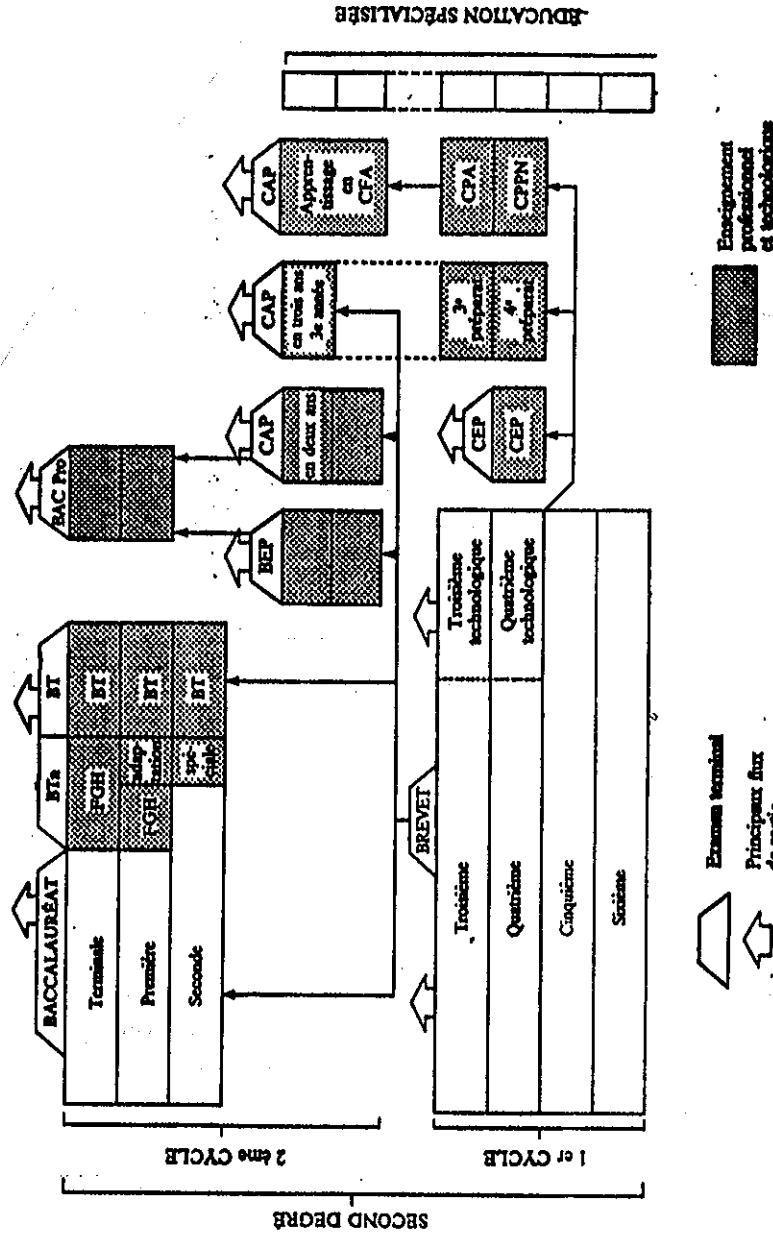
D'autant plus que des dangers nouveaux qui touchent à la nature même de notre société se profilent à l'horizon du siècle. L'école face à ces dangers n'est pas toute-puissante. Y compris en matière de socialisation et d'éducation : on pourrait, par exemple, rappeler avec raison le rôle des structures économiques dans la construction d'une cohésion sociale reposant sur son acceptation par le plus grand nombre. Mais qu'opposer aujourd'hui à une logique économique qui pousse à la mondialisation, à l'abaissement des protections et à l'absence de l'emploi de catégories de plus en plus nombreuses ?

Si le levier économique montre ses limites, doit-on pour autant baisser les bras devant l'évolution amorcée vers une société fondée sur le morcellement identitaire, sur les frustrations des uns et le repli sécuritaire des autres ? De quel autre moyen que l'école disposons-nous pour former tous les jeunes à une jeunesse les-arts-intellectuels-pou-comprendre-un-univers-de-plus-complexe ? De quel autre moyen que l'école disposons-nous pour former tous les jeunes à une fraternité active, sur laquelle, dans la tradition française, repose l'idée de nation et l'existence d'une communauté vivante fondée sur l'adhésion à des règles et des valeurs partagées ?

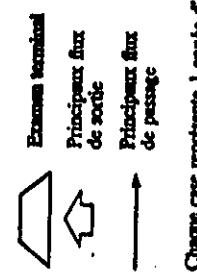
► Alain Bouvier est professeur d'université de mathématiques. Marc Fort est maître de conférences de mathématiques. Bruno Gélas est professeur d'université de lettres. Philippe Meirieu est professeur d'université de sciences de l'éducation. et Jean-Pierre Obin est inspecteur général de l'éducation nationale.

DOCUMENTS DIVERS

Organigramme



- **Deuxième cycle général et technologique :** classes de second, première et terminale préparant au baccalauréat, au baccalauréat de technicien, au brevet de technicien.



- **Deuxième cycle professionnel** : la classe de préparation au certificat d'éducation professionnelle (CEP, en 1 an), le cycle en trois ans après la cinquième préparant aux CAP, le cycle en deux ans après la troisième préparant aux BEP et à certains CAP, et à partir de 1985-1986 le cycle de 2 ans après l'obtention d'un BEP ou d'un CAP (en deux ans) préparant au baccalauréat professionnel.

PRÉPARATION DE L'ORIENTATION**DES ELEVES DE CINQUIEME**

Cachet de l'Etablissement

COLLEGE V. HUGO
B.P. 3 - tél. : 33 59 36 39
50150 SOURDEVAL

NOM :	Prenom :	Date de naissance :
Classe suivie en 1992 - 1993 :		
Langue vivante 1 : Option :		

INTENTIONS DE LA FAMILLE	<i>A remettre à l'Etablissement par la Famille pour le : 24.02.93</i>
---------------------------------	---

D *(votre réponse a un caractère provisoire)*

- E Je souhaite que mon enfant, l'an prochain :
- entre en 4ème Option Générale
 - entre en 4ème Option Technologique
 - Collège
 - Lycée Professionnel
 - Lycée Professionnel Agricole
 - entre en 4ème de remotivation

Date et Signature du responsable légal de l'élève :

Espace réservé au DIALOGUE de l'équipe éducative avec la FAMILLE

T R I M E S	S T J R E
Si l'appel n'était pas entendu, je demande que mon enfant :	
<input type="checkbox"/> Je suis d'accord avec la décision d'orientation	
<input type="checkbox"/> En désaccord avec la décision d'orientation, je demande que le dossier de mon enfant soit examiné par la Commission d'Appel.	

DEMANDES DEFINITIVES DE LA FAMILLE*A remettre par la famille à l'établissement scolaire pour le*

Au 2ème trimestre, vous avez exprimé des intentions d'orientation pour votre enfant. Après le dialogue que vous avez pu avoir avec l'équipe éducative, il s'agit maintenant d'exprimer votre choix pour la rentrée prochaine. Vous avez la liberté de confirmer vos intentions du second trimestre ou d'exprimer une demande différente.

- 4ème Option Générale
- Redoublement de la 5ème
- Etablissement :
- 4ème Option Technologique
- Autre (Préciser) :
- Etablissement :
- 4ème de remotivation

Date et Signature du responsable légal de l'élève :

DECISION D'ORIENTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Admission en 4ème (I)

Redoublement de la 5ème

Date et Signature du Chef d'Etablissement

(I) Option Générale option Technologique ou 4ème de remotivation

REPOSE DE LA FAMILLE

- Je suis d'accord avec la décision d'orientation
- En désaccord avec la décision d'orientation, je demande que le dossier de mon enfant soit examiné par la Commission d'Appel.
- Etablissement d'accueil souhaité :

(I) S'adresser d'urgence au Collège

Date et Signature du responsable légal de l'élève :

PRÉPARATION DE L'ORIENTATION

COLLÈGE V. HUGO
B.P. 3 - Tél : 33 59 36 39
50150 SOURDEVAL

Cachet de l'Etablissement

DES ELEVES DE TROISIÈME

NOM : _____	Prénom : _____	Date de naissance : _____
Classe suivie en 1992 - 1993 :		
Langue vivante 1 : _____ Langue vivante 2 : _____		

INTENTIONS DE LA FAMILLE
(votre réponse à un caractère provisoire)

D Je souhaite que mon enfant l'an prochain :

- entre en Seconde Professionnelle Spécialité de BEP : _____
- entre en 1ère année de CAP Spécialité : _____
- redouble la classe de Troisième
- autre (Préciser) : _____

Date et Signature du responsable légal de l'élève :

Espace réservé au DIALOGUE de l'équipe éducative avec la FAMILLE	
--	--

T R I M E T R E

T R O I S I È M E	
A remettre par la famille à l'établissement scolaire pour le _____	
Au 2ème trimestre, vous avez exprimé des intentions d'orientation pour votre enfant. Après le dialogue que vous avez pu avoir avec l'équipe éducative, il s'agit maintenant d'enprunter votre choix pour la rentrée prochaine. Vous avez la liberté de confirmer vos intentions du second trimestre ou d'exposer une demande différente.	
<input type="checkbox"/> Seconde Générale et Technologique Tronc commun : Sciences de la vie et de la terre <input type="checkbox"/> TSA <input type="checkbox"/> TSP <input type="checkbox"/> STBP <input type="checkbox"/> STMS <input checked="" type="checkbox"/> (I)	
<input type="checkbox"/> Option 1 : _____ Option 2 : _____	
<input type="checkbox"/> Seconde Professionnelle Spécialité de BEP : _____	
<input type="checkbox"/> 1ère année de CAP Spécialité : _____	
<input type="checkbox"/> Etablissement : _____	
<input type="checkbox"/> Redoublement de la classe de 3ème	
<input type="checkbox"/> Autre (Préciser) : _____	
Date et Signature du responsable légal de l'élève :	
N.B. : Si vous souhaitez exprimer plusieurs choix, vous indiquerer un ordre de préférence	
(1) Voir p 7 du ministigide national ONISEP - Ne cocher qu'une seule case. Les secondes d'options TSP, STBP et STMS font l'objet d'un recrutement accélérée.	
PROPOSITION D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE	
DECISION D'ORIENTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT	
<input type="checkbox"/> Admission en Seconde Professionnelle	
<input type="checkbox"/> Admission en Seconde Générale et Technologique	
<input type="checkbox"/> 1ère année de CAP	
<input type="checkbox"/> Redoublement de la 3ème	
Date et Signature du Chef d'Etablissement	
Date et Signature du directeur de la décision	
RÉPONSE DE LA FAMILLE	
<input type="checkbox"/> Je suis d'accord avec la décision d'orientation	
<input type="checkbox"/> redouble la classe de 3ème	
<input type="checkbox"/> En désaccord avec la décision d'orientation, je demande que le dossier de mon enfant soit examiné par la Commission d'Appel.	
Spécialité : _____	
Etablissement : _____	
Date et Signature du responsable légal de l'élève :	
(2) S'adresser d'urgence à l'Etablissement	